



République du Sénégal
un Peuple – un But – une Foi

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé

Treizième Lettre de Mission de la SAED 2021 - 2025

Document principal
& annexes



© SAED - JUIN 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE	4
ACRONYMES	8
GLOSSAIRE	12
-	
I- CHAPITRE INTRODUCTIF	14
1-1. Bilan synthétique de la LM12	14
1-1-1. Exécution technique	14
1-1-2. Bilan financier	20
1-1-3. Recommandation de l'évaluation de la LM12	22
1-2. Contexte d'élaboration et de mise en oeuvre	23
1-3. Défis et atouts	24
a- Renforcement de son mandat pour une contribution à l'atteinte des ODD	24
b- Passage d'une LM triennale à une LM quinquennale	25
c- Capitalisation des expériences et redevabilité	27
1-4. Période d'exécution	29
-	
II- OBJECTIFS DE LA TREIZIEME LETTRE DE MISSION	30
2-1. Objectifs sectoriels	30
2-2. Résultats attendus	31
2-3. Domaines d'activités et articulation à la stratégie nationale	32
2-4. Objectifs de mise en valeur et de production agricoles	33
III- LE PROGRAMME D'ACTIVITES	34
3-1. Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles	34
3-1-1. Objectifs et résultats attendus	34
3-1-2. Contenu du Programme quinquennal	35
3-1-2-1. Études de faisabilité, APS, APD, DCE et EIES	35
3-1-2-2. Aménagements structurants	35
3-1-2-3. Périmètres irrigués	36
3-1-2-4. Mesures d'accompagnement	37
3-1-3. Financement à rechercher	38
3-1-4. Moyens de mise en œuvre	38
3-4-3-1. Ressources humaines	39
3-4-3-2. Coût du programme	
3-2. Maintenance des Infrastructures Hydroagricoles	40
3-2-1. Objectifs et résultats attendus	
3-2-2. Contenu du programme quinquennal	
3-2-2-1. Maintenance des adducteurs et émissaires de drainage	
3-2-2-2. Maintenance des périmètres irrigués	
3-2-2-3. Maintenance des infrastructures d'intérêt général	
3-2-2-4. Maintenance et renouvellement des équipements électromécaniques	
3-2-3. Moyens de mise en œuvre	
3-4-3-3. Ressources humaines	
3-4-3-4. Coût du programme	
3-2-4. Travaux de réfection des périmètres irrigués et d'axes hydrauliques	
3-3. Gestion de l'eau, développement durable et climat	44
3-3-1. Objectifs et résultats attendus	
3-3-2. Contenu du programme quinquennal	
3-3-2-1. Gestion de l'eau au niveau du fleuve Sénégal	

SOMMAIRE

3-3-2-2	Gestion de l'eau au niveau des axes hydrolyques	
3-3-2-3	Gestion de l'eau au niveau des périmètres	
3-3-2-4	Développement durable et climat	
3-3-3.	Moyens de mise en oeuvre	
3-3-3-1.	Ressources humaines	
3-3-3-2.	Coût du programme	
3-4.	Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	47
3-4-2-1.	Extension et consolidation des outils de sécurisation du foncier	
3-4-2-2.	Appui à la maîtrise d'ouvrage communale et au développement économique local	
3-4-2-3.	Renforcement de la collaboration avec les CT et leurs partenaires	
3-4-2-4.	Appui à la gestion des ressources naturelles et à la sécurisation du foncier pastoral	
3-4-2-5.	Promotion de l'Intercommunalité	
3-4-3.	Moyens de mise en oeuvre	
3-4-3-1.	Ressources humaines	
3-4-3-2.	Coût du programme	
3-5.	Appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles	54
3-5-1.	Objectifs et résultats attendus	
3-5-2.	Contenu du programme quinquennal	
3-5-2-1.	Renforcement et consolidation de la mécanisation	
3-5-2-2.	Appui à la préparation et suivi des campagnes	
3-5-2-3.	Appui à la mise en marché des produits agricoles	
3-5-3.	Moyens de mise en oeuvre	
3-5-3-1.	Ressources humaines	
3-5-3-2.	Coût du programme	
3-6.	Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	59
3-6-1.	Objectif et résultats attendus	
3-6-2.	Contenu du programme quinquennal	
3-6-2-1.	Conseil agricole et rural	
3-6-2-2.	Recherche-développement	
3-6-2-3.	Appui à la professionnalisation des acteurs	
3-6-2-4.	Promotion du genre	
3-6-2-5.	Appui aux initiatives privées et promotion de l'emploi	
3-6-2-6.	Appui aux CT dans la mise en oeuvre de programmes de développement économique	
3-6-3.	Moyens de mise en oeuvre	
3-6-3-1.	Ressources humaines	
3-6-3-2.	Coût du programme	
3-7.	Management et pilotage de la Société	64
3-7-1.	Objectifs et résultats attendus	
3-7-2.	Contenu du programme quinquennal	
3-7-2-1.	Gestion des ressources humaines	
3-7-2-2.	Communication	
3-7-2-3.	Audit interne	
3-7-2-4.	Contrôle de gestion	
3-7-2-5.	Management de la Qualité	
3-7-2-6.	Management du système d'information et de communication	
3-7-2-7.	Management de la commande publique	
3-7-2-8.	Planification et suivi évaluation	
3-7-3.	Moyens de mise en oeuvre	70
3-7-3-1.	Ressources humaines	
3-7-3-2.	Coût du programme	
IV-	COUT GLOBAL DE LA LM13	72

SOMMAIRE

4-1. Le coût du programme d'investissements	
4-2. Le coût du service public	
4-2-1. Les coûts de structure	
4-2-2. Les coûts d'intervention	
4-3. La maintenance des infrastructures hydroagricoles	
4-4. Récapitulatif des besoins de financement	
V- LES ENGAGEMENTS DE LA SAED	75
5-1. L'exécution du programme technique	
5-2. L'utilisation des ressources	
5-3. Indicateurs de performance	
VI- LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT	77
6-1. La mobilisation des financements et l'exécution des conventions	
6-2. Le financement du coût du service public	
6-3. Le financement de la maintenance des infrastructures hydroagricoles	
6-4. Le programme d'investissements	
6-5. L'environnement macroéconomique	
VII- ANALYSE DES RISQUES	79
VIII- SUIVI, CONTROLE ET EVALUATION DE LA LM13	82
7-1. Le suivi et le contrôle	82
7-2. L'évaluation finale	83
ANNEXES	84
Annexe 1 :	85
Cadre logique de la LM13	
Annexe 2 :	94
Prévisions de mise en valeur et de production agricoles	
Annexe 3 :	113
Détail du programme quinquennal d'investissements	
Annexe 4	131
Financement à rechercher	
Annexe 5 :	134
Détail du programme quinquennal de maintenance	
Annexe 6 :	137
Détail des coûts par domaine d'activités	
Annexe 7 :	143
Besoins en ressources humaines	
Annexe 8:	149
Incidence financière des départs à la retraite	
Annexe 9 :	153
Évolution prévisionnelle des effectifs	
Annexe 10:	156
Indicateurs de performance	



ACRONYMES

ADCP	Acoustic Doppler Current Profiler
AEP	Adduction d'Eau potable
AFD	Agence Française de Développement
AHA	Aménagement hydroagricole
AIDEP	Projet Agriculture irriguée et Développement économique des territoires ruraux du département de Podor
ANO	Avis de Non Objection
ANSD	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
APD	Avant-Projet détaillé
APEFAM	Projet Appui à la Promotion des Exploitations familiales dans la Région de Matam
APS	Avant-Projet Sommaire
ARD	Agence Régionale de Développement
ASAMM	Projet Amélioration de la Sécurité alimentaire et Appui à la Mise en Marché dans la Région de Matam
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BADEA	Banque arabe pour le Développement économique en Afrique
BCI	Budget consolidé d'Investissements
BdD	Base de Données
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CA	Conseil d'Administration
CAR	Conseil Agricole et Rural
CDI	Charte du Domaine irrigué de la VFS
CGER	Centre de Gestion et d'Economie rurale
CIFA	Centre interprofessionnel de Formation aux Métiers de l'Agriculture
CIRIZ	Comité interprofessionnel du Riz
CPF	Conseillère en Promotion féminine
CT	Collectivité Territoriale
CVR	Chaine de valeurs Riz
DADC	Division Appui au Développement des Communes
DAGEE	Division Appui à la Gestion de l'Eau et de l'Environnement
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DD	Développement Durable
DELTA	Développement Economique Local et Transition Agro-écologique
DER	Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des femmes et des jeunes
DGIG	Direction Générale des Impôts et Domaines
DPPD	Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses

ACRONYMES

DUT	Diplôme universitaire de Technologie
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FAI	Fonds d'Appui Intercommunautaire
FCFA	Franc des Colonies Françaises d'Afrique
FOMAED	Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage
FOMIIG	Fonds de Maintenance des Infrastructures d'Intérêt général
FOMPI	Fonds de Maintenance des Périmètres irrigués
FOMUR	Fonds de Maintenance et de renouvellement des équipements de pompage électromécaniques
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FONSIS	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GPF	Groupement de Promotion féminine
GR	Génie rural
HA	Hectare
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
HVA	Haute Valeur Ajoutée
IHA	Infrastructures hydroagricoles
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches agricoles
KOICA	Korea International Coopération Agency
LBA	La Banque Agricole
LFI	Loi de Finances Initiale
LM 11	Onzième Lettre de Mission de la SAED
LM 12	Douzième Lettre de Mission de la SAED
LM 13	Treizième Lettre de Mission de la SAED
LOLF	Loi Organique portant Loi de Finances
LPSDA	Lettre de Politique Sectorielle et de Développement de l'Agriculture
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PAPRIZ	Projet d'Amélioration de la Productivité du Riz
PAM	Projet Agricole de Matam
PARES	Programme Agricole de Résilience économique et sociale
PARIIS	Projet d'Appui à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel
PDIDAS	Projet de Développement inclusif et durable de l'Agribusiness au Sénégal

ACRONYMES

PDMAS	Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PGES	Plan de Gestion environnemental et social
PGIRE	Programme de Gestion intégrée des Ressources en Eau et de développement des usages multiples
PIP	Périmètre irrigué privé
PIV	Périmètre irrigué villageois
PNAR	Programme national d'Autosuffisance en Riz
PNADT	Plan National d'Aménagement et de Développement territorial
PNT	Périmètres Non Transférés
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise
PRES	Programme national de Résilience Économique et Sociale
3PRD	Programme de Promotion de Partenariats rizicoles dans le Delta
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTBA	Plan de Travail et Budget annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGE	Recensement général des Entreprises
SAED	Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SAR	Société d'aménagement régional
SIF	Système d'Information foncière
SIG	Système d'Information géographique
SMQE	Système de Management Qualité
SRE	Système de Récépissé d'Entrepôt
SSC	Saison sèche chaude
SSF	Saison sèche froide
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGB	Université Gaston Berger
UMV	Unité de Mise en Valeur
VFS	Vallée du Fleuve Sénégal



GLOSSAIRE

ADDUCTEUR	{ Aménagement structurant dont l'objet est l'adduction d'eau à des aménagements terminaux.
AMÉNAGEMENT HYDROAGRICOLE	{ Ouvrage à vocation unique ou unité spatiale pouvant être constitué d'un aménagement structurant et/ou d'un périmètre irrigué (en vue d'une exploitation agricole)
AMÉNAGEMENT STRUCTURANT	{ Aménagement d'intérêt général ayant un objectif unique (adduction d'eau, drainage, circulation ou protection contre les crues).
AMÉNAGEMENT TERMINAL	{ Unité spatiale aménagée située en aval d'une prise d'eau (module, ouvrage vanné) alimentant des canaux tertiaires qui desservent directement les parcelles de culture. Peut comporter également un réseau de drains tertiaires et de pistes d'accès aux parcelles.
ÉMISSAIRE DE DRAINAGE	{ Aménagement structurant dont l'objet est l'évacuation des eaux de drainage ou d'assainissement des aménagements terminaux.
EXPLOITATION	{ Inclut la maintenance et la gestion technique, administrative et commerciale d'un aménagement hydroagricole.
FILIÈRES INSTALLÉES	{ Aménagement d'intérêt général ayant un objectif unique (adduction d'eau, drainage, circulation ou protection contre les crues).
FILIÈRES EN ÉMERGENCE	{ Spéculations conduites par certains producteurs sur moins de 1000 ha, dont le référentiel technique est disponible mais dont les acteurs ne sont pas encore structurés.
FILIÈRES EN INTRODUCTION	{ Spéculations jugées intéressantes pour la zone pour lesquelles le référentiel technique est à établir par des activités de Recherche-Développement sur des superficies de l'ordre de dizaines d'hectares.
GRAND PÉRIMÈTRE PUBLIC (GPP)	{ Aménagement hydroagricole de taille moyenne à élevée (généralement supérieure à 50 ha), ayant nécessité des investissements publics importants. Il dessert plusieurs usagers ou groupes d'usagers (organisations paysannes).
GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT (GER)	{ Ensemble des opérations de maintenance des équipements en dehors de l'entretien courant et du remplacement des éléments consommables et des pièces d'usure.
INFRASTRUCTURE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	{ Aménagement structurant dont la vocation dépasse la simple fourniture d'un service hydroagricole. Entrent dans cette rubrique les pistes desservant plusieurs villages, les digues protégeant des zones habitées, les marigots naturels qui alimentent des zones de cultures de crue, etc.
MAINTENANCE	{ Inclut l'entretien et le renouvellement.
MAÎTRE D'ŒUVRE	{ Personne physique ou morale qui, pour sa compétence technique, est chargée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage délégué, de diriger et de contrôler l'exécution des travaux et de proposer leur réception et leur règlement.
MAÎTRE D'OUVRAGE	{ Entité qui donne l'ordre et au profit de qui l'ouvrage est réalisé.
MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ	{ Entité à qui le Maître d'Ouvrage confie la mission d'exercer en son nom et pour son compte tout ou partie de ses responsabilités et prérogatives de Maître d'Ouvrage.
OUVRAGE	{ Résultat d'un ensemble de travaux de terrassement et de génie civil.

GLOSSAIRE

PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ	{	Unité spatiale, comportant un ou des réseaux de canaux d'irrigation, drains, pistes et digues et d'équipements de pompage, formant un ensemble cohérent qui permet à la fois de maîtriser l'eau et l'accès des personnes et des biens nécessaires à la mise en valeur agricole par l'irrigation.
PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ PRIVÉ (PIP)	{	Aménagement terminal financé sur fonds privés.
PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ VILLAGEOIS (PIV)	{	Aménagement hydroagricole de taille (superficie) faible, n'ayant pas nécessité d'investissements importants pour sa réalisation (par rapport aux grands périmètres publics), financé sur fonds publics (avec éventuellement une participation des usagers).
AMÉNAGEMENT TERMINAL	{	Unité spatiale aménagée située en aval d'une prise d'eau (module, ouvrage vanné) alimentant des canaux tertiaires qui desservent directement les parcelles de culture. Peut comporter également un réseau de drains tertiaires et de pistes d'accès aux parcelles. On distingue différents types de périmètres villageois, en fonction du mode de financement de l'investissement ou des cultures pratiquées : petits périmètres SAED, périmètres maraîchers, unités autonomes d'irrigation, etc.
PUISSANCE PUBLIQUE	{	Désigne à la fois l'Etat et les collectivités territoriales
RÉFECTION	{	Travaux légers visant à réparer les périmètres irrigués non transférés.
RÉHABILITATION	{	Travaux de grande envergure visant à réaménager et à rééquiper les périmètres irrigués non transférés.
RÉSEAU	{	Ensemble d'infrastructures interconnectées, appartenant à un aménagement donné, permettant la desserte des aménagements fils (cas des structurants) ou des parcelles de l'aménagement (cas des terminaux) avec une finalité donnée : adduction (ou irrigation), drainage, circulation (pistes) ou protection contre les crues (digues).
SUPERFICIE AFFECTÉE	{	Superficie aménagée et affectée à des usagers
SUPERFICIE AMÉNAGEABLE	{	Superficie totale dominée (mais pas nécessairement équipée) par un aménagement hydroagricole.
SUPERFICIE AMÉNAGÉE OU ÉQUIPÉE	{	Superficie desservie avec les réseaux d'irrigation, de drainage et de circulation, quel que soit leur état de fonctionnement.
SUPERFICIE EXPLOITABLE	{	Superficie aménagée desservie avec des réseaux d'irrigation, de drainage et de circulation, en état satisfaisant permettant une production agricole irriguée.
SUPERFICIE EXPLOITÉE, IRRIGUÉE OU CULTIVÉE	{	Superficie aménagée mise en culture sous irrigation durant une période donnée (campagne, année).
UNION HYDRAULIQUE	{	Groupement d'usagers concessionnaire d'un périmètre irrigué transféré.
USAGER	{	Attributaire de terres affectées à l'irrigation, ou groupe de ces usagers sollicitant un même adducteur ou émissaire de drainage.



I. CHAPITRE INTRODUCTIF

1-1- Bilan synthétique de la LM12

1-1-1 Exécution technique

La 12^{ème} Lettre de Mission de la SAED couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 a été exécutée à travers les sept (07) domaines d'activités retenus et qui sont articulés aux quatre (04) programmes du DPPD du MAER à savoir :

- ❖ Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales ;
- ❖ Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles ;
- ❖ Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rurale et appui conseil ;
- ❖ Pilotage et coordination administrative du MAER

Ainsi, pour une bonne visibilité des programmes de l'État et une bonne transparence des opérations financières du service public, la présente exécution est déclinée par programme.

Globalement, l'état d'exécution de ces quatre (04) programmes, sur la période se présente comme suit :

1. Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales

❖ Dans le domaine de la réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro-agricoles

Une superficie globale de **3 450 hectares** (ha) a été aménagée au cours des trois années de la LM 12 (1 905 ha en 2018, 775 ha en 2019, 770 ha en 2020), sur une prévision de **12 677 ha**, soit un taux de réalisation de **28%** par rapport aux objectifs révisés de la Lettre de Mission. Parmi les contraintes notées dans la mise en œuvre des travaux, on peut noter :

- ✓ Des retards dans les procédures administratives (signature conventions de financement, levée de conditions suspensives, ...), dans le processus de passation des marchés (délivrance ANO, recours gracieux ou contentieux, relance appels d'offres...) ;
- ✓ Défaillance de certaines entreprises amenant la SAED à servir des lettres de mise en demeure ou à résilier ;
- ✓ Des retards dans la conduite d'études préalables (EIES) ;
- ✓ L'état d'urgence instauré dans le pays assorti d'un couvre-feu avec des restrictions sur les déplacements suite à la pandémie de Covid 19.

Par nature, les réalisations ont ainsi porté sur la création/extension de 1 418 ha, la réhabilitation de 1 560 ha et la réfection de 472 ha.

A cela s'ajoutent, entre autres, la réalisation d'un linéaire de **36 km** de pistes de désenclavement dans le cadre des projets PAM, Waoundé et APEFAM, la construction de **52** magasins de stockage de paddy, le recalibrage et l'endiguement du Diawel sur un linéaire de **11,5 km**, le faucardage/ curage pour la remise en eau du Ngalam sur **60 km** entre Lampsar/Ndiol/Mboubène d'une part et Ngalam/Gandiolé d'autre part, la fourniture et l'installation de **5** stations météo dans les Délégations.

❖ Dans le domaine de la maintenance des infrastructures hydro-agricoles

Un linéaire de 167 km d'adducteurs et d'émissaires a été curé et faucardé dont 72 km en 2018, 21 km en 2019 et 74 km en 2020. Ce qui représente un taux d'exécution de 43% par rapport aux prévisions initiales de la Lettre de Mission, 121% par rapport à celles réajustées et qui s'établissent à 138 km. Les redevances FOMAED ont été recouvrées à hauteur de 72% des montants facturés en 2018, 61% en 2019 et 67% provisoirement en 2020, soit des taux de réalisation de 90%, 76% et 79%, au cours de la même période. Concernant les périmètres, une superficie de 2072 ha a été entretenue au cours de la période, sur une prévision de 3 900 ha, soit un taux réalisation de 53%

Le programme de maintenance des digues de protection et pistes de desserte, quant à lui, n'a pu être exécuté. En effet, il faut noter que depuis 2016, il n'y pas eu de travaux dans le cadre du FoMIIG du fait de l'insuffisance des ressources allouées à la maintenance.

❖ Dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement :

Il s'est agi d'assurer un suivi régulier des plans d'eau à l'échelle du fleuve, des adducteurs en vue d'assurer un conseil adapté dans le cadre de la mise en valeur agricole et de l'optimisation de la ressource. De manière particulière, la SAED, à travers un dispositif de suivi et une connaissance des facteurs pouvant influencer le niveau du plan d'eau, a accompagné les différents acteurs concernés à mieux planifier leurs activités et mettre en place des mécanismes de gestion concertée.

Au niveau stratégique, les bilans de gestion des différents barrages (Diamas, Manantali, et Felou) ont été présentés à l'occasion des différentes réunions de la CPE (5 en 2018, 5 en 2019 et 4 en 2020 dont 2 en visioconférence). C'est ainsi



que des recommandations et des consignes de gestion sont formulés en vue de satisfaire l'ensemble des besoins des usagers de l'eau

Au niveau opérationnel, un suivi régulier des différents adducteurs du delta (Délégation de Dagana) et de la moyenne vallée (Délégation de Podor) est effectué par lecture directe grâce au dispositif mise en place et composé d'échelles limnimétriques et de thalimèdes. A cela s'ajoute, le suivi des prélèvements d'eau et de leur utilisation ayant permis d'orienter le conseil en gestion de l'eau dans le cadre d'une utilisation rationnelle et efficiente de la ressource.



Enfin, conformément au cadre stratégique mis en place et en référence aux politiques environnementales et sociales définies au niveau national et international, la SAED a amorcé des changements structurels pour une meilleure prise en compte de ce volet dans la mise en œuvre de ses missions. C'est ainsi que son dispositif de suivi a été renforcé par la mise en place d'une Cellule, l'intégration d'autres aspects tels que la qualité, l'hygiène et la sécurité, la réorganisation des Délégations, avec une prise en main plus effective de ces questions par les équipes décentralisées, en particulier la Division Gestion de l'Eau et de l'Environnement (DAGEE) et la Division d'Appui aux Développement des Communes (DADC). Au-delà des dispositifs et des mécanismes mis en place, les études environnementales et sociales ont été systématiquement conduites et les Plans de Gestion mis en œuvre dans les différents projets de grande envergure, en référence aux politiques environnementales définies par les PTF

❖ Dans le domaine de la gestion et de la sécurisation du foncier rural

Pour ce volet, les résultats ont surtout été obtenus dans le cadre des projets AIDEP dans le département de Podor, ASAMM et APEFAM dans la région de Matam, et PDIDAS dans la Délégation du Lac de Guiers. Ces résultats ont permis d'améliorer la mise en application des outils fonciers (POAS, SIF) et leur appropriation par les acteurs communaux et de consolider ainsi les acquis des projets antérieurs tels que le PACR, le MCA avec notamment :

- ✓ La formalisation foncière dans le walo et le diéri,
- ✓ La promotion d'une approche territoriale permettant de lier davantage le foncier aux activités de développement économique,
- ✓ Le renforcement de l'autonomisation des communes (mise en place de bureaux fonciers, recrutement d'agents fonciers, renforcement de capacités, intégration d'une ligne dédiée à la sécurisation foncière dans les budgets des communes, etc.,
- ✓ La mise à jour et d'appui à la mise en application des POAS, notamment dans le cadre des projets PDIDAS, AIDEP et ASAMM/APEFAM ;
- ✓ Des actions de sensibilisation sur la CDI et d'appui à la signature de l'engagement de l'attributaire du Domaine irrigué,
- ✓ Des actions d'accompagnement général des communes ; ;
- ✓ Des investissements dédiés à la matérialisation du POAS (panneaux, etc.), aux filières porteuses (périmètres

marâchers, magasins de stockage, etc.) et aux ouvrages à caractère pastoral dans le cadre de la mise œuvre du FAI des projets AIDEP et ASAMM/APEFAM

✓ La délimitation concertée des aires protégées (en partenariat avec l'IREF) et la mise en place de zones de mise en défens dans les communes du Département de Podor, dans le cadre du Projet AIDEP ;



✓ L'appui à la mise en place et à la dynamisation d'Unités pastorales, dans le cadre des projets ASAMM et APEFAM, en partenariat avec AVSF dans le cadre du projet Ega Egga, financé par l'AFD, à travers, notamment la mise en place des organes de gestion et la réalisation d'investissements pastoraux (forages, parcs de vaccination, pépinières, mises en défens) en collaboration avec les services techniques et les organisations d'éleveurs ;

✓ La mise en place effective du SIF (manuel et/ou numérique) dans les communes couvertes par les projets AIDEP, ASAMM/APEFAM et PDIDAS et la collecte d'informations socio-foncières pour l'alimenter.

Globalement, ces activités ont permis à la SAED de renforcer son positionnement stratégique, en tant qu'acteur pivot et animateur dans la politique sécurisation du foncier rural dans la VFS et plus globalement au niveau national. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé, en janvier 2020, un atelier national de partage des outils d'appui à la gouvernance foncière et territoriale décentralisée qui a regroupé plus de deux cent représentants des diverses catégories d'acteurs du foncier rural. Au terme des échanges, des recommandations ont été faites et une feuille déclinée pour une bonne application des outils, leur institutionnalisation et leur mise à l'échelle.

Toutefois, il faut noter qu'en dehors des projets, peu de ressources ont pu être mobilisées pour accompagner les collectivités territoriales qui ne sont pas couvertes par lesdits projets. C'est ainsi que les opérations d'élaboration de nouveaux POAS, engagées avec les communes de Yang Yang et Tessékéré dans le département de Linguère, et Koussan et B.

2. Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles

❖ Dans le domaine de l'appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles :

✓ Le matériel agricole a été renforcé et modernisé, notamment dans le cadre du programme indien et avec l'appui de la coopération brésilienne.

✓ Les actions habituelles d'appui à la préparation et à la mise en œuvre des campagnes agricoles ont été systématiquement déroulées, pour favoriser la tenue précoce des comités de crédit, faciliter la mobilisation du financement, le respect du calendrier cultural et des itinéraires techniques par les producteurs, la conduite organisée des opérations de récolte et post-récolte, l'évacuation et la commercialisation des productions et l'enchaînement des saisons.



✓ Des acquis importants ont été également obtenus dans le cadre du projet financé par la Coopération Coréenne ainsi que les réalisations dans le cadre des Fonds d'Appui Intercommunautaire (FAI) des projets financés par l'AFD (AIDEP, ASAMM, APEFAM) avec des investissements agricoles et pastoraux, tels que les magasins de stockage d'aliments de bétail et de paddy, des infrastructures marchandes (marchés), des parcs à vaccination, des équipements d'allègement des tâches domestiques pour les femmes.

✓ Un programme important de renforcement de capacités techniques des bénéficiaires pour la gestion et la maintenance a été déroulé dans le cadre de la coopération japonaise.

✓ En termes de mise en valeur agricole, d'importants résultats ont été obtenus ces trois dernières années avec, pour la première fois, l'attente de la barre symbolique des 100 000 ha cultivés sur une année agricole en 2019 et en 2020 avec respectivement **104 339 ha** et **107 204 ha** contre **95 580 ha** en 2018.

✓ Les productions de paddy sont estimées à **462 621 tonnes** en 2018, **451 228 tonnes** en 2019 et **406 216 tonnes** en 2020 ; ce qui représente une contribution moyenne de l'ordre de **40%** au Programme National d'Autosuffisance en Riz.

✓ Des stratégies, pour une bonne commercialisation des produits agricoles, ont été développées notamment la mise en place du SRE, la confection de « lettres de voiture », et l'amélioration du système de stockage et de transformation.

3. Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rurale et appui conseil

❖ Dans le domaine du conseil agricole et de la promotion de l'entrepreneuriat rural :

Plusieurs actions ont été menées en vue d'accompagner les acteurs, à l'échelle des filières et des organisations de producteurs, au plan organisationnel et technique.

✓ Un projet de digitalisation du conseil agricole portant sur l'acquisition d'équipements et le renforcement de capacités des acteurs sur les outils numériques a été élaboré et soumis à des partenaires pour son financement.

✓ Les autres activités d'appui conseil ont porté sur le renforcement de capacités des bénéficiaires sur les volets techniques, organisationnels et de gestion, avec les partenaires (PAPRIZ 2, l'ISRA, AfricaRice,), et dans le cadre des contrats d'objectifs avec le CIFA et le CGER.



- ✓ Un large diagnostic du système de conseil à la SAED a été réalisé et a abouti sur une réorganisation des secteurs avec un recentrage vers les collectivités territoriales.
- ✓ L'accompagnement des initiatives privées est renforcé avec la proposition de projets innovants, un partenariat dynamique avec des structures tels que le FONSI et la DER, l'orientation des porteurs de projets vers les structures d'appui, et la mise en place de la plateforme d'investissements.
- ✓ Les activités de recherche développement ont été renforcées, ainsi que les stratégies d'appui à la professionnalisation des acteurs.
- ✓ Un accent particulier a été mis sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, à travers la mise en œuvre des différents projets et programmes. Globalement, ils ont permis d'améliorer sensiblement l'accès des femmes au foncier aménagé et aux divers moyens de production.

Ces activités ont globalement permis un accroissement de la production et de la productivité agricole des filières porteuses, l'amélioration en quantité et en qualité de produits commercialisés et de contribuer significativement au développement de projets productifs à haute intensité de main-d'œuvre et par effet induit, à la mise en œuvre de mesures incitatives favorisant l'investissement et la création d'emplois dans le secteur agricole. A terme, les effets et l'impact de ces activités devraient s'observer à différents niveaux, notamment à travers une promotion visible de l'auto-emploi rural, en particulier pour les catégories comme les jeunes et des femmes.

Mais un des faits les plus marquants, pour ce volet de la LM12, est l'engagement, en 2020, d'un important processus de réforme du service d'appui-conseil, à partir d'un diagnostic inclusif, et dont la finalité est de mieux répondre aux enjeux de développement économique des territoires, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, et aux besoins des diverses catégories d'acteurs, le long des chaînes de valeurs agricoles.

4. Pilotage et coordination administrative du MAER :

❖ Concernant le management et le pilotage de la Société :

La SAED a poursuivi les chantiers dans la gestion des ressources humaines pour combler les besoins en termes d'effectifs et de compétences, assurer la promotion du personnel, améliorer et renforcer les moyens de travail, en fonction des ressources disponibles. Parallèlement, la SAED a entrepris depuis la LM11 le projet de modernisation du SI. Après la phase de diagnostic et d'identification des besoins, le nouveau SI a été développé et implémenté. Au cours de l'année 2020, la phase d'opérationnalisation des outils s'est poursuivie, ce qui a permis aux différents utilisateurs, via des accès personnalisés, de renseigner un certain nombre d'indicateurs. De nouveaux besoins ont également été pris en charge après les retours des utilisateurs.

Dans le cadre d'une meilleure visibilité de la Société, les activités ont beaucoup plus porté sur la diffusion périodique des supports de communication interne à travers une meilleure présence dans les réseaux sociaux (partage de vidéos, photos, interviews, textes) et des médias classiques et la couverture médiatique des événements. La SAED a participé aux foires et salons organisés aussi bien au niveau national qu'international. Ces événements constituent pour la SAED un espace de communication permettant de présenter les innovations majeures ainsi que résultats obtenus dans le cadre des projets qu'elle finance. Ils constituent également cadres d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs institutionnels et professionnels intervenant dans le secteur agricole. Le système de Planification et de Suivi Évaluation mis en place a permis, entre autres, l'élaboration des budgets-programmes des années 2018, 2019 et 2020 et leur validation dans les délais par le CA ainsi que les PTBA des différents projets, la systématisation des plans d'actions annuels à tous les niveaux, le traitement et les réactions aux requêtes des autorités (notamment le MAER) et des partenaires dans les délais.

Dans le cadre du suivi de la mise en valeur, le suivi hebdomadaire des différentes campagnes agricoles a été assuré durant les trois années de la LM12. Les données statistiques sur les superficies emblavées et les productions obtenues par campagne et par année agricole ont été rendues disponibles ainsi que la mise à jour des indicateurs de performance sur les taux de mise en valeur par délégation et par type d'aménagement (public et privé).

En outre, toutes les principales tables d'information de la BdD et du SIG ont été régulièrement mises à jour ; ce qui a permis la production d'une multitude de données statistiques et de cartes sur le suivi de l'évolution de la mise en valeur. A cela s'ajoute la satisfaction de toutes les requêtes en termes de traitement sur les statistiques agricoles ou sur la production de documents cartographiques émanant des différents ministères de tutelle, des PTF, des Collectivités Territoriales, des Universités et Institutions de recherches ou de bureaux d'études travaillant sur les marchés de la SAED.

1-1-2. Bilan financier

Pour le financement du service public, au terme de l'exécution de la LM12, la SAED a reçu un montant global de **12,663 milliards FCFA** sur des prévisions de **22,207 milliards**, d'où un écart de **9,604 milliards FCFA**, soit un taux de mobilisation global de **57%**, comme le montre le tableau ci-dessous :

Le gap par rapport au fonctionnement s'élève à **1 550 millions FCFA**. Cette situation fait que la SAED fonctionne très en deçà de ses besoins. A noter que la SAED a subi des modulations de **100 millions FCFA** sur

Situation des financements par programme entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020

	2018			2019			2020			2018-2020		
	Prévu	Reçu	Ecart	Prévu	Reçu	Ecart	Prévu	Reçu	Ecart	Prévu	Reçu	Ecart
Service public hors maintenance	4 000	3 500	-500	4 000	3 400	-600	4 000	3 550	-450	12 000	10 450	-1 550
Maintenance infr. hydroagricoles	500	250	-250	1200	550	-650	1575	1000	-575	3275	1800	-1475
Contrepartie Etat / projets	1078	313	-765	3636	100	-3536	2278	0	-2278	6992	413	-6579
Total	5 578	4 063	-1 515	8 836	4 050	-4 786	7 853	4 550	-3 303	22 267	12 663	-9 604

l'enveloppe allouée au fonctionnement dans le cadre de la LFI en 2019 et **450 millions F CFA en 2020**. Cette situation s'est traduite par des difficultés financières importantes pour faire face au fonctionnement de la SAED et au respect de ses engagements vis-à-vis des tiers.

La maintenance a accusé également un déficit de **1 475 millions FCFA** par rapport aux montants inscrits dans la LM12. Cette situation fait que tout le programme prévu dans le cadre de la maintenance des adducteurs et émissaires de drainage (FOMAED) et de l'entretien des périmètres irrigués (FOMPI) n'a pu être déroulé comme il se devait. Il en est de même pour la maintenance des infrastructures d'intérêt général (FOMIIG) pour laquelle la SAED n'a pas lancé de marché depuis 2017.

Pour rappel, les marchés lancés dans le cadre du programme de maintenance, notamment sur les FOMAED, sont des marchés pluriannuels (des engagements sur trois années). Cette situation entraîne des reliquats importants à régler sur ces marchés.

Concernant la contrepartie de l'État sur les financements extérieurs, le taux d'exécution financière reste très faible. Les crédits notifiés sur la période d'exécution de la LM12 se chiffrent à **413 millions FCFA** alors que les prévisions étaient de **6 992 millions FCFA** soit un taux d'exécution de **7%**. Ce déficit entraîne l'augmentation des dettes sur le projet Waoundé et le Projet Agricole de Matam pour lesquels l'État s'est engagé respectivement à hauteur de 14% et 5% sur les travaux décomptés. Parallèlement, des programmes de PGES sont annulés à cause de ces problèmes de mobilisation.

Concernant les investissements publics, la situation par année, est présentée dans le tableau suivant :

Exécution financière du programme d'investissements publics au cours de la LM12

	2018			2019			2020			2018-2020		
	Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Reçu	Taux	Prévu	Reçu	Taux	Prévu	Réalisé	Taux
Inv publics	22275	11515	52%	26439	16655	63%	46598	20378	44%	95 312	48 548	50,9

Les taux d'exécution financière respectifs sont de 52%, 63% et 44% en 2018, 2019 et 2020.

1-1-3 Recommandations de l'évaluation de la LM12

La revue à terme de la LM 12 par le Comité de suivi sera complétée par une évaluation indépendante. La LM 13 pourrait être révisée, au moyen d'un avenant, des résultats de cette évaluation. Aussi, les recommandations suivantes devront-elles être mises en œuvre par la SAED qui devra en rendre compte au Comité de Suivi :

- ✓ sur la présentation globale de la LM, il est recommandé de mettre fortement en exergue, les corrélations entre les financements mobilisés et les réalisations physiques ;
- ✓ au constat des niveaux de réalisations physiques assez mitigés, relever les facteurs systémiques bloquants et élaborer des plans d'actions dont la mise en œuvre est suivie par le Comité de suivi;
- ✓ mettre en place un comité ad hoc entre la SAED et la Direction des Ordonnancements et des Dépenses publiques (DODP) pour l'identification des contraintes sur la mise en œuvre des projets financés par les partenaires techniques et financiers. Ledit comité ad hoc fera une situation régulière sur la résolution des difficultés identifiées et des contraintes subsistantes ;
- ✓ mettre systématiquement en relief les effets et impacts des différents projets et programmes ;
- ✓ atténuer le coût de l'énergie par la promotion du mix énergétique (programme de développement solaire). La problématique de la prime fixe pourrait être définitivement réglée, au regard des montants en jeu et des orientations de l'Autorité, à l'occasion de la session de validation du PAP2A ;
- ✓ recueillir la validation du Comité pour tout ajustement d'objectifs d'une LM en cours d'exécution. Les modifications éventuelles devront se concrétiser par la signature d'un avenant ;
- ✓ tout ajustement d'objectifs devrait être conforme à une révision budgétaire ;
- ✓ accorder plus de réalisme dans les engagements de réalisations physiques, au regard de la visibilité sur les engagements financiers de l'Etat et/ ou des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ ajuster la mobilisation des contreparties à la maturité des projets concernés ;
- ✓ séparer la contribution de l'État au financement des projets au titre des impôts et taxes et au titre de la contribution aux travaux.



1-2- Contexte d'élaboration et de mise en œuvre

La treizième Lettre de Mission (LM 13) de la SAED est élaborée dans un contexte marqué par : (i) la mise en œuvre du **Plan Sénégal Émergent (PSE)** dans ses objectifs concernant l'autosuffisance en riz et la diversification des productions agricoles, dans un contexte de changement climatique et de transition agro écologique ; (ii) l'entrée en vigueur de l'acte 3 de la décentralisation et notamment, la territorialisation des politiques publiques, avec une dominante : le renforcement des collectivités territoriales, notamment dans leur mission portant sur « *la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local* » ; (iii) la pandémie de la COVID-19 qui sévit dans le monde et dont les répercussions sanitaires, économiques et financières, à l'échelle mondiale, sont sans précédent. Comme pour la plupart des pays africains, l'économie sénégalaise a été fortement touchée par la pandémie. Le taux de croissance qui était projeté à 6,8% à la fin de l'année 2020, pourrait se retrouver à -0,7%.

Dans ce contexte, l'orientation stratégique de la SAED axée notamment sur le pilotage de l'extension de l'agriculture irriguée en appui au développement durable des territoires en rive gauche bénéficie, pour sa mise en œuvre, d'un important portefeuille de programmes /plans, au titre desquels :

le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), volet rizicole du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) ;

le Plan Directeur de la Riziculture élaboré, en partenariat avec la Coopération Japonaise (JICA), et qui constitue un document de référence prenant en compte toutes les préoccupations des acteurs de la filière riz afin d'arriver à une meilleure coordination des interventions ;

le Programme national de Résilience Économique et Sociale (PRES) visant à soutenir le secteur de la santé, renforcer la résilience sociale et adopter des mesures pour la stabilité macroéconomique et financière. L'objectif du programme qui comprend quatre (04) piliers est de contribuer à atténuer l'impact de la crise sur les secteurs les plus vulnérables et sur les populations. L'impact de la crise a été plus modéré sur l'agriculture, avec une continuité de la demande locale et des effets encore timides sur les exportations ;

le Programme Agricole de Résilience économique et sociale face à la COVID-19 (PARES), initié par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et dont l'objectif est d'apporter une réponse urgente aux effets négatifs de la pandémie sur les acteurs des différentes chaînes de valeur et aux menaces qui pèsent sur les programmes agricoles, à l'horizon 2024. C'est pourquoi, le PARES qui couvre la période 2020-2024, est conçu pour répondre aux défis de consolidation des acquis du PRACAS et d'atteinte des objectifs d'autosuffisance et de sécurité alimentaires dans les meilleurs délais ;

le Plan National d'Aménagement et de Développement territorial (PNADT – horizon 2035) adopté depuis juin 2020 et qui vise, entre autres, à assurer la cohérence spatiale des projets socio-économiques et géostratégiques de l'État ;

la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre (SEEG 2- 2016-2026) qui constitue le cadre global de référence clarifiant la vision du pays en matière de genre et l'instrument opérationnel qui permettant de proposer les mesures appropriées pour lever les contraintes à l'égalité entre les hommes et les femmes et d'obtenir les changements souhaités dans ce domaine.

Le programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes qui mettra l'accent, entre autres, sur la création d'emplois dans les secteurs de l'agriculture et de l'Agribusiness.

Aussi, est-il important de rappeler la mise en œuvre effective, depuis le 1^{er} janvier 2020, de la réforme du cadre harmonisé des finances publiques de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui introduit de nouvelles règles de gestion telles que la budgétisation axée sur les résultats¹. Au Sénégal, en application de

¹ A travers notamment la Directive n°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 internalisée par la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 rela-

cette réforme, le budget moyen est remplacé par une budgétisation fondée sur une logique de résultats qui se matérialise par les budgets-programmes à travers l'élaboration des Documents de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD). C'est ainsi que le MAER avait élaboré son DPPD articulé autour de quatre (04) programmes². Mais, suite à la revue des capacités des ministères et institutions, la date d'entrée en vigueur effective des réformes, initialement prévue au 1^{er} janvier 2017 avait été renvoyée au 1^{er} janvier 2020, aux fins d'accorder une période d'adaptation et d'appropriation des réformes aux ministères et institutions.

1-3- Défis et atouts

a - Renforcement de son mandat pour une contribution à l'atteinte des ODD dans le contexte du PSE

Dans ce cadre, les **défis majeurs** résident dans :

- ✓ le pilotage de l'extension de l'agriculture irriguée dans la voie d'un développement durable au niveau des territoires en rive gauche du fleuve Sénégal (planification, programmation, mobilisation des ressources/mise en œuvre des investissements structurants, recherche/développement, formation/conseil, suivi/évaluation, contrôle effet/impact environnemental). La LM 13 élaborée et négociée sur une période quinquennale permet de mandat et les ressources mises à la disposition de la SAED, ainsi que les résultats attendus sont encadrés par une Lettre de Mission (LM) qui décline objectivement les résultats attendus, les programmes d'activités, les coûts globaux, ainsi que les engagements de la SAED et ceux de l'État ;
- ✓ l'impérieuse nécessité de prendre en compte les orientations de l'Acte 3 de la décentralisation et la capitalisation des projets de nouvelle génération, plaçant les communes au cœur de leur schéma d'intervention (porte d'entrée) ;
- ✓ la mobilisation de ressources financières et humaines permettant la définition et la mise en œuvre de programmes d'activités pertinents et explicitant la contribution de la SAED et des territoires dans la réalisation des ODD dans le contexte du PSE notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté monétaire et non monétaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la préservation des ressources naturelles ;
- ✓ la mise en place de cadres de convergence pour la gestion des ressources partagées entre deux ou plusieurs communes ;
- ✓ la durabilité des exploitations familiales (avec, pour le riz, au moins 5 Ha /actif) basée sur la gestion rationnelle des ressources (humaines, naturelles, financières). Les aspects liés à cela renvoient à la nécessité de lier le développement agricole à la décentralisation et consécutivement à l'aménagement du territoire (définition des priorités en matière d'investissements conduisant à un rééquilibrage du territoire et à la fixation des populations).

Les principaux atouts de la SAED découlent des résultats obtenus depuis la LM 6, notamment en ce qui concerne :

- ✓ la multitude d'instruments de financement et de gestion des risques. Il s'agit notamment

tive aux lois de finances (LOLF)

² 3 programmes métiers et 1 programme support.

o Des fonds structurels (FOMAED, FOMIIG, FOMPI, FOMUR) consacrés soit à l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements ainsi que d'autres fonds gérés par la SAED et versés aux communes sous forme d'appui budgétaire (FAI) ou d'autres entités publiques ou privées autonomes (FONGIP, FONSIS), en appui aux investissements des communautés et des entreprises ;

o Les dispositifs de financements le long des chaînes de valeurs, sous forme contractuelle entre acteurs en amont ou en aval des filières, ou par des concours financiers des établissements du secteur bancaire (LBA, en particulier) ;

o Les systèmes de financement décentralisés ou de proximité (mutuelles et autres) ;

o Les différents mécanismes de partage ou de transfert des risques, y compris l'assurance agricole classique ou l'assurance indicielle.

✓ le portefeuille de projets suffisamment diversifié, pouvant servir à la fois de « **laboratoires** » et de « **vitrites** », à la capitalisation des connaissances, ainsi que le développement progressif d'une mémoire institutionnelle consolidatrice ;

✓ le dispositif de renforcement de capacités, fondé sur la mise en place de centres de formation technique et d'accompagnement, pour accompagner les activités d'aménagement, d'exploitation et l'économie rurale (CGER, CIFA, etc.).

Forte de ces atouts ainsi que des leçons tirées de l'exécution de ses programmes d'activités, la SAED va davantage afficher le choix pour une approche systémique qui a, pour l'essentiel, guidé son intervention sur les deux dernières décennies. La LM13 s'élabore donc et sera donc mise en œuvre, à partir d'une meilleure analyse de l'environnement, l'identification des facteurs (endogènes et exogènes), un souci constant de mitigation des risques (non seulement financiers, mais aussi physiques ou humains) pouvant affecter la performance et la viabilité de l'organisation.

Pour une bonne mise en œuvre de la LM 13, un accent particulier doit être mis sur l'identification des facteurs de contre-performance et les solutions institutionnelles et/ou organisationnelles pour les lever, afin de mieux garantir l'atteinte des objectifs, la prise en charge efficace des missions, une contribution beaucoup plus significative à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations rurales de la VFS ».

Parmi les facteurs de contreperformances, il est à noter les difficultés de mobilisation des ressources en temps opportun ainsi que certaines lourdeurs administratives (retards dans la délivrance des ANO de certains bailleurs ou d'instruction des projets) ayant un impact réel sur les délais d'exécution des projets et par conséquent, sur l'atteinte des résultats de la LM.

De manière spécifique, l'analyse du budget de la SAED, au cours des dernières années, montre une faible mobilisation des ressources, particulièrement le coût du service public, dès la première année d'exécution de la LM. En effet, élaboré sur la base des programmes d'activités, le budget fait souvent l'objet d'arbitrage, de priorisation ou parfois même de ponction, alors que les objectifs fixés ne sont pas révisés en conséquence.

b - Passage d'une LM triennale à une LM quinquennale

L'extension de l'agriculture irriguée dans la voie d'un développement durable au niveau des territoires en rive gauche du fleuve Sénégal doit reposer sur des principes directeurs :

✓ **l'Agriculture** doit être le moteur du développement durable (DD) recherché ;

- ✓ Le développement durable ne se décrète pas. Il doit être piloté dans des Unités Naturelles de Développement Durable (**UNDD**) que constituent les zones agro écologiques (la zone du Fleuve : Delta, Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé);
- ✓ Le pilotage du DD incombe à l'État, ou à son démembrement (la SAED dans la VFS). Il relève donc du service public (fonction pérenne de l'État) ;
- ✓ L'exploitation rationnelle du potentiel agricole (valorisation des ressources agro-sylvo-pastorales dans une optique de durabilité) doit induire un développement rural intégral, synonyme d'un décollage généralisé des UNDD. Pour ce faire, une **approche programme** est nécessaire sur un pas de temps assez long. En effet, les transformations sont longues à produire leurs effets, et le pas de temps requis n'est pas loin de la décennie.

C'est en tenant compte de ces principes, et en tirant le bénéfice d'une planification glissante que la LM 13 est élaborée sur une base quinquennale.

Les mutations continues et multidimensionnelles du contexte de la Vallée du Fleuve Sénégal, les facteurs d'inertie et moteurs de changement, aux niveaux sectoriel, national et international, exigent de la part de la SAED de nouvelles orientations avec des modèles d'interventions différents et un changement de cap pour répondre aux nombreux défis qui l'interpellent.

Durant ces dernières années, la SAED, à travers divers projets et en partenariat avec les différents porteurs d'enjeux, a pu tester la validité d'approches novatrices dans le fonctionnement des interprofessions et des filières, la fidélisation des relations producteurs-transformateurs (ex par la contractualisation), des nouveaux outils de gouvernance participative ainsi que des mécanismes de financement et de gestion des risques.

Même si les résultats obtenus restent encourageants, les changements structurels n'ont pu être apportés du fait essentiellement d'une approche centrée « projet », s'inscrivant sur une durée de mise en œuvre très courte de 3 ans et ne permettant d'atteindre les effets et impacts recherchés. Parmi les limites de cette approche, il est à noter :

- ✓ Ce manque de vision à long terme du fait de l'impossibilité d'évaluer les résultats de son intervention et de tirer les enseignements nécessaires en vue de mieux préparer la nouvelle LM ;
- ✓ Les différences dans les cycles de programmation et de mise en œuvre des projets financés à partir de différentes sources ;
- ✓ L'harmonisation des programmes de travail et des cadres de résultats respectifs des projets, en termes de portée, de profondeur, et de séquences d'activités et de livrables.

À cet effet, il importe d'avoir une compréhension commune des risques systémiques et spécifiques, ainsi que des options en termes de gestion et mitigation des risques et d'identifier des trajectoires de convergences locales et de changement d'échelle. Faute de quoi, la persistance de dispersion institutionnelle, ainsi que la fragmentation opérationnelle dans l'espace et dans le temps, pourraient réduire ou retarder la formation d'une masse critique d'interventions aux impacts durables sur la vie des groupes cibles dans des zones sociogéographiques bien déterminées.

La solution aux problèmes de fragmentation institutionnelle et programmatique passe par l'adoption d'une approche systémique comme le **Programme DELTA** - embrassant la multiplicité des secteurs et la diversité des écosystèmes. Le programme DELTA a pour finalité d'appuyer la SAED dans la mise en œuvre de ses lettres de mission et son pilotage est donc assuré par le Comité de suivi et d'évaluation des LM. Il interviendra dans 13

communes des régions de Louga et Saint-Louis et ambitionne, dans une approche programme, d'appuyer plus largement le passage à l'échelle d'innovations (organisationnelles, techniques, partenariales, etc.), la construction de nouveaux référentiels, la poursuite de réformes pour aider la SAED et ses partenaires à relever les défis actuels et ceux à venir (environnement, genre, etc.)

Dès lors, il s'agit ainsi de saisir l'opportunité de la LM 13 pour revisiter et rendre plus efficaces certains instruments ou dispositions régissant les relations entre la SAED, son autorité de tutelle et les projets sous sa supervision.

A cela s'ajoute la durée des projets mis en œuvre par la SAED qui s'étale, à minima, sur une période de 5 ans pour produire des résultats ou effets, dans les court et moyen termes. Alors se pose la problématique de la **maturité des projets financés par l'État et ses partenaires techniques et financiers**. Entre la conception et la mise à disposition du financement, en passant par les différentes étapes sous-jacentes, il peut exister une forte variabilité inhérente au processus pouvant affecter l'atteinte des objectifs des Lettres de Mission de la SAED.

Une période de mise en œuvre de 5 ans permettrait de prévoir des revues intermédiaires avec des indicateurs de performance et éventuellement des déclencheurs à définir.

C - Capitalisation des expériences et redevabilité

Un enjeu non négligeable, dans le cadre la mise en œuvre de la LM13, est la mise en œuvre prochaine du **Programme Développement Économique local et Transition Agro-écologique (DELTA)**, financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Cet important programme³, conçu dans une logique de rupture, tout en valorisant et tirant les leçons de la conduite des projets qui l'ont précédé, s'inscrit directement dans un accompagnement de la mise en œuvre de la LM13. Les choix, dans le contenu et surtout dans le schéma institutionnel, s'inscrivent dans cette orientation. Il est donc important d'assurer une cohérence entre les deux processus, et d'éviter les problèmes de fragmentation institutionnelle et programmatique, et d'éviter une prise en charge insuffisante des importants défis d'inclusion sociale, de performance des chaînes de valeurs sensibles à la nutrition, ainsi que des problématiques de genre et d'adaptation aux changements climatiques.

A cela s'ajoute l'impérieuse nécessité de prendre en compte les orientations de l'Acte 3 de la décentralisation et la capitalisation des projets de nouvelle génération, plaçant les communes au cœur de leur schéma d'intervention (porte d'entrée).

Cette nouvelle LM constitue, dès lors, une opportunité à saisir pour une évolution de paradigme, revisiter et rendre plus efficaces certains instruments ou dispositions régissant les relations entre la SAED, son autorité de tutelle, et les projets sous sa supervision :

- ✓ Une meilleure articulation entre les orientations définies dans la LM et les objectifs des projets et programmes financés par les bailleurs, qui devraient systématiquement être arrimés aux orientations de la LM ou nourrir cette dernière, en termes de capitalisation des bonnes pratiques et de changement d'échelle (scaling-up).
- ✓ Une évaluation des résultats de son intervention afin de tirer les enseignements nécessaires au fur et à mesure de l'exécution de ses LM. Une évaluation exige un recul suffisant pour une appréciation objective sur les options stratégiques, la conception, la pertinence et la mise en œuvre des programmes d'activités.
- ✓ Une préparation dès la dernière année de mise en œuvre d'une nouvelle LM, tenant compte des ré-

³ Le plus ambitieux, en termes d'objectifs et de financement, depuis très longtemps.

sultats, des éléments de capitalisation et des innovations à apporter dans le cadre de son organisation et de son intervention.

Cette LM a été élaborée à travers un processus de concertations/conversations, à tous les niveaux (interne, pouvoirs publics, PTF, autres acteurs impliqués) pour une compréhension commune des enjeux et s'accorder sur les changements souhaités et les moyens à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs. A cet effet, il est prévu des revues intermédiaires avec des indicateurs de performance et éventuellement des déclencheurs à définir. Toutefois, certaines conditions sont nécessaires, pour assurer une gestion axée sur les résultats et conforter l'État dans ses orientations stratégiques et les objectifs fixés. Il s'agit, entre autres, de :

- ✓ Systématiser le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations des Lettres de Mission précédentes (LM 8-LM 12) ;
- ✓ Systématiser la revue stratégique et opérationnelle de la LM en cours pour analyser les trajectoires et les écarts et prendre en temps opportun les mesures correctives qui conviennent ;
- ✓ Procéder à une cartographie et une analyse (SWOT) des acteurs ou porteurs d'enjeux en termes d'importance et d'influence (réelle ou potentielle), dans le contexte des mutations du contexte climatique, économique et social de la VFS et de territorialisation des politiques publiques ;
- ✓ Poursuivre les consultations sur certaines thématiques qui découlent de la réflexion stratégique sur l'innovation et la gestion des connaissances, les convergences locales et les changements d'échelle. La préparation de la 13^{ème} Lettre de Mission a été ainsi enrichie par les inputs des réflexions stratégiques (formulation du Delta, réforme du Conseil Agricole et Rural, diagnostic institutionnel avec l'appui de l'AFD, Partenariat avec les SAR françaises, etc.).

Au regard des conditions supra, l'un des défis majeurs à relever demeure la consolidation du système de pilotage et de suivi-évaluation, permettant de mieux apprécier l'utilisation des moyens engagés par la SAED en complémentarité et en synergie des actions de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeurs agricoles de la VFS.

Il s'agira, sur la période d'exécution de la LM13, dans le prolongement des vastes chantiers engagés avec la LM12, et à partir des orientations du PARES, notamment les objectifs fixés pour la Vallée du fleuve Sénégal, considérée comme zone stratégique :

- ❖ de mener diverses activités pouvant contribuer au développement harmonieux de la rive gauche du fleuve Sénégal et l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations ;
- ❖ de mettre en œuvre un management interne basé sur la capitalisation et une gestion axée sur les résultats et dont la finalité sera d'améliorer, de façon significative, les performances de la **SAED** dans ses missions de service public.
- ❖ d'engager, dès la dernière année de la LM (2024), le processus d'évaluation, en vue d'apprécier les performances obtenues ainsi que les facteurs justifiant les écarts entre les objectifs et les réalisations

Par ailleurs, en marge du programme d'activités de la LM12, la SAED a engagé de vastes chantiers, au plan stratégique⁴, pour mieux asseoir son leadership dans le domaine de l'irrigation et adapter ses capacités d'intervention aux mutations du contexte national et international.

La SAED s'efforcera également de mettre l'accent sur la valorisation de ses résultats et sur l'affichage systématique de sa contribution sur les questions de création d'emplois, d'augmentation des revenus, d'amélioration de la sécurité alimentaire, etc. A cet effet, les études stratégiques déjà réalisées ou en cours seront valorisées et mises à profit pour

⁴ Réflexion pour la diversification des ressources financières, réforme du conseil agricole, digitalisation du conseil, etc.

enrichir cette nouvelle LM

- ❖Capitalisation AHA et modèle 3 PRD et étude de formulation dans le cadre du Programme Delta ;
- ❖Études réalisées dans le cadre du partenariat avec les SAR ;
- ❖Étude des vulnérabilités aux effets attendus du changement climatique dans les zones agro-écologiques de la Vallée du fleuve Sénégal ;
- ❖Étude des enjeux de genre et d'égalité femmes-hommes dans la Vallée du Fleuve Sénégal, etc.).

Enfin, il s'agira de chercher des mécanismes innovants pour afficher la contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), la prise en compte du genre, la résilience pour capter des financements dans le cadre des fonds verts, tout en s'arrimant au Plan Sénégal Émergent.

1-4 Période d'exécution

La treizième lettre de mission de la SAED va s'exécuter sur la période **2021-2025**. Pour la première fois depuis 1981, une LM va être mise en œuvre sur une période cinq (05) ans pour disposer de suffisamment de temps pour une bonne planification des activités, une évaluation des résultats de l'intervention de la SAED et une bonne préparation d'une nouvelle Lettre de Mission, entre autres.





III - OBJECTIFS DE LA TREIZIÈME LETTRE DE MISSION

Dans le contexte décrit ci-dessus, l'intervention de la SAED sur les prochaines années s'inscrira dans une logique de renforcement de son mandat **d'appui au développement des territoires et de manière particulière, de durabilité de l'agriculture irriguée dans la Vallée du Fleuve Sénégal**. Pour atteindre un tel objectif stratégique, les conditions identifiées comme essentielles et devant être réunies sont les suivantes :

- ✓ une disponibilité et une maîtrise de l'eau ;
- ✓ une sécurité foncière des terres ;
- ✓ une gestion optimale des ressources naturelles et foncières ;
- ✓ un renforcement significatif de la superficie exploitable ;
- ✓ une stratégie efficace de maintenance des infrastructures hydro-agricoles ;
- ✓ un renforcement du capital humain pour répondre aux enjeux actuels ;
- ✓ une intensification et une diversification de la mise en valeur agricole incluant toutes les conditions requises comme le financement, la mécanisation, l'appui-conseil/formation, l'organisation-responsabilisation des acteurs, la sécurisation de la production, la mise en marché, l'accompagnement spécifique du secteur privé agricole, etc. ;
- ✓ une mise à disposition à temps des ressources financières dédiées à la mise en œuvre de ses programmes d'activités ;
- ✓ une évaluation continue de ses performances dans le cadre de la GAR.

2-1. Objectifs sectoriels

Conformément aux orientations et aux objectifs définis par l'État du Sénégal pour le secteur agricole, les programmes d'activités de la SAED vont s'inscrire dans les quatre (04) objectifs sectoriels retenus dans la LPSDA :

- ❖ OS1 : Augmenter la production et la productivité agricoles ;
- ❖ OS2 : Diversifier les spéculations et les systèmes de productions agricoles
- ❖ OS3 : Renforcer le dispositif d'appui à la production agricole ;
- ❖ OS4 : Améliorer la gouvernance du secteur agricole.

2-2. Résultats attendus

Au terme des cinq années de la LM13, l'intervention de la SAED dans ces différents domaines devrait se traduire par les résultats suivants :

- ❖ une augmentation du taux d'aménagement du potentiel irrigable de la VFS, du taux d'exploitabilité des surfaces aménagées, du taux de mise en valeur des périmètres, ainsi que des infrastructures hydro-agricoles, qui aura un impact décisif sur :
 - l'amélioration durable de la production et de la productivité agricoles ;
 - la contribution de la VFS à l'autosuffisance nationale en riz, avec une limitation subséquente des importations et des transferts importants de devises qu'elles induisent ;
 - l'intensification des productions pour les cultures de diversification à haute valeur ajoutée (HVA) ainsi que les filières émergentes (gombo, arachide) pour l'autosuffisance visée à travers les Programmes Nationaux et un croît substantiel des exportations;
 - l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des services sociaux de base grâce aux mesures d'accompagnement des projets (pistes de désenclavement, électrification rurale, réseaux d'Adduction en Eau Potable/AEP, infrastructures sanitaires, aménagements pastoraux, etc.) ;
- ❖ un maintien de la disponibilité de l'eau dans les axes hydrauliques à travers la poursuite de programmes de maintenance et la mise en place d'un système de suivi et de contrôle;
- ❖ une amélioration de la Gestion de l'Eau dans les périmètres irrigués, avec un suivi systématique et régulier pour une prise de conscience plus accrue par les usagers, de la nécessité d'assurer une utilisation rationnelle et efficiente de la ressource;
- ❖ une plus grande sécurisation du foncier rural, à travers une meilleure maîtrise des normes de Gestion Foncière par les Collectivités territoriales, la mise à jour et la vulgarisation des outils et instruments (POAS, CDI, SIF, Cartographie du parcellaire) ;
- ❖ une meilleure prise en charge des besoins d'accompagnement des acteurs ruraux à travers la poursuite de la réorganisation du dispositif, l'amélioration des méthodes et outils de Conseil Agricole et Rural (CAR), l'adoption et la valorisation des référentiels techniques issus de la recherche et un accent particulier qui sera mis sur le machinisme agricole afin de répondre aux exigences du calendrier cultural (respect des délais des opérations) ;
- ❖ une plus grande professionnalisation des producteurs, un dynamisme des interprofessions et un renforcement dans un environnement institutionnel et socio-économique incitatif ;
- ❖ l'émergence d'un entrepreneuriat privé rural performant et fortement engagé dans la mise en œuvre des activités agricoles et para agricoles, à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) ;
- ❖ le développement des services et la promotion de l'auto-emploi des jeunes et des femmes dans le secteur agricole et particulièrement dans les filières semencières, de fourniture d'intrants, de fourniture d'équipements, de pièces détachées, etc. ;

- ❖ la prise en compte du développement durable dans l'ensemble des activités de la SAED, de la phase de conception des projets jusqu'à la mise en valeur, par la mise en place de systèmes de management certifiés ;
- ❖ de meilleures conditions de travail pour de plus grandes performances du personnel de la SAED : revalorisation des salaires, révision de l'Accord d'Établissement datant de 1997, renforcement/modernisation des outils de travail (moyens de déplacement, équipements informatiques, matériel et mobilier de bureau, etc.) ;
- ❖ une nette amélioration des performances de la SAED par un renforcement des capacités techniques des structures opérationnelles et des agents à travers un plan de formation adapté aux besoins ;
- ❖ une amélioration de son dispositif de suivi-évaluation pour la planification, la gestion, l'apprentissage et la reddition des comptes.

2-3. Domaines d'activités et articulation à la stratégie nationale

Les sept (07) domaines d'activités définis dans la LM12 et qui s'insèrent dans les quatre programmes du DPPD du MAER seront maintenus, pour rester dans la logique de continuité, pour une meilleure prise en compte du contexte national et des objectifs et attentes fixés dans le cadre des programmes de l'État.

1- Programme 1 : Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales

- Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro-agricoles.
- Maintenance des infrastructures hydroagricoles.
- Gestion de l'Eau, Développement durable et Climat.
- Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local

2- Programme 2 : Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles

- Appui à la mise en marché des produits agricoles

3- Programme 3 : Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rural et appui conseil

- Conseil agricole et Promotion de l'Entreprenariat Privé Rural

4 - Programme 4 : Pilotage et coordination administrative du MAER

- Management et pilotage de la Société.

Le maintien des orientations majeures des interventions de la SAED dans la VFS se justifie principalement par le fait qu'ils s'inscrivent en droite ligne dans les programmes déclinés par la tutelle, et qu'elles demeurent pertinentes par rapport à la mission de la SAED et les enjeux globaux du secteur agricole au Sénégal.

Il s'y ajoute que, pour chacun de ces domaines, des résultats importants ont été enregistrés dans l'exécution de la LM12, avec des avancées significatives, qui nécessitent d'être consolidés, pour un impact plus durable sur la réduction de la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire du pays.

Objectifs sectoriels LPSDA	Programmes DPPD	Domaines d'activités SAED
- OS1 : Augmenter la production et la productivité agricoles	- P1 : Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales	- DA1 : Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro- agricoles - DA2 : Maintenance des infrastructures hydro-agricoles - DA3 : Gestion de l'eau, développement durable et climat ; - DA4 : Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local
- OS2 : Diversifier les spéculations et les systèmes de productions agricoles	- P2 : Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles	- DA5 : Appui à la mise en valeur et à la mise en marché
- OS3 : Renforcer le dispositif d'appui à la production agricole	- P3 : Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rural et appui conseil	- DA6 : Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural
- OS4 : Améliorer la gouvernance du secteur agricole	- P4 : Pilotage et coordination administrative du MAER	- DA7 : Management et pilotage de la Société

2-4.Objectifs de mise en valeur et de production agricoles

Au terme de la mise en œuvre de la LM13, il est attendu, pour les principales spéculations cultivées dans la VFS, un net accroissement des superficies mises en valeur, des productions ainsi que du chiffre d'affaires global généré.

Pour le riz, l'objectif est de passer d'une superficie mise en valeur de **81 279 ha** en 2020 à **119 350 ha** en 2025 et d'une production de **406 216 tonnes** en 2020 à une production de près de **807 425 tonnes** de paddy en 2025. Cette production devrait générer un chiffre d'affaires global qui passerait de **50,777 Milliards FCFA** en année de référence (2020) à plus de **100,928 Milliards FCFA** en 2025.

Pour la tomate, il s'agira d'accroître les superficies emblavées qui devraient passer de **2329 ha** en 2019 à près de **4 366 ha** en 2025, et une production de **130 980 tonnes** de tomate fraîche, équivalant à près de **17 500 tonnes** de concentré, soit un chiffre d'affaires de l'ordre de **5,720 Milliards FCFA**.

Pour l'oignon, les acquis obtenus durant la LM12 - avec notamment une superficie de **8000 ha** cultivée et un objectif atteint à plus **114%** en 2019 - devront être consolidés. Une production de l'ordre de **276 000 tonnes** est ainsi attendue en fin 2025, pour plus de **11 000 hectares** cultivés.



III - LE PROGRAMME D'ACTIVITES

PROGRAMME 1 DPPD : SECURISATION DE LA BASE PRODUCTIVE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES RURALES

DOMAINES D'ACTIVITES :

- ❖ DA1 : Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro-agricoles ;
- ❖ DA2 : Maintenance des infrastructures hydro-agricoles
- ❖ DA3 : Gestion de l'eau, développement durable et climat ;
- ❖ DA4 : Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local

3-1 Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles

3-1-1. Objectifs et résultats attendus

Ce volet de la LM13 vise à (i) augmenter les superficies exploitables de la vallée du Fleuve Sénégal et (ii) améliorer de façon sensible les conditions de mise en valeur des périmètres irrigués.

A cet effet, les résultats attendus au terme de la LM13 se résument ainsi qu'il suit :

- les superficies exploitables ont augmenté, passant de **3 450 ha** au terme de l'exécution de la LM12, à **21 300 ha** en fin LM13 (dont **7912 ha** en création et **13 388 ha** en réhabilitation);
- la disponibilité de l'eau est améliorée à travers la création de **10 km** d'adducteurs (LM12 : **0 km**); les capacités de stockage des produits agricoles de la VFS sont améliorées de **12 000 tonnes** additionnelles (**15 600 tonnes** en fin LM12) ;

○ l'accès aux services sociaux de base dans les zones de production est amélioré à travers la construction d'AEP, la réalisation de **398,9 km** de pistes de désenclavement et de production (**76 km LM12**) et le raccordement à l'électricité.

3-1-2. Contenu du Programme quinquennal

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, le programme quinquennal d'investissements prévu porte sur : (i) la réalisation d'études générales, de faisabilité, d'APS et d'APD-DCE et EIES, (ii) la réalisation d'aménagements structurants, (iii) la création, l'extension, la réhabilitation et la réfection de périmètres irrigués, (iv) la réalisation de travaux de réfection et de construction de locaux, (v) la mise en œuvre de mesures d'accompagnements et (vi) l'identification et la formulation de nouveaux projets et programmes.

3-1-2-1. Études de faisabilité, APS, APD, DCE et EIES

Les études de faisabilité et d'APS portent sur un montant de **1010** millions F CFA et concernent :

- ✍ la réalisation de la Branche A de l'Émissaire du Delta, dans le cadre du projet d'Appui à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS);
 - ✍ le raccordement de certains périmètres à la branche B de l'émissaire dans le cadre du PARIIS;
 - ✍ la réalisation d'ouvrage de contrôle de décrue dans la zone de Podor dans le cadre du PGIRE II;
 - ✍ la réalisation de pistes de désenclavement dans le delta du fleuve Sénégal dans le cadre du PGIRE II;
 - ✍ la phase 1 du programme de Développement Économique Local et Transition Agro-écologique (DELTA);
 - ✍ l'aménagement de PIV dans les délégations de Matam et Bakel dans le cadre du PADAER II.
- la réhabilitation des casiers de Collengal et Moudery Diawara dans le cadre du PARIIS.

Les études APD-DCE et EIES portent sur un montant de **1165** millions F CFA et concernent :

- ✍ la réalisation de la branche A de l'émissaire dans le cadre du PARIIS ;
- ✍ le raccordement de certains périmètres à la branche B de l'émissaire dans le cadre du PARIIS;
- ✍ la phase 1 du programme de Développement Économique Local et Transition Agro-écologique (DELTA);
- ✍ la réhabilitation et l'extension des casiers de la cuvette de Savoigne ;
- ✍ la réalisation d'ouvrage de contrôle de décrue dans la zone de Podor dans le cadre du PGIRE II;
- ✍ la réalisation de pistes de désenclavement dans le Delta du fleuve Sénégal dans le cadre du PGIRE II;
- ✍ l'aménagement de PIV dans les délégations de Matam et Bakel dans le cadre du PADAER II;
- ✍ la réhabilitation des casiers de Nianga et Ndiawar et des PIV de Madina Pété dans le cadre du PGIRE II ;
- ✍ la réhabilitation des casiers de Collengal et Moudery Diawara dans le cadre du PARIIS;
- ✍ les études EIES sur la branche A et de raccordement à a branche B, dans le cadre du PARIIS.

3-1-2-2. Aménagements structurants

Ces travaux, d'un coût global de **20 344 millions F CFA**, porteront sur :

- ▣ Fourniture et installation équipements hydrométriques et télétransmission
- ▣ Travaux Infrastructure d'irrigation secondaire et tertiaire dans le cadre du (PDIDAS)
- ▣ Extension et réhabilitation de pistes de production dans la zone de Savoigne
- ▣ Construction du siège de la délégation du Lac de Guiers dans le cadre du programme DELTA.
- ▣ Réalisation de 64 Km de pistes rurales dans le cadre du PREPIV de Podor / Lot 4 PREPIV ;
- ▣ Réalisation de 45 Km de pistes rurales dans le cadre du Projet agricole de Matam (Lot 3)
- ▣ Réalisation de 53 KM de pistes rurales dans le cadre du projet APEFAM 1
- ▣ Travaux de réparation de l'ouvrage de contrôle de décrue de Yédia
- ▣ Réalisation de 50 KM de pistes rurales dans le cadre du projet APEFAM 2

3-1-2-3. Périmètres irrigués

Les travaux concernant les périmètres irrigués, prévus dans le cadre de la LM 13, portent sur une superficie globale de **24 074 ha**, dont **7 912 ha** de nouvelles créations, **13 388 ha** qui seront réhabilités et **2 774 ha¹** réfectionnés. Leur coût global est de **106 804 millions F CFA**.

Les nouveaux aménagements concernent les projets et programmes ci-après :

Projets et Programmes	Etat d'avancement	Superficie (ha)
Aménagement tertiaire du PDIDAS	Travaux en cours et fin projet prévu le 30/06/21	1 060
Projet indien	-	1 200
Phase 1 Programme DELTA	En cours de formulation et signature conversion prévue en mai 2021	2 000
Réhabilitation/extension des casiers de la cuvette de Savoigne	-	60
Programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	Démarrage en juin 2021 pour 6 mois	253
Projet de développement durable et inclusif de la chaîne de valeur du riz	-	280
PREPIV	Démarrage prévu en mai 2021	532
APEFAM 1	Travaux en cours, fin prévue décembre 2021	867
APEFAM 2	Travaux en cours, fin prévue en 2023	650
PADAER phase II	Convention signée, démarrage prévu en 2021	1 000
Travaux complémentaires prévus dans le cadre du projet Waoundé	Travaux en cours, fin prévue en juin 2021	10
Total		7 912

¹ Ce volet est développé dans le domaine Maintenance des IHA

Quant au volet réhabilitation de périmètres, il sera réalisé dans le cadre des projets suivants :

Projets et Programmes	Niveau de maturité	Superficie (ha)
Aménagement périmètre Grande Digue/Tellel	Travaux en cours et fin prévue en avril 2022	3 100
Phase 1 Programme DELTA	En cours de formulation, signature convention prévue en mai 2021	3 000
Réhabilitation et extension des casiers de la cuvette de Savoigne		334
Production de riz irrigué dans la VFS avec la JICA	Convention signée et démarrage prévu en août 2021	2 000
Projet d'amélioration de la CVR par la KOICA à Podor		71
PREPIV	Démarrage prévu en mai 2021	2 633
Production de riz irrigué dans la VFS avec la JICA	Convention signée et démarrage prévue en août 2021	2 000
Projet indien		250

3-1-2-4. Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement prévues au titre de la LM13 et qui visent une meilleure valorisation des projets et programmes à dérouler, portent sur des volets de renforcement de capacités (des producteurs et du dispositif de la SAED), de réfection de bases vie et/ou de bureaux de la SAED, la réhabilitation d'écoles, la création d'une rizerie, la fourniture de moto faucheuses, de batteuses, de décortiqueuses, de tracteurs, de moissonneuses-batteuses, l'électrification rurale, l'adduction d'eau potable, etc. pour un coût global de 2 036 Millions F CFA. Il s'agit des projets ci-après :

Délégations	Prestations	Sources de financement
Dagana/LG	Fourniture de matériels agricoles dans le cadre projet Savoigne	BADEA
	AEP dans le cadre projet Savoigne	BADEA
	Construction de magasins de stockage dans le cadre projet Savoigne	BADEA
	Electrification rurale dans le cadre projet Savoigne	BADEA
	Travaux d'aménagement de voies d'accès et de finition des unités de transformation de produits agricoles destinées aux groupements féminins de la délégation de Dagana et du lac de Guiers	BM/IDA
Podor	Construction logement Coordonnateur et réfection bureaux de l'UGP dans le cadre du PREPVI	ETAT/ BOAD
	Travaux de réfection des bases vie dans le cadre du projet AIDEP	Etat/AFD
	Mise en place de rizerie dans le cadre PREPVI	BOAD
	Construction magasins de stockage dans le cadre PREPVI	BOAD
	réhabilitation d'écoles dans le cadre de PREPVI	BOAD
	Acquisition de matériels agricoles dans le cadre PREPVI	BOAD
	Realisation de point d'eau pour le betail dans le cadre du PREPVI	BOAD
	Renforcement de capacité des producteurs de Podor dans le cadre du PREPVI	BOAD
	Renforcement de capacité du dispositif de Podor et de l'UGP dans le cadre du PREPVI	BOAD

3-1-3. Financement à rechercher

En sus du programme ci-dessus, d'autres activités (études, travaux et fournitures) sont prévues mais dont le financement

n'est pas encore disponible. Le coût global de ces activités est estimé à **166 585 millions FCFA** dont **1 335 millions FCFA** pour les études et **165 250 millions FCFA** pour les travaux. Le détail est donné en annexe.

Le programme d'aménagement mettra un accent particulier sera mis sur les jeunes et les femmes aussi bien dans les périmètres à aménager qu'au niveau des mesures d'accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes de la SAED.

3-1-4. Moyens de mise en œuvre

3-4-3-1 Ressources humaines

Les besoins complémentaires en ressources humaines pour une prise en charge optimale de ce volet de la mission sont les suivantes :

STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	NOMBRE	PROFIL/NIVEAU
Délégation de Matam	Responsable Programme Aménagement	01	TS Génie Rural (Bac + 2)
Délégation du Lac de Guiers	DAGE	01	Ingénieur
Délégation de Podor	Responsable des Travaux	01	DUT GR

3-4-3-2 Coût du programme

Le coût du programme d'investissements publics de la LM13 est évalué à **131 359 millions FCFA** répartis comme suit :

Études de faisabilité, APS :	1 010 millions FCFA
Études APD :	1 165 millions FCFA
Aménagements structurants :	20 344 millions FCA
Périmètres ¹ :	106 804 millions FCFA
Mesures d'accompagnement :	2 036 millions FCFA

Les coûts d'intervention² sont estimés à 327 millions pour les cinq années. Le détail par année est présenté en annexe. A cela s'ajoutent des financements à rechercher estimés à un coût global de **166 585 millions FCFA**.



3-2 Maintenance des Infrastructures Hydroagricoles

3-2-1. Objectifs et résultats attendus

Ce volet porte sur l'amélioration continue du service de l'eau au niveau des axes hydrauliques, le maintien de la performance des équipements de pompage et l'entretien des périmètres non transférés, des PIV et PIP ainsi que des infrastructures d'intérêt général. De façon spécifique, il s'agira d'une part, (i) de consolider les acquis de la politique de maintenance et d'autre part, (ii) d'améliorer la participation des usagers bénéficiaires dans la mise en œuvre des travaux de maintenance.

Il est ainsi attendu à terme les résultats suivants :

- ✿ la fonctionnalité des infrastructures hydro-agricoles est assurée à travers :
 - l'entretien d'un linéaire global de **799 km** d'adducteurs et émissaires (LM12 : **167 km**),
 - l'entretien de **7325 ha** de PNT et de PIV de 1^{ère} et 2^{ème} générations (LM12 : **2072 ha**),
 - la remise en état d'un linéaire de **280 km** de pistes et digues de protection (LM12 : **0 km**)
 - la réfection **4599 ha** de périmètres irrigués (LM12 : **472 km**);
- ✿ la fonctionnalité des équipements électromécaniques et hydromécaniques est assurée à travers l'entretien de **28** stations de pompage structurantes et non transférées;
- ✿ le taux de recouvrement est porté à **85%** en fin LM 13, contre **67%** en dernière année LM12 .

3-2-2. Contenu du programme quinquennal

Le programme de maintenance porte sur les quatre volets majeurs ci-après :

- ✿ la maintenance des adducteurs et émissaires de drainage;
- ✿ la maintenance des périmètres irrigués ;
- ✿ la maintenance des infrastructures d'intérêt général ;
- ✿ la maintenance et le renouvellement des équipements de pompage électromécaniques.

Ces activités sont réalisées grâce à une dotation financière de l'État à laquelle s'ajoute une contribution des usagers bénéficiaires.

3-2-2-1 Maintenance des adducteurs et émissaires de drainage

Cette activité est prise en charge à travers le FOMAED. Durant la LM13, il est prévu d'entretenir un linéaire global de **799 km** d'adducteurs et émissaires, répartis comme suit :

Délégations	Adducteurs		Émissaires		Total	
	Nombre	Linéaire	Nombre	Linéaire	Nombre	Linéaire
Dagana	10	479 km	7	153 km	17	632 km
Podor	1	82 km	1	60 km	2	142 km
Matam	2	25 km	-	-	2	25 km
Total	13	586 km	8	213 km	21	799 km

Les ressources financières, estimées à **5 706 Millions FCFA TTC**, se répartissent comme suit :

- *Etat du Sénégal* : **4 701 Millions FCFA TTC.**
- *Usagers* : **1 005 Millions FCFA TTC.**

Le programme prévisionnel est présenté en annexe.

Les axes hydrauliques à entretenir prioritairement seront déterminés de manière rationnelle en utilisant le logiciel de modélisation SIC combiné aux méthodes de contrôle des plantes aquatiques.

Concernant la contribution des usagers au **FOMAED** fixée à **1 005 Millions FCFA** pour la durée de la **LM13**, l'évolution du taux de recouvrement est projetée comme suit :

- ✿ 80% du montant facturé en 2021 (195 Millions FCFA) ;
- ✿ 80% du montant facturé en 2022 (200 Millions FCFA) ;
- ✿ 80% du montant facturé en 2023 (200 Millions FCFA) ;
- ✿ 85% du montant facturé en 2024 (205 Millions FCFA) ;
- ✿ 85% du montant facturé en 2025 (205 Millions FCFA) ;

Pour faciliter l'atteinte de ces taux projetés, la SAED travaillera en lien avec les acteurs concernés, sur les conditions dont particulièrement :

- ✿ la mise en œuvre des mesures de correction édictées dans les cas de non-respect des dispositions relatives au paiement de la redevance FOMAED ;
- ✿ l'application effective de mesures coercitives pour les usagers refusant de s'acquitter de la redevance ;
- ✿ l'instauration de mesures incitatives dont une discrimination positive à l'égard des bons payeurs notamment dans le cadre des subventions accordées par l'Etat ;
- ✿ l'exécution automatique par LBA de la redevance FOMAED inscrite dans les demandes de crédit en fonction des réalisations effectives comme pour la redevance OMVS ;
- ✿ l'implication des structures de microfinance et autres promoteurs dans le financement et le recouvrement de la redevance FOMAED dans le cadre du crédit de campagne qu'ils accordent aux producteurs à l'instar de LBA et du GIE Mbodj & frères.

3-2-2-2 Maintenance des périmètres irrigués

Cette activité est prise en charge à travers le FOMPI qui assure la couverture financière des travaux d'entretien des périmètres publics non transférés, des PIV. Pour la LM13, le programme porte sur la consolidation des réseaux d'irrigation et de drainage (canaux et drains) et le reprofilage des diguettes ainsi que la reprise de planage de parcelles pour 7 325 ha.

Le montant prévu pour la réalisation des travaux est évalué à **1 240 Millions FCFA TTC**.

Le programme prévisionnel est présenté en annexe.

3-2-2-3 Maintenance des infrastructures d'intérêt général

Pour le FOMIIG, le programme de la LM13 vise à améliorer l'accessibilité des exploitations agricoles ainsi que le transport des personnes, des biens et des produits agricoles.

Les crédits inscrits au titre du FOMIIG, soit **1 680 Millions FCFA TTC**, financés entièrement par l'Etat, sont destinés à la réalisation des travaux de remise en état des digues de protection et des pistes de desserte du Delta et de la VFS pour un linéaire total de **280 km**.

Le programme prévisionnel est présenté en annexe.

*3-2-2-4 Maintenance et renouvellement des équipements électromécaniques***A. Maintenance des équipements électromécaniques des stations de pompage transférées.**

Les opérations de maintenance prévues durant la LM13 concernent les électropompes de toutes les stations de pompage (SP) déjà sous contrat avec la SAED, ainsi que celles des nouvelles stations en cours d'implantation dans le cadre des projets en cours.

A terme, près de 671 électropompes à maintenir seront touchées dans le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal.

B. Renouvellement des équipements de pompage des SP structurantes et celles non-transférées

Les stations de pompage de Noar et de Ronkh sont dans un état de dégradation avancée du fait de l'extrême vétusté de leurs électropompes et armoires électriques (pannes récurrentes qui freinent la mise en valeur).

Il est ainsi prévu l'acquisition de nouvelles électropompes, d'un local d'atelier de maintenance, les équipements, un moyen logistique d'intervention (gros travaux d'entretien et réparation...) pour un coût total de 563 Millions FCFA, afin d'assurer une sécurité hydraulique pour les irrigations et drainages.

Le détail du programme d'exécution est présenté en annexe.

*3-2-3. Moyens de mise en œuvre**3-4-3.3 Ressources humaines*

Outre le personnel en place, les ressources humaines nécessaires à la conduite optimale des programmes pour ce volet sont les suivantes :

Postes à pourvoir	Nombre	Profils
Electromécanicien	01	Technicien en électromécanique
Electriciens	03	Technicien en électricité

3-4-3.4 Coût du programme

Le coût global pour atteindre ces objectifs est évalué, sur la base des prix unitaires couramment appliqués par les entreprises, à **9 264 Millions FCFA TTC** à financer comme suit :

Etat du Sénégal : 8 259 Millions FCFA TTC.

Usagers : 1 005 Millions FCFA TTC.

FOMAED	: 4 701 Millions FCFA TTC
FOMPI	: 1 240 Millions FCFA TTC
FOMIIG	: 1 680 Millions FCFA TTC
Renouvellement des SP et maintenance	: 563 Millions FCFA TTC
Moyens matériels	: 75 Millions FC FA TTC
Usagers	: 1 005 Millions FCFA TTC

Les coûts d'intervention¹ sont estimés à **166 millions FCFA** pour les cinq années de la LM13. Le détail est donné en annexes.

3-2-4. Travaux de réfection des périmètres irrigués et d'axes hydrauliques

❖ Réfection de périmètres irrigués dans le cadre des projets et programmes

En ce qui concerne le programme de réfection projeté pour la LM13 à un coût de **4 181 millions F CFA**, il concernera une superficie de **2 774 ha** à toucher dans le cadre des projets et programmes suivants :

Projets/programmes	Superficie (ha)
PDIDAS	234
PARIIS	1 140
PADAER	1 000
Périmètres inondés de Bakel	400

❖ Autres réfections

Les besoins non couverts portent sur un montant global de l'ordre de **4 000 Millions F CFA** (à rechercher) pour entretenir les axes hydrauliques non concernés par le FOMAED et les autres périmètres non concernés par le FOMPI.

❖ **Axes hydrauliques non concernés par le FOMAED** : Il s'agit des axes secondaires d'irrigation et de drainage non concernés par les axes du FOMAED comme ceux de l'OMVS (au nombre de 11 pour un linéaire total de 40 km), du PDMAS (au nombre de 6 pour un linéaire total de 30 km) du Lac de Guiers (au nombre de 92 pour un linéaire total de 321 km) et d'autres pour un linéaire total de 45 km repartis entre les différentes délégations.

L'entretien de ces axes est de la responsabilité directe des usagers concernés mais nécessite l'appui de l'Etat pour permettre une mise en valeur convenable des superficies dominées.

Un budget supplémentaire de **600 Millions F CFA** par an serait nécessaire pour un soutien en entretien de ces axes et de ce fait sécuriser la mise en valeur, en moyenne, de 40 000 ha par année.

❖ **Autres périmètres non concernés par le FOMPI** : Le caractère sommaire des PIV appelle à un soutien continu de la part de l'État pour maintenir des conditions minimales d'exploitation. Un budget estimé à 200 Millions F CFA par an permettrait d'assurer l'entretien et donc l'exploitation de 2 000 ha.

❖ Lac de Boundoum



¹ Hors salaires et formation

3-3 Gestion de l'eau, développement durable et climat

3-3-1. Objectifs et résultats attendus

Pour la gestion de l'eau, l'objectif poursuivi est de garantir la desserte et la satisfaction des besoins en eau liés aux prévisions de mise en valeur, exprimés le long des axes hydrauliques pour les différentes spéculations.

Il s'agira, dans le contexte actuel marqué par le renforcement de la politique de sécurisation alimentaire en riz, de veiller à ce que la disponibilité de l'eau ne soit pas une contrainte pour l'atteinte de cet objectif, cette spéculation étant une des plus grandes consommatrices d'eau.

En outre, les perturbations climatiques notées ces dernières années, qui ont des impacts significatifs sur les activités agricoles et globalement sur les systèmes production dans la Vallée du fleuve Sénégal justifient d'adopter une approche plus globale et inclusive du développement rural. Aujourd'hui, les interventions de la SAED ne doivent plus seulement se focaliser sur l'accompagnement et le suivi de la gestion des impacts potentiels liés aux travaux, mais d'adopter une position proactive en prenant en compte la question du développement durable dans sa globalité. Dès lors, il s'agit pour la SAED de prendre en compte les enjeux climatiques et de développement durable dans son intervention.

C'est ainsi que les résultats attendus au terme des cinq (5) années de la LM13 sont les suivants :

- ❖ les besoins en eau des cultures sont satisfaits;
- ❖ les risques environnementaux liés aux activités de la SAED sont maîtrisés à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'un **système de management environnemental**;
- ❖ un plan d'actions, prenant en compte l'intégration opérationnelle de l'adaptation aux changements climatiques dans les activités de la SAED et de ses partenaires ainsi que les besoins en termes de renforcement des capacités, est mis en œuvre..

3-3-2. Contenu du programme quinquennal

La gestion de l'eau se mène à trois (03) niveaux différents : au niveau du fleuve avec l'OMVS, au niveau des axes hydrauliques, et au niveau des périmètres irrigués.

3-3-2-1. Gestion de l'eau au niveau du fleuve Sénégal

Il s'agira notamment de veiller, à travers des programmes bimensuels, au suivi des consignes de gestion des barrages de Manantali et de Diama avec les prévisions de mise en valeur. Cela se fera à travers la participation aux réunions de la Commission Permanente des Eaux (CPE) de l'OMVS.

3-3-2-2. Gestion de l'eau au niveau des axes hydrauliques

Pour une meilleure connaissance de l'évolution des plans d'eau, un suivi régulier des différents axes hydrauliques est effectué.

A cet effet, un système de télétransmission et télégestion des données hydrauliques sera mise en place au niveau de la délégation de Dagana pour une gestion optimale de la ressource en eau. Par ailleurs, pour les sites non encore équipés de ce dit système, il sera opéré à des lectures directes grâce au dispositif composé d'échelles limnimétriques et de thalimèdes.

Pour la maîtrise de la capacité des axes hydrauliques, la SAED effectue périodiquement des mesures de débit par le biais d'un ADCP (Acoustic Doppler Current Profiler) et relève les données issues des débitmètres automatiques type SLD.

Enfin, le suivi et la rationalisation de la maintenance des infrastructures hydro agricoles seront améliorés à travers le

modèle de simulation hydraulique (SIC).

3-3-2-3. Gestion de l'eau au niveau des périmètres

En complément du suivi des interventions sur les axes pour garantir leur hydraulicité, un suivi systématique et régulier des prélèvements d'eau et de leur utilisation au niveau des différents périmètres mis en valeur sera assuré. Les résultats feront l'objet de restitutions systématiques et de partage avec les Unions Hydrauliques chargées de leur exploitation.

Ce suivi aidera à détecter les stations qui ont des coûts d'exploitation anormalement élevés et de comparer les performances au niveau des différents périmètres. Cela permettra de mieux orienter le conseil en gestion de l'eau et d'aider à une utilisation rationnelle et efficiente de la ressource.

Le travail va concerner l'ensemble des stations dans les délégations de Bakel et de Matam. Mais, compte tenu du nombre très élevé de stations de pompage dans les délégations de Dagana et de Podor, il sera retenu, annuellement, un échantillon de 3 stations dans chaque délégation.

Il est également envisagé d'organiser une formation des producteurs des nouveaux périmètres sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau.

3-3-2-4. Développement durable et climat

La SAED envisage, avec la LM13, de parachever son objectif d'asseoir le développement durable dans l'ensemble de ses activités. Cette ambition s'appuie sur deux piliers (i) la prise en compte de la dimension climat notamment par l'identification des vulnérabilités dans les systèmes agro-écologiques de la vallée du fleuve et la mise en œuvre d'un plan d'action en vue de réduire ces vulnérabilités ; (ii) de mettre en place un dispositif de gestion pour concilier les objectifs de développement de l'agriculture avec la préservation de l'environnement. Ce Système de Management Qualité et Environnemental (SMQE) a pour objectifs de :

- ❖ ancrer le management environnemental dans toutes les direction/délégation de la SAED ;
- ❖ rendre les outils actuels de suivi-évaluation des ressources naturelles opérationnels ;
- ❖ capitaliser les données du suivi-évaluation environnemental au sein d'une plateforme partagée ;
- ❖ atteindre un niveau d'exigences E&S SAED équivalent à celui des bailleurs.

A- Suivi et contrôle environnemental

Le programme d'intervention sera axé sur (i) le suivi qualitatif de la ressource en eau dans la VFS; (ii) le suivi des indicateurs environnementaux; et (iii) le renforcement de capacité des populations et organisations paysannes aux bonnes pratiques agroenvironnementales adaptées aux changements climatiques.

La mise en place de l'Observatoire des plantes aquatiques dans le cadre du plan d'actions de la maintenance des IHA et le système de télédétection permettront un suivi de l'évolution de la biomasse aquatique. Dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques, des projets sectoriels d'adaptation seront proposés pour financement.

B- Mesures d'intégration, de conservation et de restauration de l'Environnement

Conformément au Code de l'Environnement, toutes les études de projet doivent intégrer systématiquement une évaluation des impacts sur l'environnement. Ces études sont réalisées par des consultants agréés par le Ministère en charge des questions environnementales et suivront la procédure requise en la matière pour l'obtention du Certificat de Conformité environnementale.

3-3-3. Moyens de mise en œuvre

3-3-3-1. Ressources humaines

STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	NOMBRE	PROFIL/NIVEAU
CQHSE	Environnementaliste	01	Bac+5 en géographie ou sciences de l'environnement
	Expert en climat	01	Bac+5 en climatologie, géographie et spécialisé en climat
DAIH	Chef Laboratoire	01	Spécialiste en chimie du sol et de l'eau

3-3-3-2. Coût du programme

Les coûts d'intervention¹ sont estimés à 106 millions FCFA pour les cinq années de la LM13. Le détail est donné en annexe



¹ Hors salaires et formation

3-4 Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local

3-4-1. Objectifs et résultats attendus

Malgré les importants résultats de la LM12, sur ce volet, l'accentuation de la compétition pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles appelle une consolidation des acquis et un renforcement du partenariat avec les communes

Il s'agit, pour la SAED, dans le contexte de l'Acte 3 de la décentralisation, de renforcer son mandat d'appui aux communes pour l'aménagement et le développement économique de leurs territoires, en proposant une offre de services adaptés aux besoins des acteurs locaux, aux enjeux de valorisation durable des ressources, d'évolution des modes de production agricole et pastorale.

L'option stratégique de réorganisation du dispositif d'appui-conseil sera confortée pour prendre en charge de manière effective la dimension territoriale dans l'accompagnement des acteurs ruraux, ainsi que la définition et la mise en œuvre de stratégies de développement économique local, à partir des filières jugées porteuses. L'effort sera également fait pour asseoir une synergie dans la mise en œuvre des activités en vue d'impacter, de manière significative et durable, sur l'économie locale.

De façon spécifique, il s'agira :

- ❖ de poursuivre l'extension, ainsi que l'amélioration du niveau d'appropriation et de mise en application des outils d'appui à la gouvernance foncière et territoriale;
- ❖ de consolider les importants acquis et les investissements réalisés dans le cadre des FAI ;
- ❖ de poursuivre le programme de renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs locaux pour plus d'autonomie dans la mise en œuvre des outils fonciers et des investissements;
- ❖ de promouvoir et d'aider à la mise en œuvre de l'intercommunalité pour une mutualisation des ressources naturelles, humaines, financières et techniques, en vue d'une planification intégrée des interventions et un portage des défis communs.

La SAED s'attachera également à mettre en œuvre les recommandations issues des différents diagnostics réalisés dans le cadre de diverses études, ainsi que les résultats de l'atelier national de janvier 2020 évoqué supra, dont la feuille de route fera l'objet d'un plan d'actions spécifique qui sera déroulé sur l'ensemble de la VFS.

A terme, il est attendu les résultats suivants :

- ❖ La gouvernance foncière des communes de la VFS est améliorée à travers :
 - la mise en place de **10 nouveaux POAS** (LM12 : 0)
 - l'implémentation du SIF dans **50 communes** de la zone d'intervention (LM12 : **25 communes**)
 - l'accompagnement de **50 communes** dans l'application des outils fonciers (LM12 : **25 communes**)
- ❖ Un accompagnement de **50 communes** pour le développement économique intégré et durable des territoires ruraux est assuré à travers **30 sessions** de renforcement de capacités pour **500** acteurs locaux.

3-4-2. Contenu du programme quinquennal

Partant des considérations ci-dessus, le programme de la LM13 portera sur:

- ❖ L'extension et la consolidation des outils fonciers,
- ❖ L'appui à la maîtrise d'ouvrage communale et au développement économique local,

- ❖ Le renforcement des synergies avec les divers partenaires des CT,
- ❖ L'appui à la gestion des ressources naturelles et à la sécurisation du foncier pastoral
- ❖ La promotion de l'intercommunalité.

3-4-2-1. Extension et consolidation des outils de sécurisation du foncier

3.4.2.4.1. Le plan d'occupation et d'affectation des sols (POAS)

Après plus de deux décennies de mise en œuvre dans la VFS et malgré les contraintes liées à l'appropriation/appliquation du POAS, beaucoup d'avancées ont pu être notées. Une bonne partie du programme de la LM13 concernant ce domaine d'activités consistera à les consolider (à travers l'appui à la mise en application), mais également à poursuivre le déploiement de l'outil dans les communes qui n'en disposent pas encore, tout en insistant sur la valorisation des expériences passées.

A. Élaboration de nouveaux POAS

L'extension des POAS sur les communes qui n'en disposent pas encore, va poursuivre. Ainsi, dix (10) nouvelles opérations sont prévues sur la période couverte par la LM13. Les communes concernées se répartissent entre les Délégations du Lac de Guiers (communes de Barkédji, Ouarkhokh, Thiamène Diolof, Tessékéré, Yang-Yang, Boulal et Dodji) et de Bakel (communes de Bani Israel, Koussan et Sinthiou Mamadou Bouba).

Le programme va également concerner les communes de Yang-Yang et de Tessékéré, dont les opérations ont été engagées durant la LM12.

B. Mise à jour des anciens POAS

L'actualisation des POAS concernera, durant la LM 13, d'une part les communes bénéficiaires du Programme DELTA (zone de concentration et zone diffuse), réparties entre les Délégations de Dagana (Ndiébène Gandiol, Gandon, Fass, Diama, Ronkh et Bokhol) et du Lac de Guiers (Ngnith, Mbane, Syer, Keur Momar Sarr, Nguer Malal, Labgar, Gandé et Mboula), et d'autre part celles de Moudéry, Ballou, Gabou et Bellé, situées dans la Délégation de Bakel. La mise à jour du POAS de ces quatre (4) dernières communes, initialement prévue dans la LM12, n'a pas pu se réaliser du fait de l'absence de personnel dédié à l'appui à la sécurisation foncière au niveau de ladite Délégation

C. Appui à la mise en application des POAS

Les communes qui disposent déjà d'un POAS ont un besoin réel d'accompagnement de proximité dans la mise en application de l'outil. Il s'agira, durant la LM13, de les conforter et de les renforcer en mettant l'accent sur l'animation des organes du POAS et le suivi de la mise en œuvre des investissements nécessaires à l'opérationnalisation du plan. Pour ce faire, les activités suivantes sont prévues :

- ❖ Edition des documents POAS ;
- ❖ Mise en place et renforcement des capacités des organes de mise en application du POAS;
- ❖ Appui à la vulgarisation et à la communication sur le POAS, à travers notamment l'élaboration d'un modèle de plan de communication sur l'outil, à adapter à chaque commune,
- ❖ Mise à la disposition des acteurs, des supports afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la mise en application de l'outil ;
- ❖ Traduction des supports POAS dans les principales langues nationales parlées dans les communes ;
- ❖ Accompagnement des communes dans l'identification des stratégies pour l'autofinancement des activités d'animation de leur POAS ;

- ❖ Accompagnement de proximité des acteurs communaux, via le dispositif de CA, pour une bonne appropriation et une application des POAS.

3.4.2.4.2. *La Charte du domaine irrigué de la VFS (CDI)*

Depuis la signature de la CDI en 2007, différentes activités ont été menées afin de la vulgariser et favoriser son appropriation et son application par les différents acteurs concernés. Conformément au programme de la LM12, l'atelier national de Janvier 2020 a été une occasion pour faire, pour la première fois, un bilan de la mise en œuvre de la CDI avec les différents acteurs concernés, pour mesurer son niveau d'appropriation et son application effective par les communes et proposer les réorientations nécessaires.

Le programme de la LM13 portera surtout sur la mise en œuvre des recommandations de cet atelier.

Il s'agira, notamment, de :

- ❖ Poursuivre la diffusion de la CDI auprès des acteurs et usagers de l'espace, en impliquant davantage l'administration territoriale et à travers, notamment, la vulgarisation des supports en langues nationales ;
- ❖ Renforcer les capacités du dispositif de CA afin d'assurer un accompagnement de proximité aux communes dans le traitement des demandes de terre et le suivi de la mise en valeur, conformément à la CDI ;
- ❖ Accompagner les communes dans la signature de l'engagement CDI par les attributaires de terres, notamment dans le cadre des projets et programmes agricoles.

3.4.2.4.3. *Le Système d'information foncière (SIF)*

L'une des innovations majeures de la politique d'appui à la gouvernance foncière et territoriale décentralisée dans la VFS, a été la mise en place d'un Système d'Information Foncière (SIF) permettant de passer de l'enregistrement manuel des affectations foncières, avec toute la liasse foncière, à l'intégration de toutes les informations dans une base de données associée à un système d'informations géographiques.

Il s'agira de travailler à renforcer les acquis des LM11 et LM12, notamment à travers les différents projets. Les actions prévues sont les suivantes :

- ❖ Poursuite du déploiement du SIF au niveau des communes de la VFS incluant un appui au renforcement en matériels informatiques et de bureau, et à leur maintenance;
- ❖ Poursuite de la cartographie des affectations foncières et des campagnes de formalisation des occupations ;
- ❖ Poursuite du renforcement de capacités des gestionnaires du SIF et autres agents fonciers des communes ;
- ❖ Accompagnement des communes dans le cadre des sauvegardes des SIF ;
- ❖ Collaboration avec la DGID et le PROCASSEF, notamment dans l'intégration du NICAD dans le SIF,
- ❖ Renforcement du dispositif interne et des procédures de pilotage, d'administration et de mise à jour du SIF;
- ❖ Redynamisation et formalisation des Comités régionaux de suivi et de supervision du SIF (COSSIF).

3.4.2-2. *Appui à la maîtrise d'ouvrage communale et au développement économique local*

Il s'agira, à partir des expériences capitalisées dans la mise en œuvre des FAI des différents projets, passés ou en cours d'exécution (PACR, AIDEP, ASAMM/APEFAM), de poursuivre l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale et au développement économique local dans les différents territoires ruraux de la zone d'intervention de la SAED.

De manière spécifique, les activités porteront, en priorité, sur :

- ❖ l'appui aux CT dans l'identification des investissements prioritaires éligibles (suivant les critères standards de la SAED), en lien avec la mise en application des outils fonciers et/ou concourant au développement économique local;
- ❖ le conseil et l'assistance aux CT dans l'élaboration et/ou la mise à jour de leurs documents de planification (pour une meilleure intégration des outils fonciers et une prise en compte des enjeux de gouvernance foncière), ainsi que dans l'élaboration et le suivi de l'exécution de leur budget et de leur Plan Annuel d'Investissement (PAI) ;
- ❖ le renforcement des capacités des CT concernées par le FAI en matière de passation des marchés et de suivi/contrôle de l'exécution des marchés financés par le FAI ;
- ❖ le conseil et l'assistance aux CT dans la gestion et la pérennisation des investissements,
- ❖ la participation aux dynamiques de mise en cohérence des différents projets intervenant dans les territoires, et de renforcement de l'inter-territorialité.

La réalisation de ces activités sera facilitée par le parachèvement des réformes engagées dans la mise en œuvre de la LM12 pour une meilleure prise en compte de l'entrée par les territoires, par les services centraux et décentralisés de la SAED, en charge des différents volets de sa mission.

3-4-2-3. Renforcement de la collaboration avec les CT et leurs partenaires

Durant la LM12, la SAED s'est employée à asseoir une synergie d'actions au sein des territoires, en vue d'une meilleure coordination des appuis aux communes.

Il s'agira, durant la LM13, de renforcer et de systématiser cette dynamique collaborative, au travers de conventions avec divers partenaires stratégiques :

- ❖ L'administration territoriale (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets) dont l'implication dans les processus de conception des outils et d'animation des territoires augmente, de manière significative, les chances de succès durable ;
- ❖ La Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID), notamment dans la perspective d'intégration du NICAD dans le SIF;
- ❖ Les Projets et programmes qui interviennent sur les mêmes problématiques, en vue d'une meilleure harmonisation, gage de l'efficacité et de l'efficience des interventions;
- ❖ La Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT), notamment à travers les receveurs municipaux, dans le cadre de la mise en œuvre des modalités de mobilisation et d'exécution des fonds mis à la disposition par la SAED, sous forme d'appui budgétaire aux communes bénéficiaires, dans le cadre des FAI;
- ❖ Les services techniques régionaux engagés dans l'appui aux communes, notamment les Agences Régionales de Développement (ARD), en vue d'une meilleure intégration des outils de gouvernance foncière avec les autres outils de planification économique des territoires (PDC et PDD) ;
- ❖ Les diverses initiatives et/ou cadres de réflexion et d'échanges entre les acteurs sur la gouvernance foncière au niveau national (plateformes, observatoires, organisations de la société civile, etc.;
- ❖ Les universités, et structures de recherche, privées ou publiques actives dans la recherche-action sur

le foncier rural;

❖ Les Sociétés d'Aménagement Régionales (SAR) de France.

Par ailleurs, la SAED va continuer à participer aux débats et réflexions stratégiques sur les questions en lien avec ses activités et ses missions (foncier, décentralisation, etc.) et à suivre les dynamiques nationales (réformes, etc.) dont la mise en œuvre aura un impact sur la conduite de ses programmes et/ou ses résultats.

La finalité est de consolider le partenariat avec les Collectivités territoriales et d'anticiper sur le futur Pôle-Territoire Nord dont la configuration épouse, à peu près, les contours de la zone d'intervention de la SAED.

3-4-2-4. Appui à la gestion des ressources naturelles et à la sécurisation du foncier pastoral

Il s'agit ici, en complément des actions prévues pour mieux en compte la question du développement durable, de travailler à développer, au sein des territoires, des stratégies qui prennent en charge les vulnérabilités aux changements climatiques.

3.4.2.4.1. Renforcement des Unités pastorales et articulation avec les autres outils

Les initiatives engagées durant la LM12 vont se poursuivre dans le cadre des projets ASAMM et APEFAM. Il s'agira également d'évaluer ces processus innovants en vue de mesurer les possibilités de mise à l'échelle.

Enfin, il est prévu d'analyser, avec les différents acteurs, l'articulation entre les POAS et les UP, pour mieux assurer la complémentarité de deux outils, au sein d'un même territoire.

3.4.2.4.2. Appui à la réalisation de mise en défens

Dans le cadre du Projet AIDEP, financé par l'Agence Française de Développement (AFD), une démarche a été mise en œuvre en vue d'expérimenter les mises en défens dans ses dix communes bénéficiaires du département de Podor. Le pastoralisme est considéré comme une activité dans un système global de gestion et de compétition sur des ressources naturelles à l'aune des changements structurelles et environnementales avec comme socle.

Sécuriser le foncier pastoral revient d'abord à donner un « sens » et un contenu à cette sécurisation du foncier sous le prisme des acteurs du pastoralisme, tout en évitant des démarches trop intellectuelles sans soubassement pratique (donc des enquêtes sérieuses). La sécurisation du foncier pastoral passe par plusieurs étapes phares :

- ❖ Formalisation des terres pastorales dans le respect des outils d'aménagement du territoire (POAS) ainsi que du cadre juridique offert par les textes sur la décentralisation, sur le foncier (domaine public, domaine privé, domaine national, réformes en perspectives) et la gestion des ressources naturelles (code forestier) ;
- ❖ Interconnecter la sécurisation du foncier avec la mise en place d'investissements qui permettront de stabiliser le foncier et par conséquent, de le sécuriser par une occupation de l'espace pastoral ;
- ❖ S'appuyer sur les dynamiques collectives communautaire en créant une zone de concentration des investissements (« pôle pastoral ») ;
- ❖ Formaliser les pasteurs en associations (statuts et règlements intérieur, ouverture de comptes bancaires).

Cette démarche va se poursuivre durant la LM13.

3.4.2.4.3. Sécurisation du foncier pastoral

Dans le prolongement des actions engagées depuis la mise en œuvre du PACR, la SAED va poursuivre son appui à la sécurisation du foncier pastoral, à travers notamment :

- ❖ La délimitation et la formalisation des zones pastorales dans le respect des dispositions des différents textes de loi, ainsi que des choix consensuels contenus dans les POAS);
- ❖ La réalisation d'investissements pastoraux permettant de faciliter l'accès à l'eau pour le bétail et de renforcer le potentiel fourrager des zones à priorité pastorale pour leur permettre de supporter une charge animale plus importante et réduire ainsi la pression du bétail sur les zones agricoles en période de culture;
- ❖ L'appui à la mise en place de cadres et d'organes de gestion des investissements et la mise en œuvre d'un programme adapté de renforcement de capacités.

3.4.2.4.4. Délimitation et aménagement des forêts classées

Il s'agira ici de :

- ❖ poursuivre, les actions d'aménagement et d'appui à l'exploitation des ressources forestières, engagées dans la région de Matam, dans le cadre des projets ASAMM et APEFAM, et de les étendre à d'autres communes de la Vallée, en rapport avec les services des eaux et forêts,
- ❖ Poursuivre, sur les 4 communes restantes parmi les 10 couvertes par le Projet AIDEP, la délimitation et la matérialisation des forêts classées du département de Podor, dans le cadre de la convention avec l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) de Saint Louis.

Il est également envisagé, après évaluation, d'étendre ces démarches, en rapport avec les services des eaux et forêts, à d'autres communes de la Vallée, notamment dans le cadre du Programme Delta.

3-4-2-5. Promotion de l'Intercommunalité

L'intérêt de la SAED pour l'intercommunalité tient au fait qu'elle constitue la forme de coopération la plus adaptée pour une gestion durable, rationnelle et intégrée des ressources trans-territoriales et la prise en charge les problèmes communs, dans la limite des compétences transférées aux collectivités territoriales.

Il est prévu d'accompagner la consolidation et/ou la mise sur pied de cadres à même de promouvoir des actions inter-communales, notamment la réalisation et la gestion communes de certains investissements pour mieux en supporter les coûts et assurer leur durabilité.

Sur un autre registre, l'intercommunalité sera mise à contribution pour aider à garantir la continuité territoriale, notamment dans les choix des POAS touchant à des aspects dont la réalité transcende les limites des communes : usages prioritaires de l'espace, pistes et parcours pastoraux, etc.

*3-4-3. Moyens de mise en œuvre**3-4-3.1 Ressources humaines*

STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	NOMBRE	PROFIL/NIVEAU
DDAC	Chargé de programme développement territorial	01	Master Sociologie, Économie, Ingénieur DEL
	Assistant cartographe	01	Master Géographie
	Juriste foncier	01	Master en droit foncier ou des Collectivités
DDD	Géomaticien	01	Master
DDM	Géomaticien	01	BAC + 3 en géomatique
DDL	Géographe	01	Master
DDB	Chef DADC	01	Géographe /Master
	Responsable DEL	01	Ingénieur DEL
DDP	Responsable SIG	01	Cartographe
	Responsable DEL	01	Ingénieur DL
	Sociologue	01	Master

3-4-3.2 Coût du programme

Les coûts d'intervention¹ sont estimés à 243 millions FCFA pour les cinq années de la LM13. Le détail est donné en annexe

¹ Hors salaires et formation

PROGRAMME 2 DPPD : AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES

DOMAINE D'ACTIVITES :

- ❖ DA5 : Appui à la mise en valeur et à la mise en marché

3-5 Appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles

3-5-1. Objectifs et résultats attendus

Pour ce volet, il s'agit d'appuyer l'intensification des productions agricoles des filières ayant un caractère stratégique pour le pays et celles pourvoyeuses de revenus à travers notamment le renforcement de la mécanisation, l'amélioration de la compétitivité et de la commercialisation des produits agricoles.

En effet, même si des rendements satisfaisants sont obtenus globalement dans la Vallée, il subsiste des difficultés liées à l'accessibilité et la disponibilité du matériel agricole (en plus de leur adaptation au terrain, les pièces de rechange et le service après-vente) et les difficultés de mise en marché des produits agricoles.

Dans le cadre de la promotion de l'emploi et de l'insertion **des jeunes et des femmes** dans le secteur agricole, un accent particulier sera mis sur cette catégorie dans l'acquisition du matériel agricole et dans l'appui à la mise en valeur des superficies qui leur sont affectées.

Les résultats attendus sont les suivants :

- ❖ le matériel agricole est renforcé pour assurer une couverture des besoins en mécanisation : **125 unités** de matériel de travail du sol et **125 unités** de matériel de récolte ;
- ❖ les superficies mises en valeur ont augmenté passant de **110 000¹ ha** en 2020 à **165 345 ha** en fin 2025;
- ❖ la mise en marché des produits agricoles est améliorée à travers :
 - ✍ la fonctionnalité des plateformes de commercialisation,
 - ✍ la transformation de **75%** du paddy à travers les rizeries et **25%** à travers les UDA,
 - ✍ la commercialisation de la production d'oignon à travers les centres de groupage et **75%** de celle de la tomate à travers les usines de transformation.

3-5-2. Contenu du programme quinquennal

3-5-2-1. Renforcement et consolidation de la mécanisation

Avec l'avènement du PRACAS, l'État a mis à la disposition des producteurs de la vallée du matériel agricole subventionné à hauteur de **60%** composé de tracteurs, Moissonneuses-batteuses, batteuses ASI et d'offsets.



¹ Donnée provisoire



Toutefois, le niveau de satisfaction des besoins pour une mise en valeur annuelle de plus de 110 000 ha, n'est atteint qu'à 52% pour les tracteurs, 32% pour les moissonneuses-batteuses, 45% pour les offsets et seulement de 12% pour les batteuses ; ce qui a constitué un des freins à la double culture.

Aujourd'hui, les difficultés de respect du calendrier cultural sont en partie liées à l'insuffisance de machines par rapport à la demande. Les autres éléments explicatifs sont, entre autres, (i) l'insuffisance d'expertise technique pour la gestion viable des machines, (ii) l'étroitesse et la configuration de certaines parcelles voire leur configuration, (iii) les difficultés d'accès au financement et (iv) le retard dans la mise en place des intrants (engrais subventionnés).

Les prestataires privés de services mécanisés sont plus dynamiques dans la vallée, et avec des machines plus nombreuses et mieux entretenues/rentabilisées que celles détenues par les unions hydrauliques et organisations qui font ces prestations.

En vue de relever ces défis, il s'agira, au cours de la LM13, de dérouler la stratégie ci-après :

- ❖ Poursuivre le programme de renforcement du matériel agricole, notamment dans le cadre du PNAR (Etat et projets), en prenant en compte l'introduction de machines agricoles de petites dimensions par les artisans locaux;
- ❖ Améliorer les capacités de gestion et de maintenance des prestataires de services mécanisés;
- ❖ Appuyer la promotion de la gestion privée du matériel agricole, avec notamment la mise en place au sein d'organisations de producteurs de centres d'exploitation de machines agricoles (CEMA) avec une indépendance aussi bien financière qu'administrative ;
- ❖ Améliorer le service après-vente en accompagnant les prestataires pour la mise en place de centrale d'achat ;

- ❖ Renforcer la communication entre les acteurs intervenant dans la mécanisation agricole;
- ❖ Assurer un suivi régulier du parc de matériel,
- ❖ Accompagner l'accès au crédit pour l'acquisition de machines agricoles.

Par ailleurs, dans le cadre du projet PAPRIZ 2, le recensement du matériel a été actualisé. Toutefois, il faudra procéder à une nouvelle mise à jour de cette base de données pour tenir compte du renforcement significatif du parc, à travers les programmes de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

3-5-2-2. Appui à la préparation et suivi des campagnes

A. Financement

Pour le financement des campagnes, l'accent sera mis sur l'appui à l'élaboration des expressions de besoins pour le riz et la tomate, pour faciliter la tenue précoce des comités de crédit et un démarrage respectueux du calendrier cultural.

Pour ce qui concerne l'oignon, des actions seront être menées pour faciliter aux producteurs l'accès au financement :

- ❖ Mise en relation avec les institutions financières à travers notamment l'établissement e/ou le renouvellement des conventions (BOA, PAMECAS, BAOBAB, CAURIE...);
- ❖ Renforcement de la participation des financiers non conventionnels.

Par ailleurs, la SAED construit un partenariat avec la Délégation à l'entreprenariat rapide (DER) qui va permettre, entre autres, d'augmenter les volumes de financement pour les différentes campagnes et inclure des producteurs dont la situation (endettement, etc.) les rend inéligibles au crédit LBA.

B. Suivi du crédit

La SAED met un accent particulier sur le suivi du crédit qui conditionne, pour l'essentiel, le financement des campagnes par les institutions bancaires. Il porte sur le suivi des OP financés et des montants réalisés et surtout le remboursement du crédit contracté.

Pour la LM13, la SAED travaillera à renforcer et à rendre plus opérationnel le dispositif de suivi et d'appui mis en place à cet effet, au niveau des différentes délégations. Il s'agira également de renforcer l'équipement de ce dispositif pour accroître leurs capacités de suivi en temps réel.

C. L'assurance agricole

Le nombre d'OP ayant souscrit à l'assurance agricole reste jusqu'à présent faible. La SAED se propose, durant la LM 13, de conduire les actions ci-après :

- ❖ Sensibilisation des producteurs sur les avantages de l'assurance agricole et intermédiation/facilitation pour les souscriptions,
- ❖ Plaidoyer pour élargir la liste des risques pris en charge.

D. Protection phytosanitaire

Lors des précédentes campagnes (2020), les contraintes phytosanitaires ont beaucoup affecté les productions agricoles, notamment pour le riz et la tomate qui ont fait l'objet de plusieurs attaques causées de ravageurs (rats, insectes piqueurs suceurs, oiseaux granivores) et les maladies (flétrissement bactérien). Ces attaques ont eu, pour conséquences, une baisse notoire des rendements et des revenus, ainsi que la dégradation de la qualité des productions. La maîtrise de ces ennemis de cultures s'avère donc indispensable pour préserver les cultures de ces attaques ; elle nécessite, pour certains bioagresseurs, des plans de gestions pluriannuels.

Par ailleurs, la SAED travaillera à mettre le dispositif d'appui-conseil dans les conditions pour offrir de meilleurs services aux producteurs sur ces aspects. C'est ainsi que différents outils de conseils seront mis à la disposition des acteurs, notamment le dispositif d'appui-conseil.

Des actions seront menées pour renforcer les stratégies de lutte anti-aviaire en collaboration avec le CIRIZ et la DPV, incluant la conception de supports adaptés, notamment un guide de gestion des problèmes phytosanitaires répondant aux besoins spécifiques de l'irrigation dans la VFS, ainsi que l'édition périodique de bulletins de suivi.

Enfin, il est prévu de mieux partager l'information sur la situation phytosanitaire à travers notamment, l'édition d'un bulletin de suivi périodique, ainsi que d'un bilan pour chaque année agricole.

3-5-2-3. Appui à la mise en marché des produits agricoles

Pour ce volet, l'enjeu est d'assurer une contribution significative de la VFS à l'approvisionnement des marchés nationaux en produits agricoles (principalement le riz) de haute qualité à la satisfaction des consommateurs, ainsi que des acteurs des chaînes de valeurs agricoles, allant de la production à la commercialisation, qui doivent y trouver leur profit, pour maintenir leur engagement dans l'activité agricole.

Il s'agira, en rapport avec les acteurs des différentes filières agricoles, de développer les stratégies nécessaires pour une bonne commercialisation des produits, issus des principales spéculations cultivées dans la Vallée du fleuve Sénégal.

Pour ce faire, l'accent sera mis sur :

- ❖ La poursuite du programme de renforcement de la capacité de stockage, notamment dans le cadre du PNAR (Etat et projets) ;
- ❖ La formation des acteurs sur les techniques de stockage et la gestion des stocks;
- ❖ Le renforcement de la qualité marchande et de la rentabilité du riz local ;
- ❖ Le suivi des stocks et des prix au niveau de toutes les zones de production et la diffusion de l'information auprès des acheteurs;
- ❖ L'appui à la systématisation de la contractualisation pour le respect des prix fixés et l'amélioration du schéma de commercialisation des produits agricoles de la vallée², avec les objectifs ci-après:
 - Pour le riz, une évolution du taux de contractualisation de 80% à l'horizon 2025;
 - Pour l'oignon, la mise en place d'un fonds de commercialisation qui sera logée à LBA pour permettre la systématisation de la contractualisation entre les producteurs et les commerçants-importateurs, dans le cadre de l'interprofession (IPOS);
 - Pour la tomate, le maintien du taux de contractualisation qui est déjà à 100%;
- ❖ La mise en place d'unités de conditionnement et de labélisation pour les cultures horticoles;
- ❖ L'incitation des industriels de la tomate (Takamoul et Agroline) à s'installer dans la VFS ;
- ❖ La mise en place de petites unités de transformation artisanales pour les cultures horticoles ;
- ❖ La mise en place d'une plateforme digitale de commercialisation des produits agricoles où les informations de marché sont disponibles en temps réel ;
- ❖ Le développement de partenariats avec les structures privées pour la valorisation des produits agricoles ;

² A travers notamment la plate-forme de commercialisation du riz.

- ❖ La poursuite de l'accompagnement des organisations de femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiques, notamment des activités de valorisation et de transformation des produits agricoles ;
- ❖ Le renforcement des capacités du dispositif de CPF pour de meilleures réponses aux besoins et préoccupations de valorisation et de transformation des produits agricoles.

3-5-3. Moyens de mise en œuvre

3-5-3-1. Ressources humaines

Les ressources prévues dans ce volet sont prises en charge dans le domaine du Conseil agricole et de l'appui à la promotion de l'entrepreneuriat rural

3-5-3-2. Coût du programme

Les coûts d'intervention³ sont estimés à 644 millions FCFA pour les cinq années de la LM13. Le détail est donné en annexe

³ Hors salaires et formation

PROGRAMME 3 DPPD : ACCOMPAGNEMENT A LA PRODUCTION : FINANCEMENT, RECHERCHE, FORMATION AGRICOLE ET RURALE ET APPUI CONSEIL

DOMAINE D'ACTIVITES :

- ❖ DA6 : Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural

3-6 Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural

3_6.1 Objectif et résultats attendus

Pour ce volet, les objectifs visés sont de (i) renforcer l'efficacité de l'intervention du dispositif de conseil agricole et rural de la SAED à travers, entre autres, une organisation cohérente prenant en compte les évolutions du contexte et les nouvelles orientations stratégiques et (ii) d'appuyer les initiatives privées le long des chaînes de valeurs agricoles et para-agricoles.

Les résultats attendus sont les suivants :

- ❖ Le service d'appui-conseil est amélioré à travers le renforcement physique du dispositif pour assurer une **couverture totale** de la zone d'intervention (LM12 : **86%**) ;
- ❖ Un appui à la structuration des filières agricoles est assuré ;
- ❖ Les femmes et les jeunes ont un meilleur accès aux facteurs de production à travers l'octroi de **15%** de superficies nouvellement aménagées;
- ❖ Les initiatives privées dans l'agriculture irriguée sont accompagnées.

3_6.2 Contenu du programme quinquennal

3-6-2-1. Conseil agricole et rural

La digitalisation des services de conseil, à travers des outils tels que les systèmes d'information et de suivi de la commercialisation des produits agricoles, reste une préoccupation majeure de la SAED. Elle correspond aux besoins de nombreuses filières agricoles et participe à la diffusion à grande échelle de nouvelles technologies dans le domaine de l'agriculture irriguée. Les processus engagés durant la LM12 seront donc poursuivis, à travers l'expérimentation de méthodes et outils, avec divers partenaires, et l'équipement progressif du dispositif d'appui-conseil.

Il en est de même du suivi phytosanitaire qui constitue un enjeu de taille pour le conseil agricole, comme évoqué plus haut. L'accent sera mis sur la vulgarisation des techniques recommandées, basé sur des méthodes et outils harmonisés, l'équipement requis, ainsi que le renforcement des capacités des conseillers agricoles qui en seront les principaux acteurs. Un système de suivi sera également mis en place pour évaluer les résultats de telles activités.

Par ailleurs, dans le prolongement des actions initiées durant la LM12, la SAED va poursuivre son appui à l'activité pastorale. En effet, l'élevage reste, au niveau de tous les territoires de la zone d'intervention, la deuxième forme de sollicitation de l'espace, après l'agriculture, et la deuxième activité économique des populations. Le modèle extensif qui reste dominant pose des enjeux de gestion de l'espace agro-pastoral, et de mitigation des

risques de conflits entre acteurs des deux systèmes qui sollicitent les mêmes ressources. Cette dimension sera donc prise en compte dans le conseil aux acteurs des territoires à travers notamment l'appui à la préparation et à la mise en œuvre des activités de production fourragère, ainsi que le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de gestion, pour une pérennisation des activités.

Enfin, dans la poursuite de la réorganisation du dispositif, opérée pour mieux répondre aux exigences de l'acte 3 de la décentralisation, un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités du dispositif d'appui-conseil, afin qu'il soit à même d'assurer un accompagnement de qualité répondant aux besoins et attentes des diverses catégories d'acteurs au sein des territoires, et pour les différentes filières.

Il s'agira de renforcer les capacités techniques, d'animation et d'accompagnement des agents du dispositif, pour un appui-conseil efficace et adapté, permettant d'intégrer une diversité d'acteurs et de compétences, avec des services agricoles (production agricole, pastoralisme, filières) mais aussi des services liés, plus globalement, au territoire (gestion de l'espace, environnement, agroécologie etc.).

3-6-2-2. Recherche-développement

Les partenariats et conventions avec les structures de recherche et les universités seront renforcés pour une meilleure mobilisation des connaissances au profit des acteurs, ainsi que la prise en compte des mises à jour et/ou du renouvellement de certaines connaissances, et l'introduction de nouvelles technologies, à travers les activités de recherche-développement.

La recherche de solutions techniques portera sur certains aspects pré identifiés notamment : la lutte contre certains bio agresseurs et mauvaises herbes complexes au niveau des parcelles, la revue des référentiels techniques dans un contexte de changement climatique, l'expérimentation de méthodes de prévisions, la diversification des sources d'information pour renforcer l'efficacité du conseil aux producteurs, etc. La production de connaissances portera également sur de nouvelles thématiques de la LM13, comme l'agro écologie, la conduite des cultures fourragères, etc.

3-6-2-3. Appui à la professionnalisation des acteurs

La VFS est marquée, ces dernières années, par l'arrivée de promoteurs agricoles privés qui, par rapport aux exploitations familiales, sont porteurs de références, de pratiques et d'expériences exogènes. Cette dynamique est devenue irréversible, notamment au regard des objectifs d'autosuffisance et de sécurité alimentaires qui appellent un développement de l'agriculture d'affaires. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les modèles développés par la SAED, à travers des projets comme 3PRD et surtout le programme DELTA en cours de formulation.

Toutefois, tout en essayant de prendre en charge ces nouveaux besoins, la SAED s'attachera à renforcer la viabilité des exploitations agricoles familiales, et leurs capacités à s'adapter aux diverses mutations de leur environnement.

La mise en œuvre de ces stratégies va induire un diagnostic organisationnel approfondi pour construire un programme d'accompagnement à même de booster, de manière significative, la rentabilisation des infrastructures hydroagricoles.

Par ailleurs, la SAED poursuivra les démarches auprès de l'Etat pour renforcer la compétitivité de la filière riz ainsi que des filières émergentes, à travers des mesures de marché et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées.

Pour les agro-industriels et grands privés, il s'agira de poursuivre l'accompagnement pour leur permettre de contribuer à la couverture de la demande en produits agricoles en s'assurant d'une parfaite qualité nutritionnelle et sanitaire.

Après les avancées majeures notées sur la contractualisation, l'accent sera mis sur les dispositifs de standardisation des produits agricoles, de certification et de traçabilité. Par ailleurs, les acteurs seront accompagnés au développement de mécanismes d'internalisation de certaines fonctions pour éviter les dépendances qui retardent l'accès à certains facteurs de production.

3-6-2-4. Promotion du genre

L'accompagnement des groupes vulnérables en général et spécifiquement celui des femmes a connu des avancées importantes au cours de la LM12 à travers notamment la mise en œuvre d'activités de formation et l'équipement en matériels agricoles. Ces avancées ont surtout été possibles, à travers les FAI dans le cadre des projets AIDEP et ASAMM/APEFAM et d'autres mesures d'accompagnement des projets 3PRD et PGIRE 2.

Pour consolider ces acquis, un accent particulier sera mis sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques et opérationnels, à la suite de l'étude sur les enjeux de genre et d'égalité femmes-hommes dans la VFS, commanditée par l'AFD, ainsi que l'audit genre des projets et programmes menée par la SAED, durant la LM12.

Cette démarche permettra à la SAED d'être davantage en phase avec le cadre politique genre du Gouvernement ainsi que les objectifs sectoriels dans ce domaine.

Il s'agira, pour la LM13 :

- ❖ de renforcer les acquis dans l'intégration des femmes et des jeunes dans l'agriculture irriguée;
- ❖ d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiques dans le cadre des projets, notamment dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin¹ ;
- ❖ de capitaliser les résultats issus des études et programmes stratégiques genre;
- ❖ de renforcer les capacités du dispositif de managers ainsi que celui des CA et CPF sur la prise en compte des indicateurs de genre dans le cadre des activités ;
- ❖ d'analyser le niveau et de renforcer l'équité dans la répartition des ressources (intrants agricoles, formation, matériel agricole, équipements etc.) et l'accès des femmes et des jeunes aux AHA.

3-6-2-5. Appui aux initiatives privées et promotion de l'emploi des jeunes et des femmes

La SAED, au cours des précédentes lettres de mission, a engrangé un certain nombre de partenariats avec les institutions financières, développé et mis en œuvre des Projets pour booster l'investissement privé dans la VFS. Cela a eu un impact très positif avec notamment l'installation de nombreuses entreprises dans les différents segments des chaînes de valeurs agricoles.

Dans le secteur de la riziculture, le tissu agro-industriel, les prestataires de services, la diversité des structures de financement témoignent du regain d'intérêt pour la zone Nord. L'Etat, dans son élan d'atteindre l'autosuffisance en riz, a réaffirmé sa volonté d'impliquer davantage les producteurs privés et les Collectivités territoriales.

Au cours de la LM13, la SAED développera des services destinés aux privés déjà installés pour accroître et améliorer la productivité agricole par la résolution des goulots d'étranglements dans le transport, le stockage, le commerce et la promotion des principes de marché. La collaboration sera renforcée dans ce sens pour la mobilisation et la mise à disposition de l'information technique économique et sociale.

Mais la SAED compte également travailler davantage à mieux « vendre » la destination VFS dont les potentialités exceptionnelles, qui en font une des zones du pays qui offrent le plus d'opportunités d'investissements et d'emploi dans le secteur primaire, sont encore insuffisamment connues. Cette orientation est d'autant plus opportune que les importants investissements consentis sur la dernière décennie se sont traduits par un renforcement de la dynamique économique des territoires et la montée en puissance des filières agricoles.

Ainsi, de réelles opportunités d'emploi se sont précisées au niveau de la VFS, le long des chaînes de valeur agri-

¹ Aviculture, maraîchage, transformation des produits avec l'installation d'unités d'étuvage du riz, de transformation des fruits et légumes, de mini rizerie, etc.

coles et para-agricoles²:

La démarche s'inscrira dans un processus qui va démarrer par (i) une identification et une analyse précises des créneaux porteurs pour lesquels la demande et le marché existent, et où les contraintes/risques peuvent être minimisés, et (ii) l'élaboration d'un programme d'accompagnement adapté mettant l'accent notamment sur le financement des activités, la formation des porteurs d'initiatives et le suivi pour la pérennisation de l'activité.

In fine, il s'agira, pour la SAED, de créer une plateforme pour jouer pleinement le rôle d'interface et de suivi des mécanismes financiers destinés à appuyer les initiatives des acteurs privés des chaînes de valeur pour leur permettre de mettre en œuvre des projets qui contribuent à améliorer la production, la productivité, la qualité et l'accroissement de la valeur ajoutée des produits et leurs parts de marché.

3-6-2-6. Appui aux CT dans la mise en œuvre de programmes de développement économique

L'ancrage territorial des filières agricoles sera renforcé. Comme le montrent les Projets réalisés dans le cadre du développement des territoires, des investissements additionnels peuvent booster certaines filières. L'implication des communes participe à la consolidation des modèles techniques et économiques. La CT sera aussi le lieu d'animation du partenariat public privé.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme DELTA, la SAED compte afficher, plus que jamais, son option pour une entrée par les territoires ruraux. Malgré son caractère innovant, ce programme, offre l'opportunité de mieux valoriser les expériences capitalisées sur les PPP, notamment sur la participation des privés aux investissements, les négociations foncières pour une gouvernance plus inclusive et plus responsable, la promotion de modèles technico-économiques adaptés aux réalités et à la dynamique des territoires. Il s'agira de promouvoir un véritable partenariat gagnant-gagnant, avec les bénéficiaires finaux, les collectivités territoriales et les filières.

² Production agricole (riz, horticulture), production de semences, services agricoles (prestations mécanisées, récolte, battage, transport de produits, etc.), transformation de produits agricoles : rizeries de moyennes dimensions, petites unités de transformation des produits horticoles (tomate, oignon, patate douce, manioc, pomme de terre...), prestations d'entretien et de maintenance de périmètres irrigués, centrales d'achats de pièces de rechange de matériels agricoles, réparation de matériels agricoles, petites unités de fabrication de matériels agricoles (batteuses ASI, petites moissonneuses-batteuses, etc.)...

3-6-1. Moyens de mise en œuvre

3-6-3-1. Ressources humaines

STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	NOMBRE	PROFIL/NIVEAU
DDAC	Responsable de programme pastoralisme	1	Master en géographie, sociologie rurale, expert pastoraliste
	Expert genre	1	Bac + 5 sciences sociales avec spécialisation genre
	Responsable « Appui aux initiatives privées »	1	Bac + 5 Agro-économie
DDD	Conseillers Agricoles	05	ITA Agent Technique ou Horticulture
	CPF	02	ITA Agent Technique ou Horticulture
DDM	CPF	01	ITA
	Conseillers Agricoles	04	ATA et ITA
DDL	Conseillers Agricoles	02	ITA
	CPF	01	Licence
DDP	Chefs de Zone	02	ITA
	Responsable Programme	01	Ingénieur
	CPF	01	ITA
DDB	Chargé de Programme	01	ITA

3-6-3-2. Coût du programme

Les coûts d'intervention¹ sont estimés à 985 millions FCFA pour les cinq années de la LM13. Le détail est donné en annexe.



¹ Hors salaires et formation

PROGRAMME 4 DPPD : PILOTAGE ET COORDINATION ADMINISTRATIVE DU MAER**DOMAINE D'ACTIVITES**

❖ DA7 : Management et pilotage de la Société

3.7 Management et pilotage de la Société**3-7-1. Objectifs et résultats attendus**

Les activités prévues ici visent à améliorer les performances de la SAED pour un meilleur portage de ses missions et une contribution effective à la mise en œuvre des politiques et programmes agricoles de l'Etat.

Les résultats attendus sont les suivants :

- ❖ une bonne planification des activités est assurée dans le respect des délais d'élaboration et de publication des documents;
- ❖ la gestion des ressources humaines est améliorée à travers la prise en charge des besoins, le renforcement de capacités et l'amélioration des conditions de travail;
- ❖ une bonne gestion administrative et financière est assurée à travers le respect des procédures et la maîtrise des charges;
- ❖ les procédures de passation et d'exécution des marchés sont respectées ;
- ❖ le Système d'informations et de communication est opérationnel ;
- ❖ l'application des procédures dématérialisées est effective ;
- ❖ la visibilité de la Société est assurée.
- ❖ la certification ISO 9001 (version 2015) est obtenue ;
- ❖ le suivi-évaluation est assuré.

3-7-2. Contenu du programme quinquennal*3-7-2-1. Gestion des ressources humaines*

Dans le cadre du renforcement du personnel, la SAED va procéder au recrutement d'agents de divers profils au profit des structures centrales et décentralisées pour assurer une bonne prise en charge des objectifs qui lui sont assignés, notamment la prise en compte des questions agro écologiques. Ces recrutements se justifient d'autant plus que la SAED s'est engagée dans un processus de réorganisation.

Par ailleurs, la mise en œuvre de certains nouveaux programmes, ainsi que l'extension de la zone d'intervention sur le Lac de Guiers vont impliquer un renforcement en personnel. En outre, la gestion améliorée des ressources humaines passe par la mise en œuvre de politiques et d'outils visant à asseoir un climat social propice à l'épanouissement et à la fidélisation du personnel. Ceci est particulièrement valable pour les nouvelles recrues qui ont besoin d'être fidélisées et sécurisées pour envisager de faire carrière à la SAED.

C'est pourquoi la SAED envisage, durant la LM13, l'amélioration du système de motivation des agents ainsi



que leur accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de carrière en vue de mieux les fidéliser.

Dans le cadre la mise en œuvre de ce programme, la SAED devra : i) se doter d'un plan de gestion des RH et des carrières, ii) créer des cadres de partage pour une meilleure capitalisation interne et iii) intégrer des compétences essentielles et non-encore pris en charge dans certains domaines ou secteurs d'activités tels que le pastoralisme. A cet effet, l'une des premières étapes consisterait à faire le diagnostic des compétences internes, des outils et de l'organisation interne de la SAED. A terme, les dispositifs en délégation seront plus proches du terrain et plus opérationnel. Ceci passe par la redéfinition et la répartition des responsabilités entre le niveau central et les délégations. Il s'agira en particulier de :

- ❖ Faire un diagnostic des compétences actuelles par rapport aux besoins ;
- ❖ Établir des fiches de postes répondant aux besoins de diversification ;
- ❖ Mettre en place un programme de formation continue ;
- ❖ Internaliser les outils SIG et améliorer le SI pour une meilleure connectivité entre services au sein des délégations et entre le niveau central et les délégations
- ❖ Décentraliser certaines compétences en délégation (SIF, SIG, études E&S, machinisme agricole, transformations, etc.)

A- Effectifs et masse salariale

• Les effectifs

Au 31 décembre 2020, les effectifs sont de 354 agents comme le montre le tableau ci-après :

Structures	Cadres Supérieurs	Cadres Moyens	Agents de Maitrise	Employés	Total
DIRECTION GENERALE	27	13	0	21	61
DRHA	6	11	1	12	30
DAIH	11	2	1	10	24
DDAC	18	4	0	7	29
DFC	7	7	0	2	16
LAC DE GUIERS	5	6	1	6	18
DAM	5	12	0	18	35
MATAM	5	16	1	7	29
DAGANA	11	25	3	8	47
PODOR	14	17	2	17	50
BAKEL	4	1	1	9	15
TOTAL	113	114	10	117	354

Sur les cinq (5) ans de la LM13, l'évolution des effectifs tient compte (i) des prévisions de recrutements pour chaque domaine d'activités et (ii) des départs à la retraite.

Les prévisions de recrutements sont de **36 agents**. Elles découlent des expressions de besoins motivées des différentes structures, lesquelles sont basées sur les objectifs de la LM13.

Les départs à la retraite prévus sur les cinq (5) ans portent sur **44 agents**, soit une augmentation significative par rapport à la LM12 (**29 agents**), qui s'explique par le vieillissement du personnel.

Sur cette base, et tenant compte des mouvements indiqués ci-dessus, l'effectif sera de **356 agents** au **31 Décembre 2025** (détails en annexe).

Le détail des besoins en ressources humaines et des prévisions de départ à la retraite figure en annexe.

• La masse salariale

Au **31/12/2020**, la masse salariale d'environ **3 Milliards FCFA**, correspond sensiblement aux prévisions de la LM12.

Son évolution projetée sur les cinq années de la LM13 tient compte de différents facteurs que sont :

- ❖ les recrutements prévus ;
- ❖ les allocations de départ à la retraite ;
- ❖ la revalorisation des conditions de rémunération consécutive à la Convention Collective Nationale Interprofessionnelle (CCNI) révisée et à la révision de l'accord d'établissement qui est une doléance récurrente des travailleurs et une recommandation forte du Conseil d'Administration ;
- ❖ le ré inventaire des immobilisations

En ce qui concerne la revalorisation des salaires, elle se justifie également par le besoin de rendre plus attractive la destination SAED, pour les futures recrues (talents, compétences, profils), et fidéliser davantage le personnel en place.

Sur les cinq années de la LM13, les projections s'établissent comme suit :

En millions Fcfa

Tableau d'évolution de la masse salariale

Libellé	Années				
	2021	2022	2023	2024	2025
Masse salariale au 01/01	3 020	3 650	3 562	3 591	3 583
Avancements	50	-	60	-	-
Recrutements	217	90	9	-	-
Retraites non payées (n-1)	-37	-157	-51	-30	-48
Indemnités de départ à la retraite	157	51	30	48	55
Sorties	-107	-72	-19	-26	-21
Augmentation salaires (révision accord/grille)	350	-	-	-	-
Masse salariale au 31/12	3 650	3 562	3 591	3 583	3 569

B- Formation du personnel

Pour prendre en compte les besoins de renforcement technique des différentes composantes du personnel, les objectifs spécifiques de la LM13 et les impératifs de performances et de fidélisation des agents nouvellement recrutés, un plan de formation est prévu sur les cinq années.

Ce plan sera adossé au programme de renforcement de capacités en cours d'élaboration dans le cadre de la formulation du Programme DELTA financé par l'AFD. Il s'agira ainsi de définir les modalités d'appuis qui s'articuleront autour de l'expertise externe internationale, l'expertise externe locale, l'expertise court terme, long terme, perle, la formation, les échanges entre pairs, les voyages d'études, etc.

C- Renforcement des moyens de travail• Les moyens de déplacement

Au vu de la vétusté et du vieillissement du parc automobile et des motos, il est nécessaire de renforcer le parc, en fonction des dotations budgétaires, pour améliorer la mobilité et l'efficacité du personnel, et atteindre les objectifs qui sont assignés à la Société.

• Les moyens de travail

Les équipements, matériels et mobilier de bureau doivent faire l'objet d'une attention particulière. Le renouvellement partiel du mobilier a été réalisé et l'effort doit être poursuivi pour mettre les agents dans les meilleures conditions de travail possible. Cela est valable aussi bien pour le siège que pour les structures décentralisées.

• Extension du siège et réfection des bureaux et logements des délégations

Les travaux d'extension du siège devront être envisagés. En effet, en raison des recrutements prévus et ceux déjà réalisés, les locaux deviennent exigus pour abriter correctement tous les agents. Au niveau des Délégations également, des travaux de réfection sont prévus, en plus de la construction de bureaux pour la nouvelle délégation du Lac de Guiers.

3-7-2-2. Communication

La SAED envisage de saisir l'opportunité de la nouvelle LM pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication, en vue de renforcer sa visibilité.

Parallèlement, les acquis de la LM12 seront confortés en matière de communication interne et externe.

- ❖ En matière de communication interne, l'accent sera mis sur le partage systématique de l'information sur l'entreprise et ses activités, pour renforcer l'intégration et la participation des agents et leur adhésion à ses valeurs. Cela se fera au travers des outils classiques mais aussi de dispositifs modernes comme les réseaux sociaux ;
- ❖ Au niveau externe, l'objectif sera de renforcer l'image et la notoriété de la Société en donnant plus de visibilité à ses activités et à ses réalisations. Pour ce faire, divers canaux seront utilisés : internet, supports « print », médias, relations publiques, événementiel, sponsoring, etc. La SAED participera également aux événements importants organisés dans son champ d'actions et qui lui offrent un espace de communication pour présenter les innovations majeures ainsi que résultats obtenus. Il s'agit entre des fora, salons et conférences organisés au niveau national comme international (FIARA, SIA, COP sur l'environnement, Conférence internationale de l'eau, etc.)

Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur le partage de la LM13 avec les principaux acteurs.

3-7-2-3. Audit interne

Pour ce volet, l'objectif sera d'améliorer les performances à travers une bonne maîtrise des risques dans les cycles de gestion. De manière spécifique, il s'agira de :

- ❖ mener des activités de contrôle opérationnel ;
- ❖ mener les activités de contrôle à posteriori ;
- ❖ mettre en application des outils dématérialisés .

3-7-2-4. Contrôle de gestion

Pour LM13, la SAED va poursuivre l'amélioration de sa comptabilité analytique. Elle permettra d'éclairer les prises de décisions des managers à travers une analyse des coûts des interventions par domaines d'activité et par centres de responsabilité. Elle va constituer un véritable outil de gestion et de pilotage et en même temps une référence financière et économique pour les partenaires. De ce fait la saisie sur Gest ACT va se poursuivre dans le but principal d'alimenter la comptabilité analytique pour la détermination des clés de répartitions des coûts.

3-7-2-5. Management de la Qualité

Le Management de la qualité et de la performance constitue un enjeu réel dans l'atteinte des objectifs de la SAED. C'est pour cela que la Direction Générale a décidé d'engager, dans le cadre de l'exécution de sa 13^{ème} Lettre de Mission, une démarche Qualité basée sur le référentiel ISO 9001 version 2015 suivant un processus inclusif d'amélioration continue de sa performance.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de la démarche Qualité pour la LM13 sont :

- ❖ améliorer les méthodes de travail ;
- ❖ renforcer la confiance des PTF ;
- ❖ satisfaire les exigences applicables à tous les niveaux ;
- ❖ améliorer l'image de la SAED par la publication des engagements ;
- ❖ répondre aux exigences qualitatives des grands donneurs d'ordre et des parties intéressées.

L'atteinte de ces objectifs ne se réalisera que par l'adhésion totale de chaque membre du personnel.

3-7-2-6. Management du système d'information et de communication

Il s'agira de poursuivre la phase opérationnelle du projet de modernisation et de consolidation du SI à travers :

- ❖ la dotation en matériel de collecte et de traitement du dispositif à tous les maillons de la chaîne jusqu'au niveau central chargé des agrégats et des analyses ainsi que l'acquisition d'équipements pour le personnel qui n'en dispose pas ;
- ❖ l'administration des infrastructures et des services réseaux et de communication par le renforcement et l'amélioration de la connectivité indispensable à une transmission en temps réel des données dans les deux sens, à travers notamment l'acquisition de dispositifs de connexion mobiles adaptés au terrain et, au niveau central, la mise à niveau d'infrastructures et de services;
- ❖ la dématérialisation des procédures à travers le développement, la mise à niveau et la maintenance d'outils intégrés de gestion des différents volets de la LM;
- ❖ l'accompagnement par un important volet sécurité des équipements, des outils et des données ;

- ❖ la maintenance du matériel pour garantir la pérennité des équipements, outils informatiques et de communication ;
- ❖ le pilotage de la migration à travers l'intégration des données ;
- ❖ l'administration du SI à travers une veille sur l'intégration du système par un contrôle et une validation de la modélisation de tous les outils
- ❖ la formation et la mise à niveau des utilisateurs du SI ;
- ❖ l'animation, la vulgarisation et l'accompagnement à la mise en exploitation de tous les outils du SI touchant au management et au pilotage de la Société ;
- ❖ la centralisation et la diffusion des informations et documents à partir, respectivement, de la plateforme du SI et de l'outil de gestion électronique des documents.

3-7-2-7. Management de la commande publique

La commande publique constitue un baromètre pertinent pour mesurer le degré d'engagement des pouvoirs publics en matière de transparence et d'efficacité.

Il est important, face aux exigences de la bonne gouvernance qui s'imposent à tous les niveaux, de veiller au respect des principes qui fondent les marchés publics. Il s'agit à ce niveau de consolider les acquis en termes de management de la commande publique reconnu par l'ARMP qui commandite chaque année, une revue de conformité de la passation et de l'exécution des marchés publics et par l'IDA dans le cadre du PGIRE.

L'objectif est de maintenir ces acquis, de poursuivre et de renforcer le management de la commande publique en veillant :

- ❖ au respect des procédures (nationales et bailleurs) de passation et d'exécution des marchés ;
- ❖ à la qualité des dossiers de marchés ;
- ❖ à l'identification des besoins de formation en marchés publics notamment sur d'éventuelles évolutions de la procédure nationale et de celle des bailleurs de fonds.

3-7-2-8. Planification et suivi évaluation

Dans le prolongement de la LM12, la SAED s'attellera à conforter les acquis sur les aspects ci-après :

- ❖ l'élaboration à bonne date des budgets-programmes annuels et des PTBA des projets avec les bailleurs, et le suivi rigoureux de leur exécution, à travers notamment la systématisation des outils de planification à tous les niveaux (plans d'actions, plans de passation des marchés, plans de trésorerie, plans d'audit, etc.) ;
- ❖ une grande rigueur dans le suivi et l'évaluation de la LM13 : suivi des budgets-programmes PTBA, & plans d'actions, suivi des indicateurs, délais de reporting au niveau global ainsi que des projets, tenue systématique des bilans semestriels/annuels, tenue à date du bilan d'exécution à mi-parcours, suivi de l'exécution des marchés, suivi budgétaire, suivi comptable ;
- ❖ la tenue régulière de réunions de coordination ainsi que du Comité de direction ;
- ❖ la régularité de la revue semestrielle des projets ainsi que le suivi rigoureux des recommandations ;
- ❖ une meilleure préparation des missions des PTF et le suivi des recommandations/engagements ;
- ❖ la conduite d'études pour le renouvellement du portefeuille de projets ;
- ❖ la mise au point d'outils et d'indicateurs de mesure des performances des projets, ainsi que d'une démarche

d'évaluation de leurs impacts;

- ❖ le suivi et l'évaluation de la LM13 à travers notamment l'élaboration et l'opérationnalisation du Plan de suivi évaluation et le recours au Système d'Information de la SAED pour la célérité dans la transmission des données;
- ❖ la mise en œuvre des résultats de la réflexion stratégique sur la diversification des ressources financières de la SAED ;
- ❖ l'administration et la gestion des outils BdD et géomatique (SIG, SIF et Télédétection) par la mise à jour des informations sur les AHA, les OP et les UMV, le croisement des données en terme de vérification, de contrôle et de validation avant toute diffusion;
- ❖ l'administration et la gestion des outils géomatiques (SIG, SIF et Télédétection) ;
- ❖ la production, la valorisation des données et la diffusion de l'information pour le suivi des campagnes agricoles, l'estimation des productions agricoles, les bilans des années agricoles, la production de documents d'aide à la prise de décision aux divers acteurs (Etat, PTF, partenaires...) ;
- ❖ la conduite d'études spécifiques qui se feront sur quelques projets arrivés à terme permettra de mesurer leur impact en termes d'amélioration du cadre de vie, de création de richesse, d'emplois, etc. pour les populations et l'apport de leur commune d'implantation dans la production rizicole.
- ❖ La mesure systématique des effets induits par la mise en œuvre des activités à tous les niveaux, au-delà des réalisations primaires.
- ❖ La conduite d'une étude stratégique portant sur l'actualisation du potentiel aménageable de la VFS (zone d'intervention SAED)» ;
- ❖ la conduite de séances de formation et de mise à niveau du dispositif de terrain pour une meilleure appropriation, d'une part des outils de collecte de données (signalétiques AHA, OP et UMV) et d'autre part de la méthodologie des opérations de sondage et d'estimation des rendements et des productions (riz et cultures horticoles) ;
- ❖ l'actualisation de la typologie des AHA en raison du contexte actuel avec l'introduction du Partenariat Public Privé dans la réalisation de certains nouveaux périmètres à l'image du 3PRD.

3-7-3. Moyens de mise en œuvre

3-7-3-1. Ressources humaines

STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	NOMBRE	PROFIL/NIVEAU
CITI	Spécialiste en Sécurité Informatique	01	Master
DDM	Assistant en Informatique	01	Bac + 3
CCG	Contrôleur de Gestion	01	Bac + 3 en Finance Comptabilité ou Contrôle de Gestion
DDB	Chef DSE	01	Ingénieur
DDP	Assistant Suivi-évaluation	01	Master en Socio-économie

3-7-3-2. Coût du programme

Les coûts d'intervention¹ sont estimés à 1 429 millions FCFA pour les cinq années de la LM13. Le détail est donné en annexe.



¹ Hors salaires et formation



IV- COUT GLOBAL DE LA LM13

Les besoins de financement, sur les cinq ans, se montent à **160 622 Millions FCFA** ainsi répartis :

- Service public hors maintenance : **20 000 Millions FCFA ;**
- Maintenance des IHA : **9 264 Millions FCFA ;**
- Programme d'investissements : **131 358 Millions FCFA.**

Le coût du programme d'investissements

Sur les cinq ans, le programme d'investissements porte sur **131 358 Millions FCFA** dont :

► **114 168 Millions FCFA** des partenaires techniques et financiers ;

► **17 191 Millions FCFA** sur financement de l'État répartis entre :

❑ taxes et impôts : **10 479 millions FCFA ;**

❑ contribution aux travaux d'aménagement : **6 712 millions FCFA.**

Le détail par année et par projet est donné en annexe.

4-2. Le coût du service public

4-2-1. Les coûts de structure

Ils comprennent les salaires et la formation du personnel. Sur les cinq ans, les prévisions portent sur **16 100 Millions FCFA** répartis comme suit :

En millions de francs cfa

RUBRIQUES	2021	2022	2023	2024	2025	Montant
Salaires	3 150	3 175	3 200	3 225	3 250	16 000
Formations	20	20	20	20	20	100
Total	3 170	3 195	3 220	3 245	3 270	16 100

4-2-2. Les coûts d'intervention

Les programmes prévus sont intégrés dans les différents objectifs sectoriels. Au total, le coût d'intervention par rapport aux différents objectifs sectoriels est de **3 900 Millions de F CFA**. Il se répartit comme suit par objectif sectoriel :

En millions de francs cfa

Domaines d'activités	OS 1	OS 2	OS3	OS4	TOTAL
	Amélioration et sécurisation de la base productive	Augmentation de la productivité et de la production	Renforcer le dispositif d'appui à la production agricole	Amélioration du pilotage	
Réalisation d'aménagements infrastructures hydroagricoles	327				327
Maintenance des infrastructures hydroagricoles	166				166
Gestion de l'eau et de l'environnement	106				106
Gestion et sécurisation du foncier rural	243				243
Appui à la mise en valeur et à la mise en marché		644			644
Promotion de l'entrepreneuriat rural			985		985
Pilotage et Management de la société				1 429	1 429
Total	842	644	985	1 429	3 900

4-3. La maintenance des infrastructures hydroagricoles

Sur les cinq ans, les besoins de financement pour les travaux de maintenance des infrastructures hydroagricoles, sont estimés à **9 264 Millions FCFA TTC** dont **8 259 Millions** de francs CFA sur financement de l'État et **1 005 Millions** de participation des usagers.

En millions de francs cfa

FONDS	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
FOMAED	800	1 203	1 250	1 318	1 135	5 706
FOMPI	200	260	260	260	260	1 240
FOMIIG	0	420	420	420	420	1 680
Renouvellement des SP	112	133	160	100	133	638
TOTAL	1 112	2 016	2 090	2 098	1 948	9 264
COUVERTURE						
ETAT	1 112	2 016	2 090	2 098	1 948	9 264
USAGERS	201	201	201	201	201	1 005
TOTAL	1 313	2 217	2 291	2 299	2 149	10 269

4-4. Récapitulatif des besoins de financement

Les besoins de financement, sur les cinq ans, se montent à **160 622 Millions FCFA** de francs CFA dont :

▮ Service public : **29 264 Millions FCFA ;**

▮ Programme d'investissements : **131 358 Millions FCFA.**

Le tableau ci-après récapitule les besoins de financement par année et sur les cinq ans de la lettre de mission.

En millions de francs cfa

RUBRIQUES	2021	2022	2023	2024	2025	Montant
SALAIRES	3 150	3 175	3 200	3 225	3 250	16 000
FORMATIONS	20	20	20	20	20	100
COUTS D'INTERVENTION	830	805	780	755	730	3 900
MAINTENANCE IHA	1 112	2 016	2 090	2 098	1 948	9 264
Sous-Total Service Public	5 112	6 016	6 090	6 098	5 948	29 264
INVESTISSEMENTS	54 531	21 263	16 422	27 143	12 000	131 358
TOTAL						160 622



V- LES ENGAGEMENTS DE LA SAED

5-1. L'exécution du programme technique

La **SAED** s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution correcte des engagements contenus dans le document de la **LM13**.

A cet effet, la **SAED** s'attachera à tout mettre en œuvre pour assurer correctement ses fonctions :

(i)- de maîtrise d'ouvrage déléguée :

❖ des investissements publics avec :

- la conduite et la mise en œuvre des études et des travaux d'aménagements exécutés sur fonds publics ;
- la conduite et la mise en œuvre des travaux de maintenance des aménagements hydroagricoles ;

❖ de la gestion des ouvrages hydrauliques avec son implication dans la gestion de l'eau, à tous les niveaux de son exercice.

(ii)- de conseil, d'assistance et d'opérateur auprès des différentes catégories socio professionnelles et institutions chargées du développement local concernées par l'agriculture irriguée à travers :

- ❖ la gestion d'un dispositif de conseil auprès des agriculteurs ou industriels pour l'exploitation et la maintenance des aménagements hydroagricoles ;
- ❖ la participation aux activités de la profession agricole : constitution d'interprofessions, montage de filières, recherche-développement ;

- ❖ le conseil et la gestion de services auprès des organisations agricoles concessionnaires de l'Etat ou indépendantes ainsi que des irrigants privés ;
- ❖ l'assistance aux collectivités décentralisées pour la gestion de l'espace rural et principalement celle du domaine irrigué ;
- ❖ la contribution à l'application de la CDI dans le cadre spécifique du domaine irrigué.

(iii)-de recueil, d'exploitation et de diffusion des informations relatives à l'activité agricole de la Vallée, au bénéfice des structures publiques, professionnelles ou privées ainsi que de particuliers.

Elle s'engage, en outre, à élaborer et mettre en œuvre un plan adapté de suivi évaluation, avec un dispositif à tous les niveaux, coordonné par la Cellule Planification et Suivi Évaluation qui sera dotée en conséquence.

5-2. L'utilisation des ressources

La **SAED** s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires à la gestion efficace et efficiente des ressources qui seront mises à sa disposition pour l'exécution du programme de la **LM13**.

Elle s'engage à produire de manière régulière tous les états financiers réglementaires pour le contrôle strict et rigoureux de l'utilisation des ressources.

Elle remettra trimestriellement, un rapport d'exécution budgétaire.

5-3. Indicateurs de performance

1. Taux d'exécution physique du programme de travaux
2. Taux d'exécution budgétaire du programme d'investissements
3. Taux d'aménagement du potentiel irrigable de la VFS
4. Taux de recouvrement des redevances FOMAED
5. Intensité culturale (effectivité double culture)
6. Contribution de la VFS à la couverture des besoins nationaux en riz
7. Contribution de la VFS à la couverture des besoins nationaux en tomate
8. Contribution de la VFS à la couverture des besoins nationaux en oignon
9. Taux de recours contentieux par rapport aux marchés attribués

Les détails sur la définition et les modes de calcul sont présentés en annexe.



M.A.E.R.

*Ministères de l'Agriculture
et de l'Équipement Rural*

VI- LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT

6-1. La mobilisation des financements et l'exécution des conventions

L'État prendra toutes les dispositions nécessaires pour la réalisation des projets de développement en négociant avec les bailleurs de fonds pressentis et en facilitant la mobilisation des crédits.

L'État s'attachera à tout mettre en œuvre pour respecter les engagements pris dans le cadre des conventions de financement

6-2. Le financement du coût du service public

L'État inscrira dans son budget les ressources nécessaires à la réalisation des missions de service public de la SAED, soit **20 000 Millions FCFA**, selon le chronogramme ci-après :

2021	1 112
2022	2 016
2023	2 090
2024	2 098
2025	1 948
TOTAL	9 264

Le 6-3. Le financement de la maintenance des infrastructures hydroagricoles

L'Etat inscrira dans son budget les montants nécessaires à la réalisation des travaux de maintenance des infrastructures hydroagricoles, soit **9 264 Millions FCFA** selon le chronogramme ci-après :

2021	1 112
2022	2 016
2023	2 090
2024	2 098
2025	1 948
TOTAL	9 264

6-4. L'environnement macroéconomique

L'État s'engage à maintenir et à promouvoir un cadre macroéconomique et juridique propice au développement de l'agriculture irriguée et à la mise en œuvre correcte des missions confiées à la SAED.



VII- ANALYSE DES RISQUES

La LM12 a été mise en œuvre dans un contexte particulièrement difficile et dont les répercussions se sont fait sentir sur le niveau d'atteinte des résultats attendus. Si les deux premières années de sa mise en œuvre ont été marquées par des lenteurs dans les procédures administratives au niveau des projets et programmes, la situation de pandémie qui a prévalu dans le pays a fortement touché l'ensemble des domaines d'activités de la SAED au courant de la dernière année.

Pour anticiper les risques de voir des contraintes similaires peser sur le déroulement de la LM13, une analyse approfondie doit être faite adossée à des propositions de mitigation. A cet effet, il est important de relever qu'aucun instrument de gestion des risques ne peut répondre, seul, à la variété des situations qui pourraient se présenter. Une combinaison d'outils et de stratégies est nécessaire en fonction de la nature et de l'ampleur des risques, des domaines d'activités concernés et des objectifs recherchés dans le cadre de cette LM.

Un plan d'actions de mitigation des risques selon leur niveau de gravité, d'impact sur les objectifs et de criticité sera soumis au Comité de Suivi par la SAED.

Sur la période 2021-2025, les risques qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats escomptés ainsi que les mesures envisageables en vue leur mitigation peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

❖ **Retards dans les procédures administratives** : il s'agit essentiellement de lenteurs liées à la signature des conventions de financement, la levée de conditions suspensives, les autorisations administratives préalables au démarrage des travaux d'aménagement (autorisations de défrichement, autorisations ICPE), libération des emprises L'anticipation de ces risques devrait être de mise à tous les niveaux. La SAED pourrait remonter, en temps réel, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre au Comité de Suivi pour la recherche de solutions.

❖ **Retards dans la procédure de passation des marchés** : les contraintes sont principalement liées à la délivrance tardive des Avis de Non Objection (ANO) des bailleurs de fonds sur chaque étape de

la procédure, mais également, dans une certaine mesure, aux éventuels recours contentieux, appels d'offres infructueux ou sans suite. Il est difficile d'anticiper ou de prévenir ces types de risques. Ces contraintes exogènes sont généralement à l'origine de réajustements des objectifs. C'est pourquoi, il est important que ces limites, principalement, les retards notés dans la délivrance des ANO soient portés par le Comité de Suivi des Lettres de Missions en rapport avec le Ministère en charge de la négociation des conventions de financement pour que le problème soit posé et résolu.

❖ **Non-respect des délais d'exécution des travaux** il est lié à la défaillance de certaines entreprises, amenant la SAED à servir des lettres de mise en demeure et parfois l'obligeant à résilier les contrats. Cette situation cause un désagrément important dans la planification des activités de mise en valeur agricole. C'est pourquoi, il est important que le problème qui devient récurrent soit porté au niveau de l'ARMP afin de permettre à l'Autorité de Régulation de revisiter les dossiers types d'appel à la concurrence et permettre l'intégration de critères permettant d'éliminer les entreprises récalcitrantes

❖ **Faible mobilisation des ressources** : parmi les facteurs de contreperformance, il est à noter les difficultés de mobilisation des ressources en temps opportun, en particulier, les contreparties de l'État pour la réalisation des travaux, la mise en œuvre des PGES, le paiement des impenses aux impactés des travaux d'aménagement. Ces facteurs ont un impact réel sur les délais d'exécution des projets et, par conséquent, sur l'atteinte des résultats de la LM. Une bonne planification du budget dédié à ces activités devrait aider à trouver des solutions à ce problème.

❖ **Insuffisance et retard dans la mobilisation du budget alloué à la maintenance.** La mobilisation tardive des financements ou leur ponction, malgré la signature des marchés décrédibilise la SAED vis-à-vis du titulaire du marché, dès lors qu'elle n'est pas en mesure de payer les décomptes qui lui sont soumis dans les délais prévus par les textes réglementaires. Devant ces contraintes, la SAED est souvent amenée à opérer des arbitrages, des priorisations, avec comme conséquences immédiates, le réajustement des prévisions physiques du programme de maintenance des axes, des infrastructures d'intérêt général (digues et pistes) et des périmètres ou la suppression pure et simple d'activités. La mise sur pied d'un **Comité de Pilotage** avec des modalités de fonctionnement à définir pourrait servir de courroie de transmission à la SAED pour anticiper ces difficultés.

❖ **Retards dans le règlement des décomptes des entreprises** : Les travaux réalisés et réceptionnés doivent faire l'objet de paiement dans les délais spécifiés dans les contrats. Cependant, des lenteurs sont souvent notés dans le règlement de ces décomptes. Ceci a des répercussions sur le rythme d'avancement des travaux (travaux au ralenti, voire à l'arrêt).

❖ **Persistance de la crise sanitaire** : le contexte de pandémie avec des vagues successives pourrait amener les Autorités à restreindre les libertés de déplacement en particulier. Comme en 2020, cette situation serait à l'origine de retards dans la passation des marchés mais également dans l'exécution des marchés. La pandémie, si elle n'est pas endiguée, pourrait restreindre drastiquement la concurrence au point de relancer certains marchés. Dans la mise en œuvre, il se pourrait que des difficultés apparaissent dans la mobilisation des acteurs impliqués.

❖ **Les aléas climatiques** ayant pour conséquence la baisse des rendements et de la production agricole : il s'agit, entre autres, dans le cas de la Vallée, de cas d'inondations, de la baisse rapide du plan d'eau du fleuve Sénégal et de ses défluent et affluents. Dans certains cas, certaines mesures pourraient être prises pour prémunir les agriculteurs contre les aléas systémiques d'ampleur exceptionnelle, grâce à des filets de sécurité prenant des formes diverses (aides directes, réassurance, subventions, etc.). En ce qui concerne la SAED, elle mettra en place des stratégies qui seront adossées au Plan d'Actions sur

l'adaptation aux Changements Climatiques en cours de finalisation. Celles-ci s'articuleront autour des trois axes ci-après :

- Innovation et production agricole durable ;
- Gestion et prévention des risques liés aux événements hydrométéorologiques extrêmes ;
- Aménagements et infrastructures

Par ailleurs, les travaux d'aménagement sont souvent à l'arrêt durant la période d'hivernage. Cette trêve varie suivant le profil de l'hivernage. En cas de crue exceptionnelle, cette durée peut s'allonger allant parfois jusqu'à quatre mois, voire plus.



VIII- SUIVI, CONTROLE ET EVALUATION DE LA LM13

7-1. Le suivi et le contrôle

Le suivi et le contrôle de l'exécution des engagements des parties signataires de la présente lettre de mission sont assurés par le Comité de suivi et d'évaluation des LM de la SAED, créé par arrêté du Ministre de l'Économie, des finances et du plan, présidé par la Direction du Secteur Parapublic et dont sont membres :

- Le Ministère chargé de l'Agriculture;
- Le Ministère chargé de l'Économie ;
- Le Ministère chargé des Finances ;
- Le Ministère chargé du Commerce ;
- Le Ministère chargé de l'Hydraulique ;
- Le Contrôle financier de la Présidence de la République ;
- La SAED;
- Les représentants des bailleurs de fonds.

Le Comité de suivi et d'évaluation est habilité à élargir son champ de travail à la réflexion et à la concertation sur le développement agricole de la VFS et à inviter pour l'occasion les responsables et les acteurs régionaux qui lui paraissent utiles aux débats. Le comité se réunit au moins deux (02) fois par an et effectuera des missions de terrain.

Le Comité de suivi et d'évaluation sera doté de moyens lui permettant d'assurer son fonctionnement et de mobiliser, au besoin, des expertises extérieures.

La SAED est tenue de présenter au comité de suivi :

- Un cadre de mesure des résultats de la LM13 ;
- Un rapport annuel d'exécution ;
- Un rapport d'exécution à mi-parcours ;
- Un rapport final d'exécution ;
- La situation d'exécution physique et financière des projets et programmes;
- Les états financiers et les rapports d'audit annuels ;
- La situation d'exécution budgétaire trimestrielle.

Pour ce faire, la SAED se dotera à l'interne d'un dispositif rigoureux de suivi-évaluation pour assurer une planification cohérente des activités et un suivi méthodique des budgets-programmes annuels, ainsi que des plans d'actions de ses différentes structures et des projets et programmes bénéficiant d'un financement spécial.

Les parties conviennent que la présente lettre de mission peut faire l'objet de révisions en cours d'exécution, au moyen d'avenants, dans les cas où des situations nouvelles seraient de nature à modifier de manière substantielle les obligations contractuelles.

7-2. L'évaluation finale

L'évaluation finale de la présente lettre de mission sera exécutée par le Comité de suivi et d'évaluation des LM de la SAED qui pourra, au besoin, s'attacher les services d'un bureau d'études indépendant spécialisé.

Dakar, le 15 SEPT 2021

Pour Exécution :

LE DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE LA SAED




ABOUBACRY SOW

LE MINISTRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL




Pr Moussa BALDE

LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET




Abdoulaye Douda DIALLO

VIII- ANNEXES

Annexe 1 : Cadre logique de la LM13

Annexe 2 : Prévisions de mise en valeur et de production agricoles

Annexe 3 : Détail du programme quinquennal d'investissements

Annexe 4 : Financement à rechercher

Annexe 5 : Détail du programme quinquennal de maintenance

Annexe 6 : Détail des coûts par domaine d'activités

Annexe 7 : Besoins en ressources humaines

Annexe 8 : Incidence financière des départs à la retraite

Annexe 9 : Évolution prévisionnelle des effectifs

Annexe 10: Indicateurs de performance

Annexe 1 : Cadre logique de la LM13

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/risques
Résultat ultime : contribuer substantiellement à l'atteinte des objectifs nationaux d'autosuffisance et de sécurité alimentaires et au développement économique des terroirs	- Contribution à la couverture des besoins alimentaires du Sénégal (à désagréger riz, oignon, tomate) - Nombre d'emplois agricoles créés - Volume de produits exportés à partir de la VFS	- Riz : 32% - Oignon : 48% - Tomate : 77,5% - 25 000 emplois - A déterminer (enquête)	Rapports d'exécution de la LM	Stabilité politique
OS1 : Augmenter la production et la productivité agricoles	Productions et rendements par spéculation	Riz : 807 425 / 6,7 Oign. : 276 000/25 Tom. : 130 980/30	Rapports SAED	
Effet 1.1: L'exploitabilité des superficies est améliorée	Évolution des superficies exploitables entre 2019 et 2025	27%	Rapports annuels ; SI SAED	
Extrant 1.1.1 : Des périmètres sont réhabilités	Superficies réhabilitées (ha)	13 388	Rapports d'activités SI SAED	Intempéries ; Retard dans la mobilisation financière et paiement des décomptes, Retard sur les ANO, Relances et recours
Extrant 1.1.2 : Des GMP et GEP sont fournis	Nombre de GMP et de GEP mis à la disposition des producteurs	210	Rapports d'activités SI SAED	
Extrant 1.1.3 : De nouvelles superficies sont aménagées	Superficies en création/extension (ha)	7 912	Rapports d'activités SI SAED	
Effet 1.2: Le service de l'eau est amélioré	Niveau de satisfaction des usagers	95%	Enquêtes de satisfaction	Budget disponible à temps
Extrant 1.2.1 : De nouveaux adducteurs sont créés	Linéaire d'adducteurs créés (km)	10	PV de réception ; - Rapports d'activités ; - Rapports mission de contrôle	Intempéries ; Retard dans la mobilisation financière et paiement des décomptes, Retard sur les ANO, Relances et recours
Effet 1.3: La capacité de stockage des produits agricoles est améliorée	Taux de satisfaction par rapport aux besoins de stockage		Rapports d'activités	Intempéries ; Retard dans la mobilisation financière et paiement des décomptes,
Extrant 1.3.1 : Des magasins de stockage sont construits	Nombre de magasins construits (pour les femmes)	40	Rapport Mission de contrôle ; - PV réunions de chantier - PV de réception	Intempéries ; Retard dans la mobilisation financière et paiement des décomptes, Retard sur les ANO, Relances et recours
Effet 1.4: L'accès aux services sociaux de base dans les zones de production est amélioré	Nombre de ménages (dont femmes) bénéficiaires des pistes	AD		
	Nombre de ménages (dont femmes) ayant accès aux AEP	AD		
	Nombre de ménages (dont femmes) ayant accès à l'électricité	AD		

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/risques
Extrant 1.4.1 : De nouvelles pistes sont créées	Linéaire de pistes créées (km)	362,9	Rapport Mission de contrôle ; PV réunion de chantiers	Intempéries ; Retard dans la mobilisation financière et paiement des décomptes, Retard sur les ANO, Relances et recours
Extrant 1.4.2 : Des pistes (existantes) sont réhabilitées	Linéaire de pistes réhabilitées (km)	20		
Extrant 1.4.3 : De nouvelles lignes MT/BT sont créées	Linéaire de lignes MT/BT créées	AD		
Extrant 1.4.4 : De nouveaux ponts sont construits	Nombre de ponts construits	3		
Effet 1.5: La fonctionnalité des aménagements et infrastructures hydro-agricoles est améliorée	Taux de satisfaction des usagers	95%	Enquêtes de satisfaction auprès d'un échantillon d'usagers	Disponibilité budget à temps
	Superficies confrontées à un manque d'eau lié à une panne de SP	1% des sup. cultivées	Rapports d'activités	Disponibilité pièces
Extrant 1.5.1 : Des adducteurs et émissaires de drainage sont faucardés et curés	Linéaire d'adducteurs et émissaires de drainage faucardés et curés	799	Rapport Mission de contrôle ; - PV réunions de chantier - PV de réception de travaux - Rapports SAED	Disponibilité budget
Extrant 1.5.2 : Les montants facturés sont recouvrés	Taux de recouvrement FoMAED	85%		
Extrant 1.5.3 : Des digues de protection et des pistes de desserte sont remis en état	Linéaire de pistes et digues de protection remis en état	280		
Extrant 1.5.4 : Des PNT et PIV de 1ère et 2ème générations sont entretenus	Superficies entretenues (ha)	7325		
Extrant 1.5.5 : Des superficies sont touchées par les travaux de réfection	Superficies réfectionnées	4599	Rapports d'activités SAED	
Extrant 1.5.6 : Les équipements de pompage sont entretenus	Nombre stations de pompage structurantes et non transférées entretenues	28		
Effet 1.6: Les besoins en eau des cultures sont satisfaits	Taux de sinistres pour des raisons de manque d'eau (%)	1%	Rapports d'activités	
Extrant 1.6.1 : Les consignes de gestion des côtes à Diama sont respectées	Niveau de respect des consignes de gestion des côtes à DIAMA	100%	Bulletins hydrologiques - Comptes rendus réunions CPE	
Extrant 1.6.2 : Les consignes de gestion des débits à Bakel sont respectées	Niveau de respect des consignes de gestion des débits à BAKEL	100%		

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/ moyens de vérification	Hypothèses/ risques
Effet 1.7 : Un système de management environnemental intégrant l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de capacités est opérationnel	Niveau d'opérationnalité du Système	100%	Rapports d'activités	
Extrant 1.7.1 : Un système de management environnemental intégrant l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de capacités est mis en place	Niveau de respect des clauses environnementales par les entreprises	100%	Rapports d'évaluation environnementale, rapports de suivi	
	Nombre d'agents formés sur les bonnes pratiques agro écologiques dont femmes	100		
	Nombre d'agents formés sur la mise en œuvre d'actions de résilience climatique dont femmes	100		
Effet 1.8 : La gouvernance foncière des communes est améliorée	Disponibilité et mise en application des outils de gestion du foncier	>50%	Rapports d'activités ; Rapports Communes	
Extrant 1.8.1 : De nouvelles communes disposent de POAS	Nombre de nouvelles communes disposant d'un POAS	10	Rapports d'activités Documents POAS Rapports de formation Bordereaux de livraison, rapports d'activités SIF, compte rendu ateliers, Rapport d'évaluation des protocoles	Instabilité institutionnelle
Extrant 1.8.2 : Les communes sont accompagnées pour l'application des POAS	Nombre de communes accompagnées pour l'application des outils fonciers	50		
Extrant 1.8.3 : Le SIF est implanté dans les communes	Nombre de communes ayant bénéficié de l'implémentation du SIF	50		
Extrant 1.8.4 : Le POAS est traduit dans les langues locales	Nombre de documents POAS traduits en langues locales	15		
Extrant 1.8.5 : Les rapports de mise en valeur sont élaborés pour les communes	Nombre de rapports de mise en valeur élaborés pour les communes	5		
Extrant 1.8.6 : Les communes ont fait signer l'engagement de l'attributaire	Nombre de communes ayant fait signer l'engagement de l'attributaire	50		
Extrant 1.8.7 : Des acteurs locaux sont formés	Nombre de sessions de formation et de recyclage organisées	30		
	Nombre d'acteurs locaux formés dont femmes	500		
Effet 1.9 : Un accompagnement technique de proximité des communes est assuré pour leur développement économique	Nombre de communes accompagnées pour leur développement économique	50		

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/risques
Extrant 1.9.1: les acteurs locaux sont formés	Nombre de sessions de formation organisées	30		
	Nombre d'acteurs locaux formés dont femmes	500		
OS 2 : Diversifier les spéculations et les systèmes de productions agricoles	Nombre de spéculations suivies dans l'irrigué Nombre de filières mises en place	9 5	Rapports SAED	
Effet 2.1 : L'accès à un matériel agricole de qualité est amélioré	Taux de couverture des besoins en mécanisation (à désagréger par type)	Travail du sol : 90%	Rapports d'activités	
		Récolte : 75%		
Extrant 2.1.1: Des tracteurs sont distribués aux producteurs	Nombre d'unités de matériel de travail du sol distribuées dont xx pour les femmes	125	Rapports d'activités	
Extrant 2.1.2 : Des MB sont distribuées aux producteurs	Nombre d'unités de matériel de récolte distribuées (et pour les femmes)	125		
Effet 2.2 : Les superficies mises en valeur ont augmenté	Taux d'accroissement de la mise en valeur (Les superficies mises en valeur passent de 110 000 ha en 2020 à 165 345 ha en fin 2025)	50%	Rapports bilans campagnes	
Extrant 2.2.1: La culture du riz est assurée	Superficies cultivées en riz (et par les femmes)	96319		
Extrant 2.2.2: La culture de la tomate est assurée	Superficies cultivées en tomate (et par les femmes)	2986		
Extrant 2.2.3: La culture de l'oignon est assurée	Superficies cultivées en oignon dont (et par les femmes)	8798		
Effet 2.3 : La mise en marché des produits agricoles est améliorée	Fonctionnalité des plateformes de commercialisation	100%	Rapports d'activités	
Le riz est transformé à travers les rizeries	Part de la production de riz transformée à travers les rizeries	75%		
Le riz est transformé à travers les UDA	Part de la production de riz transformée à travers les UDA	25%		
Les contrats pour le riz sont effectifs	Taux de contractualisation pour le riz	70%		
L'oignon est commercialisé à travers les centres de groupage	Part de la production d'oignon commercialisée à travers les centres de groupage	100%		

RÉSULTATS ESCOMPTE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/risques
La tomate est commercialisée à travers les usines de transformation	Part de la production de tomate commercialisée à travers les usines de transformation	85%	Rapports d'activités	
OS 3 : Renforcer le dispositif d'appui à la production agricole	Nombre de CA/CPF recrutés	18		
	Taux de couverture par le dispositif d'appui conseil	100%		
Effet 3.1 : Le service d'appui-conseil est amélioré	Taux de satisfaction par rapport au service d'appui conseil	>95%	Enquêtes de satisfaction	
	Nombre de producteurs/OP attributaires bénéficiaires d'un appui conseil par la SAED dont xx femmes	210000	Rapports d'activités Rapports de formation	
Extrant 3.1.4: Les CA sont formés	Nombre de CA/CPF formés dont xx femmes	8500		
Effet 3.2 : La structuration des filières agricoles est améliorée	Régularité de la tenue des sessions des organes	100%	Rapports d'activités	
Extrant 3.2.1: Un appui à la structuration des filières est assuré	Nombre d'interprofessions créées/redynamisées	5		
	Nombre de sessions des organes des interprofessions par année	2		
Effet 3.3 : Les femmes ont un meilleur accès aux facteurs de production	Part de la production de paddy produite par les femmes	30%	Rapports d'activités	
Extrant 3.3.1: Les organisations féminines sont attributaires dans les nouveaux aménagements	Part allouée aux organisations féminines dans les nouveaux aménagements	15%		
Extrant 3.3.2: Les GPF sont accompagnés par le dispositif	Nombre de GPF accompagnés par le dispositif	500		
Effet 3.4: Les initiatives privées dans l'agriculture irriguée sont accompagnées	Nombre d'entreprises privées installées	50	Rapports d'activités	
	Nombre de porteurs d'initiatives accompagnés	50		
Extrant 3.4.1: Des conventions de partenariat sont signées	Nombre conventions de partenariat signées	25		

RÉSULTATS ESCOMPÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/risques
OS 4 : Améliorer la gouvernance du secteur agricole	Niveau de respect des procédures	100%		
Effet 4.1 : Une bonne planification des activités est assurée	Niveau de respect des délais d'élaboration, de disponibilité et de publication des documents	100%		
Extrant 4.1.1 : Les plans d'actions sont disponibles dans les délais	Plans d'actions disponibles au plus tard le 31 janvier de l'année en cours	31-janv	Rapports d'activités SAED	
Extrant 4.1.2 : Le budget de l'année N est élaboré et approuvé dans les délais	Budget de l'année N approuvé au plus tard au 31 décembre de l'année N-1	31-déc	PV CA	
Extrant 4.1.3 : Le PPM est élaboré et disponible dans les délais	Disponibilité du PPM au plus tard le 1er décembre de l'année N-1	01-déc	Portail marchés publics	
Extrant 4.1.4 : L'avis général de passation des marchés est publié dans les délais	Publication de l'avis général de passation des marchés au plus tard le 31 janvier	31-janv	Presse	
Effet 4.2 : La gestion des ressources humaines est améliorée	Taux de couverture des besoins des agents	95%	Rapport DRHA sur la couverture des besoins en renforcement de capacités, la prise en charge des besoins sociaux et les conditions de travail	Budget disponible
Extrant 4.2.1 : Le programme de formation est élaboré et mis en œuvre	Pourcentage d'agents formés	50%	Rapports de formations - Rapports d'activités - Rapports d'évaluation	Budget disponible
Extrant 4.2.2 : Les prévisions de recrutements de la LM sont réalisées	Effectif au 31 décembre de la dernière année			
Extrant 4.2.3 : Les besoins sociaux sont pris en charge	Niveau de prise en charge des besoins sociaux des agents (fonds social, subvention restauration, colonie de vacances, arbre de Noël, pèlerinage, ...)	100%		
Extrant 4.2.4 : Les conditions de travail sont améliorées (bureau, mobilier et matériel informatique)	Taux de couverture des besoins en équipements (bureau, mobilier et matériel informatique)	100%		
Effet 4.3 : La gestion administrative et financière est améliorée	Efficiences dans la gestion administrative et financière	100%		

RÉSULTATS ESCOMPÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/risques
Extrant 4.3.1 : Les versements (cotisations sociales, fiscales et cessions sur salaire) exécutés à bonne date	Niveau de respect des délais	100%		
Extrant 4.3.2 : Les audits internes sont réalisés	Taux d'exécution des audits internes; Niveau de respect des recommandations	100% 100%	Rapports situation financière - Rapports de contrôle du commissaire aux comptes ; - Textes de résolution de l'AG , rapports d'activités	
Extrant 4.3.3 : Les CRHA sont saisis dans le Ges Act	Taux de saisie CRHA dans Ges Act	75%		
Extrant 4.3.4 : Les charges sont maîtrisées	Résultat comptable positif	>0		
Extrant 4.3.5 : États financiers certifiés et approuvés au plus tard le 31 mai de chaque année	Niveau de respect des délais	100%		
Extrant 4.3.6 : Le budget est exécuté conformément aux prévisions	Taux d'exécution budgétaire	>50%		
Effet 4.4 : La certification ISO 9001 (version 2015) est obtenue à bonne date	Respect des délais	31/12/2021	Rapports d'activités SAED	
Extrant 4.4.1 : Les exigences de la norme sont respectées	Niveau de respect des exigences de la norme	100%		
Effet 4.5 : Le Système d'Information est consolidé	Niveau de consolidation des outils	100%		
Extrant 4.5.1 : Les outils du SI sont fonctionnels	Fonctionnalité des outils	100%		
Extrant 4.5.2 : Les outils du SI sont opérationnels	Opérationnalité des outils	100%		
Extrant 4.5.3 : Un contrôle systématique est réalisé entre données de suivi et données saisies	Contrôle données suivi hebdomadaire sur la mise en valeur par saison et celles saisies dans la BdD	100%		
Extrant 4.5.4 : Les tables AHA sont mises à jour	Niveau de mise à jour des tables AHA	100%		
Extrant 4.5.5 : Les nouveaux plans de recollement sont intégrés dans le SIG	Niveau d'intégration des plans de recollement dans le SIG	100%		
Effet 4.6 : La visibilité de la Société est assurée	Niveau de visibilité de la Société	100%		
Extrant 4.6.1 : Le Plan de Communication est élaboré et mis en œuvre	1 plan de Com mis en œuvre	1		

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Cible LM13 2025	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/risques
Extrant 4.6.2 : Les événements médiatiques de la SAED sont couverts	Taux de couverture médiatique des événements SAED	100%	Rapports d'activités SAED	
Effet 4.7: Le respect des procédures de la commande publique est assuré	Niveau de satisfaction de la revue indépendante de l'ARMP sur la passation et l'exécution des marchés publics	Satisfaisant	Rapport ARMP	
Extrant 4.7.1 : Les rapports d'activités sur les marchés publics élaborés et transmis par an	Nombre de rapports	5	Rapports d'activités	
Extrant 4.7.2 : Le PPM est exécuté	Taux d'exécution du PPM	100%		
Effet 4.8 : Le Suivi Évaluation est assuré	Fréquence de collecte, de traitement et de diffusion des données	100%		
Extrant 4.8.1 : Les instances sont tenues à bonne date	Régularité et fréquence de la tenue des instances de pilotage	100%		
Extrant 4.8.2 : Les rapports sont produits à bonne date	Respect des délais des rapports	31-mars		
Extrant 4.8.3 : Des études spécifiques sont réalisées	Nombre d'études spécifiques réalisées par an	1		
Extrant 4.8.4 : Les bilans annuels sont réalisés	Nombre de bilans annuels réalisés	5		
Extrant 4.8.5 : les bilans de campagne sont réalisés	Nombre de rapports bilans de campagne réalisés par an	3	Rapports d'activités	
Extrant 4.8.6 : Le bulletin de suivi hebdo est diffusé régulièrement	Nombre de bulletins hebdomadaires élaborés et diffusés par an	52		

ANNEXE 2 :

Prévisions de mise en valeur et de production agricoles dans la VFS de 2021 à 2025

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2021	Implantées	Riz	54 050	42 269	-	6,5	5,5		351 325	232 480	0	96 319	583 805
		Tomate	-	-	2 986			25	0	0	74 650	2 986	74 650
		Maïs	-	705	2 505		3	3	0	2 115	7 515	3 210	9 630
		Sorgho	-	130	-		3	3	0	390	0	130	390
		Oignon	-	8	8 790			22	0	0	193 380	8 798	193 380
	Emergentes	Pomme de terre	-	-	2 650			30	0	0	79 500	2 650	79 500
		Patate Douce	-	1 500	1 650		30	30	0	45 000	49 500	3 150	94 500
		Piment	40	420	522	7	7	7	280	2 940	3 654	982	6 874
	En introduction et Autres		690	5 270	7 021				0	0	0	12 981	-
Total année 1			54 780	50 302	26 124							131 206	
2022	Implantées	Riz	58 700	46 450	-	6,5	6		381 550	278 700	0	105 150	660 250
		Tomate	-	-	3 236			25	0	0	80 900	3 236	80 900
		Maïs	-	754	2 730		3	3	0	2 262	8 190	3 484	10 452
		Sorgho	-	130	-		3,5	3	0	455	0	130	455
		Oignon	-	8	9 210			22	0	0	202 620	9 218	202 620
	Emergentes	Pomme de terre	-	-	2 950			30	0	0	88 500	2 950	88 500
		Patate Douce	-	1 500	1 950		30	30	0	45 000	58 500	3 450	103 500
		Piment	50	555	602	7	7	7	350	3 885	4 214	1 207	8 449
	En introduction et Autres		850	5 850	7 194				0	0	0	13 894	-
Total année 2			59 600	55 247	27 872							142 719	

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2023	Implantées	Riz	60 550	50 050	0	7	6,5		423 850	325 325	0	110 600	749 175
		Tomate	-	-	3 466			30	0	0	103 980	3 466	103 980
		Maïs	-	1 055	3 030		3	3	0	3 165	9 090	4 085	12 255
		Sorgho	-	180	-		3,5	3	0	630	0	180	630
		Oignon	-	8	9 875			25	0	0	246 875	9 883	246 875
	Emergentes	Pomme de terre	-	-	3 050			32	0	0	97 600	3 050	97 600
		Patate Douce	-	1 500	2 000			33	0	0	66 000	3 500	66 000
		Piment	50	615	667	7,5	7,5	7,5	375	4 613	5 003	1 332	9 990
	En introduction et Autres		900	6 200	7 484							14 584	-
Total année 3			61 500	59 608	29 572							150 680	
2024	Implantées	Riz	60 450	52 650	0	7	6,5		423 150	342 225	0	113 100	765 375
		Tomate	-	-	4 216			30	0	0	126 480	4 216	126 480
		Maïs	-	1 310	3 180		3	3	0	3 930	9 540	4 490	13 470
		Sorgho	-	180	-		3,5	3	0	630	0	180	630
		Oignon	-	8	10 590			25	0	0	264 750	10 598	264 750
	Emergentes	Pomme de terre	-	-	3 225			32	0	0	103 200	3 225	103 200
		Patate Douce	-	1 625	2 050			33	0	0	67 650	3 675	67 650
		Piment	50	635	357	7,5	7,5	7,5	375	4 763	2 678	1 042	7 815
	En introduction et Autres		1 050	6 150	7 964							15 164	-
Total année 4			61 550	62 558	31 582							155 690	

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2025	Implantées	Riz	63 300	56 050	-	7	6,5		443 100	364 325	0	119 350	807 425
		Tomate	-	-	4 366			30	0	0	130 980	4 366	130 980
		Maïs	-	1 310	3 730		3	3	0	3 930	11 190	5 040	15 120
		Sorgho	-	180	-		3,5	3	0	630	0	180	630
		Oignon	-	8	11 040			25	0	0	276 000	11 048	276 000
	Emergentes	Pomme de terre	-	-	3 550			32	0	0	113 600	3 550	113 600
		Patate Douce	-	1 625	2 350			33	0	0	77 550	3 975	77 550
		Piment	50	635	407	7,5	7,5	7,5	375	4 763	3 053	1 092	8 190
	En introduction et Autres		1 250	7 350	8 144							16 744	-
Total année 5			64 600	67 158	33 587							165 345	

Prévisions de mise en valeur et de production agricole de la délégation de Dagana de 2021 à 2025 :

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2021	Implantées	Riz	38 000	24 000		6,5	6		247 000	144 000	0	62 000	391 000
		Tomate			1 300			35	0	0	45 500	1 300	45 500
		Maïs			775		5	5,5	0	0	4 263	775	4 263
		Sorgho			0				0	0	0	0	0
		Oignon			1 400			30	0	0	42 000	1 400	42 000
	Emergentes	Pomme de terre			150				0	0	0	150	0
		Patate Douce			150			30	0	0	4 500	150	4 500
		Piment			100							100	0
	En introduction et Autres		100		600							700	
Total année 1		38 100	24 000	4 475							66 575		
2022	Implantées	Riz	40 000	26 000		6,5	6		260 000	156 000	0	66 000	416 000
		Tomate			1 400			35	0	0	49 000	1 400	49 000
		Maïs			850		5	5,5	0	0	4 675	850	4 675
		Sorgho			0				0	0	0	0	0
		Oignon			1 500			30	0	0	45 000	1 500	45 000
	Emergentes	Pomme de terre			200				0	0	0	200	0
		Patate Douce			200	25		30	0	0	6 000	200	6 000
		Piment			150							150	0
	En introduction et Autres		150		700							850	0
Total année 2		40 150	26 000	5 000							71 150		

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2023	Implantées	Riz	41 000	27 000		6,5	6		266 500	162 000	0	68 000	428 500
		Tomate			1 500			35	0	0	52 500	1 500	52 500
		Maïs			900		5	5,5	0	0	4 950	900	4 950
		Sorgho			0				0	0	0	0	0
		Oignon			1 600			30	0	0	48 000	1 600	48 000
	Emergentes	Pomme de terre			250				0	0	0	250	0
		Patate Douce			250	25		30	0	0	7 500	250	7 500
		Piment			200				0	0	0	200	0
	En introduction et Autres		200		750							950	0
Total année 3			41 200	27 000	5 450							73 650	
2024	Implantées	Riz	39 850	28 000		6,5	6		259 025	168 000	0	67 850	427 025
		Tomate			1 600			35	0	0	56 000	1 600	56 000
		Maïs			1 000		5	5,5	0	0	5 500	1 000	5 500
		Sorgho			0				0	0	0	0	0
		Oignon			1 700			30	0	0	51 000	1 700	51 000
	Emergentes	Pomme de terre			300				0	0	0	300	0
		Patate Douce			300	25		30	0	0	9 000	300	9 000
		Piment			250				0	0	0	250	0
	En introduction et Autres		300		800							1 100	0
Total année 4			40 150	28 000	5 950							74 100	

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2025	Implantées	Riz	42 000	30 000		6,5	6		273 000	180 000	0	72 000	453 000
		Tomate			1 750			35	0	0	61 250	1 750	61 250
		Maïs			1 500		5	5,5	0	0	8 250	1 500	8 250
		Sorgho			0				0	0	0	0	0
		Oignon			1 900			30	0	0	57 000	1 900	57 000
	Emergentes	Pomme de terre			350				0	0	0	350	0
		Patate Douce			350	25		30	0	0	10 500	350	10 500
		Piment			300				0	0	0	300	0
	En introduction et Autres		500		850							1 350	0
Total année 5			42 500	30 000	7 000							79 500	

Prévisions de mise en valeur et de production agricole de la délégation du Lac de Guiers de 2021 à 2025 :

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles			SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)
2021	Implantés	Riz	2 700	900		6	5,5		16 200	4 950	0	3 600	21 150
		Tomate			500			30	0	0	15 000	500	15 000
		Oignon			2 600			25	0	0	65 000	2 600	65 000
	Émergentes	Manioc		3 200	1 200		30	30	0	96 000	36 000	4 400	132 000
		Pastèque		1 500	1 100		20	20	0	30 000	22 000	2 600	52 000
		Pomme de terre			2 500			30	0	0	75 000	2 500	75 000
		Patate Douce		1 500	1 500		50	50	0	75 000	75 000	3 000	150 000
		Chou			160			20	0	0	3 200	160	3 200
		Gombo			250			25	0	0	6 250	250	6 250
		Arachide			2 000			2	0	0	4 000	2 000	4 000
		En introduction et Autres		220	1 200							1 420	-
Total année 1			2 700	7 320	13 010							23 030	-
2022	Implantés	Riz	3 000	900		6	5,5		18 000	4 950	0	3 900	22 950
		Tomate			500			30	0	0	15 000	500	15 000
		Oignon			2 600			25	0	0	65 000	2 600	65 000
	Émergentes	Manioc		3 200	1 200		30	30	0	96 000	36 000	4 400	132 000
		Pastèque		2 000	1 100		20	20	0	40 000	22 000	3 100	62 000
		Pomme de terre			2 750			30	0	0	82 500	2 750	82 500
		Patate Douce		1 500	1 750		50	50	0	75 000	87 500	3 250	162 500
		Chou			160			20	0	0	3 200	160	3 200
		Gombo			250			25	0	0	6 250	250	6 250
		Arachide			2 000			2	0	0	4 000	2 000	4 000
		En introduction et Autres		250	1 200							1 450	-
Total année 2			3 000	7 850	13 510							24 360	-

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2023	Implantées	Riz	3 100	1 000		6	5,5		18 600	5 500	0	4 100	24 100
		Tomate			500			30	0	0	15 000	500	15 000
		Oignon			3 000			25	0	0	75 000	3 000	75 000
	Émergentes	Manioc		3 500	1 500		30	30	0	105 000	45 000	5 000	150 000
		Pastèque		2 000	1 000		20	20	0	40 000	20 000	3 000	60 000
		Pomme de terre			2 800			30	0	0	84 000	2 800	84 000
		Patate Douce		1 500	1 750		50	50	0	75 000	87 500	3 250	162 500
		Chou			160			20	0	0	3 200	160	3 200
		Gombo			260			25	0	0	6 500	260	6 500
		Arachide			2 000			2	0	0	4 000	2 000	4 000
En introduction et Autres			250	1 250							1 500	-	
Total année 3			3 100	8 250	14 220							25 570	-
2024	Implantées	Riz	3 100	1 100		6	5,5		18 600	6 050	0	4 200	24 650
		Tomate			1 000			30	0	0	30 000	1 000	30 000
		Oignon			3 000			25	0	0	75 000	3 000	75 000
	Émergentes	Manioc		3 500	1 500		30	30	0	105 000	45 000	5 000	150 000
		Pastèque		2 000	1 000		20	20	0	40 000	20 000	3 000	60 000
		Pomme de terre			2 925			30	0	0	87 750	2 925	87 750
		Patate Douce		1 625	1 750		50	50	0	81 250	87 500	3 375	168 750
		Chou			285			20	0	0	5 700	285	5 700
		Gombo			385			25	0	0	9 625	385	9 625
		Arachide			2 000			2	0	0	4 000	2 000	4 000
En introduction et Autres			250	1 250							1 500	-	
Total année 4			3 100	8 475	15 095							26 670	-

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2025	Implantées	Riz	3 300	1 500		6	5,5		19 800	8 250	0	4 800	28 050
		Tomate			1 000			30	0	0	30 000	1 000	30 000
		Oignon			3 200			25	0	0	80 000	3 200	80 000
	Émergentes	Manioc		3 700	1 500		30	30	0	111 000	45 000	5 200	156 000
		Pastèque		3 000	1 000		20	20	0	60 000	20 000	4 000	80 000
		Pomme de terre			3 200			30	0	0	96 000	3 200	96 000
		Patate Douce		1 625	2 000		50	50	0	81 250	100 000	3 625	181 250
		Chou			300			20	0	0	6 000	300	6 000
		Gombo			400			25	0	0	10 000	400	10 000
		Arachide			2 100			2	0	0	4 200	2 100	4 200
		En introduction et Autres			250	1 250							1 500
Total année 5		3 300	10 075	15 950							29 325		

Prévisions de mise en valeur et de production agricole de la délégation de Podor de 2021 à 2025 :

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2021	Implantées	Riz	10500	6249		6,7	6		70350	37494		16749	107844
		Tomate			1186			25			29650	1186	29650
		Maïs		500	1100		3	3		1500	3300	1600	4800
		Sorgho										0	0
		Oignon			3840			20			76800	3840	76800
	Emergentes	Pomme de terre										0	0
		Patate Douce										0	0
		Piment	40	50	27	7	7	7	280	350	189	117	819
	En introduction et Autres		150	200	301							651	-
	Total année 1		10690	6999	6454							24 143	-
2022	Implantées	Riz	12300	7500		6,8	6		83640	45000		19800	128640
		Tomate			1336			30			40080	1336	40080
		Maïs		624	1150		3	3		1872	3450	1774	5322
		Sorgho										0	0
		Oignon			4090			25			102250	4090	102250
	Emergentes	Pomme de terre										0	0
		Patate Douce										0	0
		Piment	50	70	57	7	7	7	350	490	399	177	1239
	En introduction et Autres		150	200	324							674	-
	Total année 2		12500	8394	6957							27 851	-

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2023	Implantées	Riz	13000	9000		7	6,5		91000	58500		22000	149500
		Tomate			1466			30			43980	1466	43980
		Maïs		825	1200		3	3		2475	3600	2025	6075
		Sorgho										0	0
		Oignon			4185			25			104625	4185	104625
	Emergentes	Pomme de terre										0	0
		Patate Douce										0	0
		Piment	50	130	72	7,5	7,5	7,5	375	975	540	252	1890
	En introduction et Autres		150	250	304							704	-
Total année 3		13200	10205	7227							30 632	-	
2024	Implantées	Riz	13500	10000		7	6,5		94500	65000		23500	159500
		Tomate			1616			30			48480	1616	48480
		Maïs		1030	1250		3	3		3090	3750	2280	6840
		Sorgho										0	0
		Oignon			4780			25			119500	4780	119500
	Emergentes	Pomme de terre										0	0
		Patate Douce										0	0
		Piment	50	150	107	7,5	7,5	7,5	375	1125	802,5	307	2302,5
	En introduction et Autres		200	200	484							884	-
Total année 4		13750	11380	8237							33 367	-	

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2025	Implantées	Riz	14000	11000		7	6,5		98000	71500		25000	169500
		Tomate			1616			30			48480	1616	48480
		Maïs		1030	1250		3	3		3090	3750	2280	6840
		Sorgho										0	0
		Oignon			4780			25			119500	4780	119500
	Emergentes	Pomme de terre										0	0
		Patate Douce										0	0
		Piment	50	150	107	7,5	7,5	7,5	375	1125	802,5	307	2302,5
	En introduction et Autres		200	200	484							884	-
	Total année 5		14250	12380	8237							34 867	-

Prévisions de mise en valeur et de production agricole de la délégation de Matam de 2021 à 2025 :

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2021	Implantées	Riz	2 500	10 500		6	5,5		15 000	57 750	0	13 000	72 750
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		75	500		2,5	3	0	188	1 500	575	1 688
		Sorgho							0	0	0	0	0
		Oignon			700			17	0	0	11 900	700	11 900
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment							0	0	0	0	0
	En introduction et Autres		100	100	150							350	-
	Total année 1		2 600	10 675	1 350							14 625	-
2022	Implantées	Riz	3 000	11 500		6	5,5		18 000	63 250	0	14 500	81 250
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs			600		2,75	3	0	0	1 800	600	1 800
		Sorgho							0	0	0	0	0
		Oignon			750			18	0	0	13 500	750	13 500
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment							0	0	0	0	0
	En introduction et Autres		150	150	200							500	-
	Total année 2		3 150	11 650	1 550							16 350	-

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2023	Implantées	Riz	3 000	12 500		6	5,5		18 000	68 750	0	15 500	86 750
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		100	800		2,75	3	0	275	2 400	900	2 675
		Sorgho		50			2		0	100	0	50	100
		Oignon			800			20	0	0	16 000	800	16 000
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment							0	0	0	0	0
	En introduction et Autres		150	150	200							500	-
Total année 3		3 150	12 800	1 800							17 750	-	
2024	Implantées	Riz	3 500	13 000		6	5,5		21 000	71 500	0	16 500	92 500
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		150	800		2,75	3	0	413	2 400	950	2 813
		Sorgho		50			2		0	100	0	50	100
		Oignon			800			20	0	0	16 000	800	16 000
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment							0	0	0	0	0
	En introduction et Autres		150	150	200							500	-
Total année 4		3 650	13 350	1 800							18 800	-	

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2025	Implantées	Riz	3 500	13 000		6	5,5		21 000	71 500	0	16 500	92 500
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		150	850		2,75	3	0	413	2 550	1 000	2 963
		Sorgho		50			2		0	100	0	50	100
		Oignon			850			20	0	0	17 000	850	17 000
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment							0	0	0	0	0
	En introduction et Autres		150	150	200							500	-
	Total année 5		3 650	13 350	1 900							18 900	-

Prévisions de mise en valeur et de production agricole de la délégation de Bakel de 2021 à 2025 :

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles			SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)
2021	Implantées	Riz	350	620		6,5	6		2 275	3 720	0	970	5 995
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		130	130	3	4		0	520	0	260	520
		Sorgho		130			3		0	390	0	130	390
		Oignon		8	250		17	20	0	136	5 000	258	5 136
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment		370	395				0	0	0	765	-
	En introduction et Autres			340	50	60							450
Total année 1			690	1 308	835							2 833	-
2022	Implantées	Riz	400	550		6,5	6		2 600	3 300	0	950	5 900
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		130	130	3	4		0	520	0	260	520
		Sorgho		130			3		0	390	0	130	390
		Oignon		8	270		17	20	0	136	5 400	278	5 536
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment		485	395				0	0	0	880	0
	En introduction et Autres			400	50	60							510
Total année 2			800	1 353	855							3 008	-

nnées M 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2023	Implantées	Riz	450	550		6,5	6		2 925	3 300	0	1 000	6 225
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		130	130	3	4		0	520	0	260	520
		Sorgho		130			3		0	390	0	130	390
		Oignon		8	290		17	20	0	136	5 800	298	5 936
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment		485	395				0	0	0	880	0
	En introduction et Autres		400	50	60							510	-
	Total année 3			850	1 353	875							3 078
2024	Implantées	Riz	500	550		6,5	6		3 250	3 300	0	1 050	6 550
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		130	130	3	4		0	520	0	260	520
		Sorgho		130			3		0	390	0	130	390
		Oignon		8	310		17	20	0	136	6 200	318	6 336
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment		485					0	0	0	485	0
	En introduction et Autres		400	50	60							510	-
	Total année 4			900	1 353	500							2 753

Années LM 13	Filières	Spéculations	Surfaces prévues			Rendements			Productions			Surface annuelle	Production annuelle
			(ha)			(T/ha)			(T)				
	Campagnes agricoles		SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	SSC	HIV	SSF	(ha)	(T)
2025	Implantées	Riz	500	550		6,5	6		3 250	3 300	0	1 050	6 550
		Tomate							0	0	0	0	0
		Maïs		130	130	3	4		0	520	0	260	520
		Sorgho		130			3		0	390	0	130	390
		Oignon		8	310		17	20	0	136	6 200	318	6 336
	Emergentes	Pomme de terre							0	0	0	0	0
		Patate Douce							0	0	0	0	0
		Piment		485					0	0	0	485	0
	En introduction et Autres		400	50	60							510	-
Total année 5			900	1 353	500							2 753	-

ANNEXE 3 :

Programme quinquennal d'investissements Études (en millions FCFA)

ANNEXE 3 : Programme quinquennal d'investissements
Études (en millions FCFA)

Marché	Maturité	APS	APD	Source	2021				2022				2023				2024				2025			
					Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État	
							IT ¹⁸	Nm ¹⁹			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm
Raccordement à la branche B dans le cadre du PARIIS	études en cours et fin prévue décembre 2021	101	136	IDA	237	237	0	0																
Réalisation de pistes de désenclavement dans le delta du fleuve Sénégal dans le cadre du PGIRE II	études en cours	41	41	IDA	82	82	0	0																
Réhabilitation et extension des casiers de la cuvette de Savoigne	études en cours		137	BADEA	137,00	116,10	20,90																	
DELTA	études en cours	297	250	AFD	297	297		0	250	250	0	0												
Etude d'impacts environnemental et social du raccordement des périmètres à la branche B de l'Emissaire du Delta	études prévues en 2021		35	IDA	35	35	0	0																
Etude d'impacts environnemental et social de la branche A de l'Emissaire du Delta	études en cours et fin prévue décembre 2021		55	IDA					55	55	0	0												

¹⁸ Impôts et Taxes

¹⁹ Numéraire

Marché	Maturité	APS	APD	Source	2021				2022				2023				2024				2025			
					Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État	
							IT ¹⁸	Nm ¹⁹			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm
Branche A de l'Emissaire	études en cours	184	238	IDA	184	184	0	0	238	238	0	0												
	Total	623	892		972	951	21	-	543	543	-	-												
Réalisation d'ouvrages de contrôle de décrue dans la zone de podor dans le cadre du PGIRE II	études en cours et fin en août 2021	12	48	IDA	60	60	0	0																
Réhabilitation des casiers de Nianga, Ndiawar et des PIV de Medina Pété dans le cadre du PGIRE II	annulé et budget utilisé pour réparation ouvrage yédia		0	IDA																				
	Total	12	48		60	60	0	0	0	0	0	0												
Aménagement de PIV dans la délégation de Matam dans le cadre du PADAER	Démarrage prévu mi 2021	224	134	FIDA	300	254	46		58	49	9													
	Total	224	134		300	254	46	0	58	49	9	0												
Aménagement de PIV dans la délégation de Bakel dans le cadre du PADAER	Démarrage prévu mi 2021	26	16	FIDA	30	25	5		12	10	2													
Réhabilitation des casiers de Collengal et Moudéry Diawara dans le cadre du	démarrage prévu fin 2021	125	75	IDA	40	40	0	0	160	160	0	0												

Marché	Maturité	APS	APD	Source	2021				2022				2023				2024				2025			
					Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État	
							IT ¹⁸	Nm ¹⁹			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm
PARIS																								
	Total	151	91		70	65	5	0	172	170	2	0												
Total		1010	1165		1402	1331	71	0	773	762	11	0												

Aménagements structurants (en millions FCFA)

Marché	Maturité	Source	2021				2022				2023				2024				2025			
			Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État	
					IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm
Fourniture et installation équipements hydrométriques et télétransmission	en cours de finition	FEM	66	66	0	0																
Travaux Infrastructure d'irrigation secondaire et tertiaire dans le cadre du (PDIDAS)	Travaux en cours et fin projet prévu le 30/06/21	BM/IDA	14 277	14 277	0	0																
Extension et réhabilitation de pistes de production dans la zone de Savoigne	Travaux en cours et fin projet prévu le 30/06/21	BADEA/ETAT					117	99	18		468	397	71									
Construction du siège de la délégation de lac de Guiers dans le cadre du programme DELTA	Formulation en cours	Etat/AFD									200,00	169,49	30,51		400	339	61					
Sous-Total			14 343	14 343	0	0	117	99	18	0	668	566	102	0	400	339	61	0	0	0	0	0

Marché	Maturité	Source	2021				2022				2023				2024				2025			
			Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État	
					IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm
Dagana/Lac																						
Réalisation de 64 KM de pistes rurales dans le cadre du PREPIV de Podor / Lot 4 PREPIV	démarrage prévu en mai 2021	ETAT/ BOAD	281	197	-	84	843	590		253	280	196		84								
Sous-Total Podor			281	197	0	84	843	590	0	253	280	196	0	84	0	0	0	0	0	0	0	0
Réalisation de 45 KM de pistes rurales dans le cadre du projet Agricole de MATAM (Lot 3)	En cours de finition	FSD	422	359	0	63																
Réalisation de 53 KM de pistes rurales dans le cadre du projet APEFAM 1	Les travaux sont en cours et fin prévue en décembre 2021	AFD	850	720	130	0																
Travaux de réparation de l'ouvrage de contrôle de décrue de Yédia	démarrage et fin prévus en 2021	IDA	300	300	0	0																

Marché	Maturité	Source	2021				2022				2023				2024				2025			
			Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État		Total	PTF	État	
					IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm
Réalisation de 50 KM de pistes rurales dans le cadre du projet APEFAM 2	les travaux sont en cours et fin prévue en 2023	AFD	1500	1 271	229	0	340	288	52													
Sous-Total Matam			3 072	2 650	358	63	340	288	52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Total(en millions FCFA) Aménagements Structurants</i>			17 696	17 189	358	148	1 300	977	70	253	948	762	102	84	400	339	61	0	0	0	0	0

Périmètres (en millions FCFA)

Projets et Programmes	Maturité	C/E	Rh	Rf	Tot	2021				2022				2023				2024				2025			
						Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État	
								IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m
Aménagement tertiaire du PDIDAS	travaux en cours et fin projet prévu le 30/06/21	14277			14 277	14 277	14 277		-																
Aménagement périmètre Grande Digue/Tellel	les travaux sont en cours et fin prévu en avril 2022		5 220		5 220	4 000	4 000		-	1 220	1 220														
Phase 1 Programme DELTA	en cours de formulation et signature convention prévue en mai 2021	19 000	9 000		28 000									3 000	2 542	45 8		17 000	14 407	2 593		8 000	6 780	1 220	
Réhabilitation et extension des casiers de la cuvette de Savoigne	travaux en cours et fin projet prévu le 30/06/21	184	3 500		3 684	730	584		146	2 000	1 600		400	954	763		191								
Travaux de réalisation de mini-forages avec ouvrages connexes et refection des périmètres	travaux en cours et fin projet prévu le 30/06/21			663	663	663	663		-																

Projets et Programmes	Maturité	C/E	Rh	Rf	Tot	2021				2022				2023				2024				2025			
						Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État	
								IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m
irrigués dans le cadre du PDIDAS																									
Production de riz irrigué dans la VFS avec la JICA	convention signée et démarrage prévue en août 2021		6 000		6 000					800	678	12 2		1 200	1 017	18 3		2 000	1 695	30 5		2 000	1 695	30 5	
Aménagement t périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	démarrage en juin 2021 pour 6 mois	1 544			1 544	1 544	1 544		-																
Sous-Total Dagana/Lac		35 005	23 720	663	59 388	21 214	21 068	0	146	4 020	3 498	122	400	5 154	4 323	641	191	19 000	16 102	2 898	0	10 000	8 475	1 525	0
Travaux de consolidation des PIV dans le cadre du projet AIDEP	travaux en cours et fin prévu le 30/06/21	0	0	924	924	924	783	14 1																	
PREPIV	démarrage prévu en mai 2021	2 000	16 022		18 022	4 000	2 800		1 200	4 500	3 150		1 350	4 000	2 800		1 200	5 522	3 865		1 657				

Projets et Programmes	Maturité	C/E	Rh	Rf	Tot	2021				2022				2023				2024				2025			
						Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État	
								IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m
PARIIS	les travaux sont en cours et fin prévu en décembre 2021			200	200,00	200	200		-																
Production de riz irrigué dans la VFS avec la JICA	convention signée et démarrage prévue en août 2021		6 000		6 000,00					800	678	122		1 200	1 017	183		2 000	1 695	305		2 000	1 695	305	
Aménagement t périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	démarrage en juin 2021 pour 6 mois	238			238	238	238		-																
Sous-Total Podor		2 238	22 022	1 124	25 384	5 362	4 021	141	1 200	5 300	3 828	122	1 350	5 200	3 817	183	1 200	7 522	5 560	305	1 657	2 000	1 695	305	0
APEFAM 1	Les travaux sont en cours et fin prévue en décembre 2021	3 215			3 215	3 215	2 725	490																	

Projets et Programmes	Maturité	C/E	Rh	Rf	Tot	2021				2022				2023				2024				2025			
						Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État	
								IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m			IT	N m
APEFAM 2	les travaux sont en cours et fin prévue en 2023	9 281			9 281	4 000	3 390	61 0		4 500	3 814	68 6		781	662	11 9									
Travaux de consolidation des PIV dans le cadre du projet Waoundé et de protection de la station de pompage de Ganguel Soulé	les travaux sont en cours et fin prévue en juin 2021			374	374	374	317	57																	
Fourniture de deux (02) pompes immergées aux stations de pompages de Orkadiéré et Ounaré	fin prévue en 2021		62		62	62	62	-																	
PADAER phase II	Convention signée et démarrage prévu en 2021	5 530		1 050	6 580	200	169	31		3 062	2 595	46 7		3 318	2 812	50 6									
Travaux de réalisation de trois (03) mini forages agto	travaux en cours et fin prévu le 30/06/21	80				80	80	-																	

Projets et Programmes	Maturité	C/E	Rh	Rf	Tot	2021				2022				2023				2024				2025			
						Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État		Tot	PT F	État	
								IT	N m							IT	N m							IT	N m
pastoraux (Mow, Gaodal et Balel Diackry)																									
Travaux de consolidation de PIV dans le cadre du PARIIS	les travaux sont en cours et fin prévu en décembre 2021			250	250	250	250		-																
Sous-Total Matam		18 106	62	1674	19 842	8 181	6 993	1 188	0	7 562	6 408	1 154	0	4 099	3 474	62 5	0	0	0		0	0	0		0
Travaux de réfection des périmètres inondés de Bakel	ravaux en cours et fin prévue en 2021			84	84	84	-		84																
PARIIS	les travaux sont en cours et fin prévu en décembre 2021			186	186,0	186	186		-																
PADAER phase II	Convention signée et démarrage prévu en 2021	1 470		450	1 920,0	100	85	15		1 820	1 542	27 8													
Sous-Total Bakel		1 470	0	720	2 190	370	271	15	84	1 820	1 542	27 8	0	0	0		0	0	0		0	0	0		0
		56 819	45 804	4 181	106 804	35 127	32 353	1 344	1 430	18 702	15 277	1 675	1 750	14 453	11 613	1 449	1 391	26 522	21 662	3 203	1 657	12 000	10 169	1 831	0

Mesures d'accompagnement

Prestations	Source	Montants	2021			2022			2023			2024			2025		
			Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État
Fourniture de matériels agricoles dans le cadre projet Savoigne	BADEA	350				200	169	31	150	127	23						
AEP dans le cadre projet Savoigne	BADEA	195				50	42	8	145	123	22						
Construction de magasins de stockage dans le cadre projet Savoigne	BADEA	118				50	42	8	68	58	10						
Electrification rurale dans le cadre projet Savoigne	BADEA	195				50	42	8	145	123	22						
Travaux d'aménagement de voies d'accès et de finition des unités de transformation de produits agricoles destinées aux groupements féminins de la délégation de Dagana et du lac de Guiers	BM/IDA	32	32	27,12	4,88												
Sous total Dagana/Lac		890															
Construction logement Coordonnateur et réfection bureaux de l'UGP dans le cadre du PREPIV	ETAT/BOAD	38	38	32,20	5,80												
Travaux de réfection des	Etat/AFD	93	93	78,81	14,19												

Prestations	Source	Montants	2021			2022			2023			2024			2025		
			Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État
bases vie dans le cadre du projet AIDEP																	
Mise en place de rirzerie dans le cadre PREPVI	BOAD	170							70,0	59,3	10,7	100,0	84,7	15,3			
Construction magasins de stockage dans le cadre PREPVI	BOAD	175				75,0	63,6	11,4	100,0	84,7	15,3						
Réhabilitation d'écoles dans le cadre de PREPVI	BOAD	50				40,0	33,9	6,1	10,0	8,5	1,5						
Acquisition de matériels agricoles dans le cadre PREPVI	BOAD	399							299,0	253,4	45,6	100,0	84,7	15,3			
Realisation de point d'eau pour le betail dans le cadre du PREPVI	BOAD	20				20,0	16,9	3,1									
Renforcement de capacité des producteurs de Podor dans le cadre du PREPVI	BOAD	50							32,0	27,1	4,9	18,0	15,3	2,7			
Renforcement de capacité du dispositif de Podor et de l'UGP dans le cadre du PREPVI	BOAD	10	2,5	2,1	0,4	2,5	2,1	0,4	2,5	2,1	0,4	2,5	2,1	0,4			
Sous total Podor		1005															

Prestations	Source	Montants	2021			2022			2023			2024			2025		
			Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État	Total	PTF	État
Travaux communaux de conservation des sols pour le bassin versant du Dioulol	IDA	35	35	35	0												
Fourniture de 15 moto faucheuses dans le cadre du projet Waoundé	BADEA	40	40	33,90	6,10												
Travaux d'achèvement des murs de clôture pour les unités de transformation de produits agricoles destinées aux groupements féminins de la délégation de Matam	IDA	11	11	11	0												
Renforcement de capacité des producteurs et du dispositif des conseillers agricoles de Matam dans le cadre du projet de Waoundé	BADEA	55	55	46,6	8,4												
Sous total Matam		141															
Total général		2 036,3	306,5	266,8	39,7	487,5	413,1	74,4	1 021,2	865,4	155,8	220,5	186,9	33,6	-	-	-

Synthèse

ANNEE	ETUDES				STRUCTURANT				PERIMETRES				MESIURES ACCOMPAGNEMENT				TOTAL INVESTISSEMENTS			
	Tot	PTF	ETAT		Tot	PTF	Part ETAT		Tot	PTF	Part ETAT		Tot	PTF	Part ETAT		Tot	PTF	Part ETAT	
			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm			IT	Nm				
2021	1 402	1 331	71	-	17 696	17 189	358	148	35 127	32 353	1 344	1 430	307	267	40	-	54 531	51 140	1 814	1 578
2022	773	762	11	-	1 300	977	70	253	18 702	15 277	1 675	1 750	488	413	74	-	21 263	17 430	1 830	2 003
2023	-				948	762	102	84	14 453	11 613	1 449	1 391	1 021	865	156	-	16 422	13 241	1 707	1 475
2024	-				400	339	61	-	26 522	21 662	3 203	1 657	221	187	34	-	27 143	22 188	3 298	1 657
2025	-				-	-	-	-	12 000	10 169	1 831	-	-	-	-	-	12 000	10 169	1 831	-
TOTAL	2 175	2 093	82	-	20 344	19 268	591	485	106 804	91 074	9 502	6 227	2 036	1 732	304	-	131 358	114 168	10 479	6 712

Prévisions physiques (en ha)

Délégations	Projets et Programmes	Création/extension	Réhabilitation	Réfection	Total	2021	2022	2023	2024	2025
Dagana/Lac	Aménagement tertiaire du PDIDAS	1 060			1 060	1060				
	Projet Indien	1 200			1 200		1200			
	Aménagement du périmètre de Tellel		3 100		3 100	2000	1100			
	Réhabilitation et extension des casiers de la cuvette de Savoigne	60	334		394		315	79		
	Travaux de réalisation de mini-forages avec ouvrages connexes et refection des périmètres irrigués dans le cadre du PDIDAS			234	234	234				
	DELTA	2 000	3 000		5 000			500	3500	1000
	Production de riz irrigué dans la VFS avec la JICA		2 000		2 000		200	400	700	700
	Travaux programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	218			218	218				
	Sous-Total Dagana	4 538	8 434	234	13 206					
Podor	Projet de développement durable et inclusif de la chaîne de valeur du riz	280	71		351	351				
	PREPIV Podor	532	2 633		3 165	250	750	1 000	1 165	
	Travaux de consolidation de PIV dans le cadre du PARIIS			270	270	270				
	Production de riz irrigué dans la VFS avec la JICA		2 000				200	400	700	700
	Travaux programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	35			35	35				
	Sous-Total Podor	847	4 704	270	5 821					
Matam	Travaux APEFAM 1	867			867	867				
	Travaux APEFAM 2	650			650	27	623			
	Projet Indien	0	250		250	250				

Délégations	Projets et Programmes	Création/extension	Réhabilitation	Réfection	Total	2021	2022	2023	2024	2025
	Travaux complémentaires prévus dans le cadre du projet Waoundé	10			10	10				
	PADAER	790		700	1 490		1 000	490		
	Travaux de consolidation de PIV dans le cadre du PARIIS			450	450	450				
	Sous-Total Matam	2 317	250	1 150	3 717					
Bakel	Travaux de réfection des périmètres inondés de Bakel			400	400	400				
	PADAER	210		300	510		510			
	Travaux de consolidation de PIV dans le cadre du PARIIS			420	420	420				
	Sous-Total Bakel	210	0	1 120	1 330					
Total périmètres		7 912	13 388	2 774	24 074	6842	5898	2869	6065	2400

ANNEXE 4 : Financement à rechercher

ANNEXE 4 : Financement à rechercher

Projets et Programmes	Financement à rechercher en millions (F CFA)	Observations
ETUDES DE FAISABILITE, APS ET APD		
Programme de réhabilitation d'équipements électromécaniques et l'installation de systèmes solaires photovoltaïques pour les stations de pompage dans le delta et la vallée du fleuve Sénégal	320	Requête de financement finalisée et transmise aux autorités étatiques pour une partie du programme et une autre partie financée avec le GGGI
Programme d'aménagement de périmètres irrigués, de réhabilitation de chenaux et de désenclavement de la zone Débi Tiguette dans le Delta du fleuve Sénégal	450	Mission de Diagnostic effectuée et requête de financement en cours d'élaboration et à transmettre
Programme de réhabilitation et de création de périmètres irrigués dans la zone de Fanaye (département de Podor) pour une superficie de 2 500 ha	300	Mission de Diagnostic prévue au courant d'avril
Programme d'Aménagement, de Réalisation d'Infrastructures de Désenclavement et d'Appui aux Collectivités Territoriales (PARIDAC) dans les Départements de Bakel/Tambacounda pour une superficie de 1 682 ha	265	Requête finalisée et transmise à la BOAD
Sous Total études faisabilité, APS et APD	1 335	
EXECUTION PROGRAMMES ET PROJETS		
Programme de réhabilitation d'équipements électromécaniques et l'installation de systèmes solaires photovoltaïques pour les stations de pompage dans le delta et la vallée du fleuve Sénégal	35 000	Requête de financement finalisée et transmise aux autorités étatiques pour une partie du programme et une autre partie financée avec le GGGI
le programme de raccordement des périmètres à la branche B de l'émissaire du Delta pour drainer 26 000 ha de périmètres irrigués	10 000	Les études sont APS en cours et requête à élaborer après validation des études.
Programme de recalibrage du canal de Gandiolais et d'aménagement de 1 500 ha de périmètres irrigués dans la zone de Gandiolais et de Maka Toubé, département de Saint Louis, délégation de Dagana	13 000	Requête à finaliser et à transmettre à la coopération espagnole.
Programme d'aménagement de périmètres irrigués, de réhabilitation de chenaux et de désenclavement de la zone Débi Tiguette dans le Delta du fleuve Sénégal	12 000	Mission de Diagnostic effectuée et requête de financement en cours d'élaboration et à transmettre à la BADEA
Projet d'aménagement de 450 ha dans la zone de Yallar, commune de Diama, département de Dagana	6 500	Requête de financement finalisée et à transmettre à la BID.
Projet de réhabilitation du casier de Thiagar, dans la délégation de Dagana, pour une superficie de 1 900 ha	15 000	Mission de diagnostic effectuée et requête de financement en cours d'élaboration.
Programme d'aménagement de 1 800 ha pour les jeunes et les femmes dans la commune de Ngnith, délégation de Lac de Guiers	10 000	Mission de diagnostic effectuée et requête de financement en cours d'élaboration à transmettre à la coopération espagnole.

Projet d'aménagement d'un casier de 200 ha dans la cuvette de DOGGOL THIOYE, dans le département de Podor	1 750	Requête de financement finalisée et transmise à la BID.
Projet de réhabilitation et de création de périmètres irrigués dans la zone de Fanaye (département de Podor) pour une superficie de 2 500 ha	15 000	Mission de diagnostic prévue au courant d'avril
Projet d'aménagement de périmètres irrigués dans la zone de Hébiyabé (Département de Podor) pour une superficie de 600 ha	7 000	Mission de diagnostic prévue au courant de mai
Projet de calibrage du Ngallanka, du Namardé et du Barangol dans le département de Podor	5 000	Mission de diagnostic prévue au courant mai
Programme de réhabilitation et extension du casier de Matam et de la création d'un casier à SADEL (délégation de Matam) pour une superficie de 1 000 ha ;	7 000	Mission de diagnostic à effectuer.
Programme de réhabilitation et d'extension de périmètres irrigués villageois dans les départements de Matam et Kanel (région de Matam), pour une superficie de 2 000 ha	15 000	Mission de diagnostic à effectuer.
Programme d'Aménagement, de Réalisation d'Infrastructures de Désenclavement et d'Appui aux Collectivités Territoriales (PARIDAC) dans les Départements de Bakel/Tambacounda pour une superficie de 1 682 ha	13 000	Mission de diagnostic à effectuer.
Sous total exécution des projets et programmes	165 250	
TOTAL RESSOURCES A RECHERCHER	166 585	

ANNEXE 5 :

Détail du programme quinquennal de maintenance

ANNEXE 5 : Détail du programme quinquennal de maintenance**Maintenance des adducteurs et émissaires de drainage**

Délégation et Programme	Maintenance des Adducteurs et Emissaires de drainage (FOMAED) _ Opérations prévues	Prévisions financières en Millions FCFA					Réalizations prévues en km				
		2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
FOMAED D.DAGAN A	Faucardge et curage Principaux axes hydrauliques du delta avec des pelles hydrauliques et pelles flottantes de longue portée (12 à 18 m), pour un linéaire total de 285km - Remblai compacté en terre, pour réparation Digue; Mise en oeuvre de gabions pour réparation ou protection de digue et Réhabilitation d'ouvrages busés en béton armé	600	953	1000	1 068	885	88	133	139	149	123
FOMAED D.PODOR	Faucardge et curage Principaux axes hydrauliques du delta avec des pelles hydrauliques et pelles flottantes de longue portée (12 à 18 m), pour un linéaire total de 285km - Remblai compacté en terre, pour réparation Digue; Mise en oeuvre de gabions pour réparation ou protection de digue et Réhabilitation d'ouvrages busés en béton armé	150	200	200	200	200	22	30	30	30	30
FOMAED D.MATAM	- Curage mécaniques du Dioulol et du Diamel avec des pelles hydrauliques de longue portée (12 à 18 m), pour un linéaire total de 10 km	50	50	50	50	50	5	5	5	5	5
TOTAL		800	1 203	1 250	1 318	1 135	115	168	174	184	158

Renouvellement des équipements de pompage dans les stations de pompage et maintenance

Actions prévues		Prévisions financières en Millions FCFA					Réalisations prévues en unités (U)				
		2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
Maintenance des équipements de pompage dans les stations de pompage structurantes	Gros entretien et réparation des équipements installés dans les stations de pompage structurantes et non transférées (Mboubène, Ronkh, Noar, Grande digue Tellel, Savoigne A, B, C, E et Dioulol)	30	30	30	30	30	28	28	28	28	28
Renouvellement des équipements de pompage dans les stations de pompage structurantes sous tutelle de la SAED et mise en place d'un atelier de maintenance	Renouvellement des équipements installés dans les stations structurantes et non transférées (Ronkh et Noar)	82	70	70	70	103	1	1	1	1	1
	Mise en place d'un atelier de maintenance	0	18	0	0	0					
Equipements de maintenance et moyen logistique d'intervention	Equipements de maintenance	0	15	0	0	0					
	Acquisition camion grue de dépannage	0	0	60	0	0					
TOTAL		112	133	160	100	133	29	29	29	29	29

ANNEXE 6 :

Détail des coûts par domaine d'activités

ANNEXE 6 : Détail des coûts pas domaine d'activités en 2021

LIBELLES	BUDGET 2021	Réalisation des aménagements et IHA	Maintenance des IHA	Gestion de l'eau, développement durable et climat	Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	Appui à la mise en valeur et mise en marché	Conseil Agricole et promotion de l'entreprenariat rural	Pilotage et management de pilotage
CARBURANT	180 210 366	18 213 967	8 773 651	5 432 498	7 971 458	34 616 997	42 439 327	62 762 467
EAU	12 098 520	1 222 805	589 024	364 714	535 168	2 324 031	2 849 187	4 213 592
ELECTRICITE	213 263 353	21 554 652	10 382 855	6 428 891	9 433 529	40 966 217	50 223 267	74 273 942
MASSE SALARIALE	3 150 480 350	318 420 898	153 383 043	94 972 224	139 358 912	605 182 554	741 934 384	1 097 228 335
Frais de communication (Téléphone mobile fixe et internet)	37 842 681	3 824 782	1 842 394	1 140 780	1 673 940	7 269 282	8 911 906	13 179 597
FRAIS DE GARDIENNAGE	53 539 996	5 411 319	2 606 627	1 613 980	2 368 298	10 284 613	12 608 606	18 646 554
FRAIS DE NETTOIEMENT	21 335 076	2 156 349	1 038 711	643 153	943 740	4 098 301	5 024 385	7 430 438
HONORAIRES (Avocat et conseils)	12 905 000	1 304 316	628 288	389 025	570 842	2 478 949	3 039 112	4 494 468
AUTRES PRESTATAIRES	12 575 000		2 150 000	2 150 000			2 700 000	5 575 000
Dépenses relatives au Parc(pièces détachés, pneumatiques,entretiens et réparations)	14 405 530	1 455 975	701 342	434 259	637 217	2 767 189	3 392 485	5 017 062
Fournitures de bureaux, consommables et autres achats non stockés	11 653 800	1 177 856	567 372	351 307	515 496	2 238 604	2 744 456	4 058 708
TRANSPORT	5 000 000	505 353	243 428	150 727	221 171	960 461	1 177 494	1 741 367
Location et charges locatives divers	12 012 678			-	-	600 634		11 412 044
Assurances	4 500 000	454 818	219 085	135 654	199 054	864 415	1 059 745	1 567 230
Réceptions et Frais de mission	8 900 000							8 900 000
TVA et autres taxes	100 082 959	10 115 443	4 872 599	3 017 032	4 427 088	19 225 151	23 569 418	34 856 227
Jettons de présences et autre rémunérations	34 815 000							34 815 000
Fontionnement du comité de suivi de la lettre de mission	5 000 000							5 000 000
Formation du personnel	20 000 000	2 021 412	973 712	602 906	884 684	3 841 843	4 709 976	6 965 467
Subventions CIFA et CGER	61 346 441						61 346 441	
Etudes recherches et documentation	1 033 250						1 033 250	
Frais divers POAS (Prise en charges des ateliers et reunions)	20 000 000				20 000 000			
Sondages de rendement	3 000 000					3 000 000		
Participation aux FORAS	4 000 000					1 000 000	3 000 000	
TOTAL 2021	4 000 000 000	387 839 945	188 972 132	117 827 151	189 740 595	741 719 240	971 763 440	1 402 137 497

Détail des coûts pas domaine d'activités en 2022

LIBELLES	BUDGET 2022	Réalisation des aménagements et IHA	Maintenance des IHA	Gestion de l'eau, développement durable et climat	Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	Appui à la mise en valeur et mise en marché	Conseil Agricole et promotion de l'entreprenariat rural	Pilotage et management de pilotage
CARBURANT	175 210 366	17 708 615	8 530 223	5 281 772	7 750 287	33 656 536	41 261 833	61 021 101
EAU	12 098 520	1 222 805	589 024	364 714	535 168	2 324 031	2 849 187	4 213 592
ELECTRICITE	213 263 353	21 554 652	10 382 855	6 428 891	9 433 529	40 966 217	50 223 267	74 273 942
MASSE SALARIALE	3 175 480 350	320 947 663	154 600 183	95 725 857	140 464 766	609 984 857	747 821 855	1 105 935 168
Frais de communication (Téléphone mobile fixe et internet)	37 842 681	3 824 782	1 842 394	1 140 780	1 673 940	7 269 282	8 911 906	13 179 597
FRAIS DE GARDIENNAGE	53 539 996	5 411 319	2 606 627	1 613 980	2 368 298	10 284 613	12 608 606	18 646 554
FRAIS DE NETTOIEMENT	21 335 076	2 156 349	1 038 711	643 153	943 740	4 098 301	5 024 385	7 430 438
HONORAIRES (Avocat et conseils)	12 905 000	1 304 316	628 288	389 025	570 842	2 478 949	3 039 112	4 494 468
AUTRES PRESTATAIRES	12 575 000		2 150 000	2 150 000			2 700 000	5 575 000
Dépenses relatives au Parc(pièces détachés, pneumatiques,entretiens et réparations)	10 405 530	1 051 693	506 600	313 678	460 280	1 998 821	2 450 490	3 623 969
Fournitures de bureaux, consommables et autres achats non stockés	10 653 800	1 076 786	518 687	321 162	471 262	2 046 511	2 508 957	3 710 435
TRANSPORT	5 000 000	505 353	243 428	150 727	221 171	960 461	1 177 494	1 741 367
Location et charges locatives divers	12 012 678			-	-	600 634		11 412 044
Assurances	4 500 000	454 818	219 085	135 654	199 054	864 415	1 059 745	1 567 230
Réceptions et Frais de mission	8 900 000							8 900 000
TVA et autres taxes	100 082 959	10 115 443	4 872 599	3 017 032	4 427 088	19 225 151	23 569 418	34 856 227
Jettons de présences et autre rémunérations	34 815 000							34 815 000
Fonctionnement du comité de suivi de la lettre de mission	5 000 000							5 000 000
Formation du personnel	20 000 000	2 021 412	973 712	602 906	884 684	3 841 843	4 709 976	6 965 467
Subventions CIFA et CGER	46 346 441						46 346 441	
Etudes recherches et documentation	1 033 250						1 033 250	
Frais divers POAS (Prise en charges des ateliers et reunions)	20 000 000				20 000 000			
Sondages de rendement	3 000 000					3 000 000		
Participation aux FORAS	4 000 000					1 000 000	3 000 000	
TOTAL 2022	4 000 000 000	389 356 004	189 702 416	118 279 331	190 404 108	744 600 622	960 295 922	1 407 361 597

Détail des coûts pas domaine d'activités en 2023

LIBELLES	BUDGET 2023	Réalisation des aménagements et IHA	Maintenance des IHA	Gestion de l'eau, développement durable et climat	Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	Appui à la mise en valeur et mise en marché	Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	Pilotage et management de pilotage
CARBURANT	175 210 366	17 708 615	8 530 223	5 281 772	7 750 287	33 656 536	41 261 833	61 021 101
EAU	12 098 520	1 222 805	589 024	364 714	535 168	2 324 031	2 849 187	4 213 592
ELECTRICITE	213 263 353	21 554 652	10 382 855	6 428 891	9 433 529	40 966 217	50 223 267	74 273 942
MASSE SALARIALE	3 200 480 350	323 474 427	155 817 323	96 479 490	141 570 621	614 787 161	753 709 325	1 114 642 002
Frais de communication (Téléphone mobile fixe et internet)	37 842 681	3 824 782	1 842 394	1 140 780	1 673 940	7 269 282	8 911 906	13 179 597
FRAIS DE GARDIENNAGE	53 539 996	5 411 319	2 606 627	1 613 980	2 368 298	10 284 613	12 608 606	18 646 554
FRAIS DE NETTOIEMENT	21 335 076	2 156 349	1 038 711	643 153	943 740	4 098 301	5 024 385	7 430 438
HONORAIRES (Avocat et conseils)	12 905 000	1 304 316	628 288	389 025	570 842	2 478 949	3 039 112	4 494 468
AUTRES PRESTATAIRES	7 575 000		1 500 000	1 500 000			1 700 000	2 875 000
Dépenses relatives au Parc(pièces détachés, pneumatiques,entretiens et réparations)	10 405 530	1 051 693	506 600	313 678	460 280	1 998 821	2 450 490	3 623 969
Fournitures de bureaux, consommables et autres achats non stockés	5 653 800	571 433	275 259	170 436	250 091	1 086 051	1 331 463	1 969 068
TRANSPORT	5 000 000	505 353	243 428	150 727	221 171	960 461	1 177 494	1 741 367
Location et charges locatives divers	12 012 678			-	-	600 634		11 412 044
Assurances	4 500 000	454 818	219 085	135 654	199 054	864 415	1 059 745	1 567 230
Réceptions et Frais de mission	8 900 000							8 900 000
TVA et autres taxes	100 082 959	10 115 443	4 872 599	3 017 032	4 427 088	19 225 151	23 569 418	34 856 227
Jetons de présences et autre rémunérations	30 815 000							30 815 000
Fonctionnement du comité de suivi de la lettre de mission	5 000 000							5 000 000
Formation du personnel	20 000 000	2 021 412	973 712	602 906	884 684	3 841 843	4 709 976	6 965 467
Subventions CIFA et CGER	35 346 441						35 346 441	
Etudes recherches et documentation	1 033 250						1 033 250	
Frais divers POAS (Prise en charges des ateliers et reunions)	20 000 000				20 000 000			
Sondages de rendement	3 000 000					3 000 000		
Participation aux FORAS	4 000 000					1 000 000	3 000 000	
TOTAL 2023	4 000 000 000	391 377 416	190 026 128	118 232 237	191 288 791	748 442 465	953 005 899	1 407 627 064

Détail des coûts pas domaine d'activités en 2024

LIBELLES	BUDGET 2024	Réalisation des aménagements et IHA	Maintenance des IHA	Gestion de l'eau, développement durable et climat	Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	Appui à la mise en valeur et mise en marché	Conseil Agricole et promotion de l'entreprenariat rural	Pilotage et management de pilotage
CARBURANT	165 210 366	16 697 909	8 043 367	4 980 319	7 307 945	31 735 615	38 906 845	57 538 367
EAU	12 098 520	1 222 805	589 024	364 714	535 168	2 324 031	2 849 187	4 213 592
ELECTRICITE	213 263 353	21 554 652	10 382 855	6 428 891	9 433 529	40 966 217	50 223 267	74 273 942
MASSE SALARIALE	3 225 480 350	326 001 192	157 034 464	97 233 123	142 676 475	619 589 465	759 596 795	1 123 348 836
Frais de communication (Téléphone mobile fixe et internet)	37 842 681	3 824 782	1 842 394	1 140 780	1 673 940	7 269 282	8 911 906	13 179 597
FRAIS DE GARDIENNAGE	53 539 996	5 411 319	2 606 627	1 613 980	2 368 298	10 284 613	12 608 606	18 646 554
FRAIS DE NETTOIEMENT	21 335 076	2 156 349	1 038 711	643 153	943 740	4 098 301	5 024 385	7 430 438
HONORAIRES (Avocat et conseils)	7 905 000	798 963	384 860	238 299	349 671	1 518 488	1 861 618	2 753 101
AUTRES PRESTATAIRES	7 575 000		1 500 000	1 500 000			1 700 000	2 875 000
Dépenses relatives au Parc(pièces détachés, pneumatiques,entretiens et réparations)	5 405 530	546 340	263 172	162 951	239 109	1 038 360	1 272 996	1 882 602
Fournitures de bureaux, consommables et autres achats non stockés	5 653 800	571 433	275 259	170 436	250 091	1 086 051	1 331 463	1 969 068
TRANSPORT	5 000 000	505 353	243 428	150 727	221 171	960 461	1 177 494	1 741 367
Location et charges locatives divers	12 012 678			-	-	600 634		11 412 044
Assurances	4 500 000	454 818	219 085	135 654	199 054	864 415	1 059 745	1 567 230
Réceptions et Frais de mission	8 900 000							8 900 000
TVA et autres taxes	100 082 959	10 115 443	4 872 599	3 017 032	4 427 088	19 225 151	23 569 418	34 856 227
Jettons de présences et autre rémunérations	30 815 000							30 815 000
Fonctionnement du comité de suivi de la lettre de mission	5 000 000							5 000 000
Formation du personnel	20 000 000	2 021 412	973 712	602 906	884 684	3 841 843	4 709 976	6 965 467
Subventions CIFA et CGER	30 346 441						30 346 441	
Etudes recherches et documentation	1 033 250						1 033 250	
Frais divers POAS (Prise en charges des ateliers et reunions)	20 000 000				20 000 000			
Sondages de rendement	3 000 000					3 000 000		
Participation aux FORAS	4 000 000					1 000 000	3 000 000	
TOTAL 2024	4 000 000 000	391 882 769	190 269 556	118 382 963	191 509 962	749 402 926	949 183 393	1 409 368 431

Détail des coûts pas domaine d'activités en 2025

LIBELLES	BUDGET 2025	Réalisation des aménagements et IHA	Maintenance des IHA	Gestion de l'eau, développement durable et climat	Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	Appui à la mise en valeur et mise en marché	Conseil Agricole et promotion de l'entreprenariat rural	Pilotage et management de pilotage
CARBURANT	155 210 366	15 687 203	7 556 511	4 678 865	6 865 603	29 814 693	36 551 857	54 055 634
EAU	12 098 520	1 222 805	589 024	364 714	535 168	2 324 031	2 849 187	4 213 592
ELECTRICITE	213 263 353	21 554 652	10 382 855	6 428 891	9 433 529	40 966 217	50 223 267	74 273 942
MASSE SALARIALE	3 250 480 350	328 527 957	158 251 604	97 986 756	143 782 330	624 391 769	765 484 266	1 132 055 669
Frais de communication (Téléphone mobile fixe et internet)	37 842 681	3 824 782	1 842 394	1 140 780	1 673 940	7 269 282	8 911 906	13 179 597
FRAIS DE GARDIENNAGE	53 539 996	5 411 319	2 606 627	1 613 980	2 368 298	10 284 613	12 608 606	18 646 554
FRAIS DE NETTOIEMENT	21 335 076	2 156 349	1 038 711	643 153	943 740	4 098 301	5 024 385	7 430 438
HONORAIRES (Avocat et conseils)	7 905 000	798 963	384 860	238 299	349 671	1 518 488	1 861 618	2 753 101
AUTRES PRESTATAIRES	7 575 000		1 500 000	1 500 000			1 700 000	2 875 000
Dépenses relatives au Parc(pièces détachés, pneumatiques,entretiens et réparations)	5 405 530	546 340	263 172	162 951	239 109	1 038 360	1 272 996	1 882 602
Fournitures de bureaux, consommables et autres achats non stockés	5 653 800	571 433	275 259	170 436	250 091	1 086 051	1 331 463	1 969 068
TRANSPORT	5 000 000	505 353	243 428	150 727	221 171	960 461	1 177 494	1 741 367
Location et charges locatives divers	12 012 678			-	-	600 634		11 412 044
Assurances	4 500 000	454 818	219 085	135 654	199 054	864 415	1 059 745	1 567 230
Réceptions et Frais de mission	8 900 000							8 900 000
TVA et autres taxes	100 082 959	10 115 443	4 872 599	3 017 032	4 427 088	19 225 151	23 569 418	34 856 227
Jettons de présences et autre rémunérations	25 815 000							25 815 000
Fontionnement du comité de suivi de la lettre de mission	5 000 000							5 000 000
Formation du personnel	20 000 000	2 021 412	973 712	602 906	884 684	3 841 843	4 709 976	6 965 467
Subventions CIFA et CGER	20 346 441						20 346 441	
Etudes recherches et documentation	1 033 250						1 033 250	
Frais divers POAS (Prise en charges des ateliers et reunions)	20 000 000				20 000 000			
Sondages de rendement	3 000 000					3 000 000		
Participation aux FORAS	4 000 000					1 000 000	3 000 000	
TOTAL 2025	4 000 000 000	393 398 827	190 999 840	118 835 143	192 173 475	752 284 308	942 715 875	1 409 592 531

ANNEXE 7 : Besoins en ressources humaines

ANNEXE 7: Détails et coûts de recrutement en 2021

DOMAINES	STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	PROFIL/NIVEAU	MOTIF	CATEGORIE	COÛT
Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro-agricoles	Délégation Matam	Responsable Programme Aménagement (01)	TS Génie Rural (Bac + 2)	Poste vacant	Technicien Supérieur	7 064
Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local		Géomaticien (01)	BAC + 3 en géomatique	Renforcement	Cadre Moyen	8 224
		Chargé de crédit et des organisations Paysannes (01)	ITA	Poste vacant	Cadre Moyen	8 224
		Conseillers Agricoles (04)	03 ATA+ 01 ITA	Poste vacant	Cadre Moyen -4	32 896
Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	Délégation Lac de Guiers	Géographe (01)	Master	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Gestion de l'eau, développement durable et climat		DAGE (01)	Ingénieur	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural		Conseiller Agricole (01)	Licence	Renforcement	Cadre Moyen	8 224
		CPF (01)	Licence	Renforcement	Cadre Moyen	8 224
Appui à la sécurisation foncière et au développement économique local	Délégation Bakel	Chef DADC (01)	Géographe /Master	Poste vacant	Cadre Supérieur	10 324
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural		Conseiller Agricole (01)	ITA	Poste vacant	Cadre Moyen	8 224
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	Délégation Dagana	Conseillers Agricoles (05)	ITA Agent Technique ou Horticulture	Poste vacant	Cadre Moyen (05)	41 120
		CPF (02)		Poste vacant	Cadre Moyen (02)	16 448
Gestion de l'eau, développement durable et climat	CHSE	Environnementaliste (01)	Bac+5 en géographie ou sciences de l'environnement	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	Délégation Podor	Chef de Zone (01)	ITA	Renforcement	Cadre Moyen	8 224
Appui à la sécurisation foncière et au développement économique		Responsable SIG (01)	Cartographe	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Management et Pilotage de la Société	CITI	Spécialiste en Sécurité Informatique (01)	Bac + 4	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
		Assistant en Informatique	Bac + 3	Renforcement Dispositif Délégation Matam	Cadre Moyen	8 224
TOTAL					25	217 035

ANNEXE : Détails et coûts de recrutement en 2022

DOMAINES	STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	PROFIL/NIVEAU	MOTIF	CATEGORIE	COÛT
Management et Pilotage de la Société	CCG	Contrôleur de Gestion (01)	Bac + 3 en Finance, Comptabilité ou Contrôle de Gestion	Renforcement	Cadre Moyen	8 224
Management et Pilotage de la Société	Délégation BAKEL	Chef DSE (01)	Ingénieur	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Réalisation d'Aménagements et d'Infrastructures Hydroagricoles		Chargé des Travaux (01)	Technicien supérieur	Poste vacant	Technicien Supérieur	7 064
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural		Chargé de Programme (01)	ITA	Poste vacant	Cadre Moyen	8 224
Gestion de l'eau développement durable et climat	CHSE	Expert en climat (01)	Bac+5 en climatologie, géographie et spécialisé en climat	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	Délégation Podor	Chef de Zone (01)	ITA	Renforcement Dispositif	Cadre Moyen	8 224
		Responsable Programme (01)	Ingénieur	Renforcement Dispositif	Cadre Supérieur	10 324
Gestion de l'eau développement durable et climat		Responsable des Travaux (01)	DUT GR	Renforcement Dispositif	Technicien Supérieur	7 064
Management et Pilotage de la Société		Assistant Suivi-évaluation (01)	Master en Socio-économie	Renforcement Dispositif	Cadre Supérieur	10 324
Appui à la Sécurisation Foncière et au Développement Économique Local		Responsable DEL (01)	Ingénieur DL	Renforcement Dispositif	Cadre Supérieur	10 324
Appui à la Sécurisation Foncière et au Développement Économique Local	DDAC	Chargé de Programme Développement Territorial (01)	Master Sociologie, Economie, Ingénieur DEL	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
		Juriste Foncier (01)	Master en Droit Foncier ou des Collectivités	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Conseil Agricole et Promotion de l'Entrepreneuriat Rural		Responsables Filières Pastorales (01)	Master en Géographie/ Sociologie Rurale/Expert Pastoraliste	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324

DOMAINES	STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	PROFIL/NIVEAU	MOTIF	CATEGORIE	COÛT
		Expert Genre (01)	Master Sciences Sociales avec Spécialisation Genre	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
		Responsable "Appui aux Initiatives Privées" (01)	Master Agro- économie	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	Délégation Dagana	CPF (02)	Bac + 3 en Agronomie/ ITA	Poste Vacant	Cadre Moyen	16 448
	Délégation Lac De Guiers	Coordonnatrice des Activités de Promotion Féminine (01)	Bac + 3 en Agronomie/ ITA	Poste Vacant	Cadre Moyen	8 224
Réalisation d'Aménagements et d'Infrastructures Hydroagricoles	DAIH	Chargé d'Études (01)	Ingénieur Électromécanicien	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
		Chargé d'Études (01)	Ingénieur en Génie Civil	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
TOTAL					20	187 360

Détails et coûts de recrutement en 2023

DOMAINES	STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	PROFIL/NIVEAU	MOTIF	CATEGORIE	COÛT
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	Délégation Podor	CPF (01)	Bac + 3 en Agronomie/ITA	Poste Vacant	Cadre Moyen	8 224
	Délégation Lac De Guiers	Chef de Secteur (01)	Bac + 3 en Agronomie/ITA	Poste Vacant	Cadre Moyen	8 224
Appui à la Sécurisation Foncière et au Développement Économique Local	DDAC	Assistant Cartographe (01)	Master Géographie	Renforcement	Cadre Supérieur	10 324
Gestion de l'eau, développement durable et climat	DAIH	Géotechnicien (01)	Bac + 2 en Géotechnique ou équivalent	Renforcement	Technicien Supérieur	7 064
		Chimiste (01)	Bac +2 en Chimie	Renforcement	Technicien Supérieur	7 064
TOTAL					5	40 900

ANNEXE : Détails et coûts de recrutement en 2024

DOMAINES	STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	PROFIL/NIVEAU	MOTIF	CATEGORIE	COÛT
Conseil Agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural /Secteurs	Délégation Podor	CPF (01)	Bac + 3 en Agronomie/ITA	Poste Vacant	Cadre Moyen	8 224
		ITA (02)	Bac + 3 en Agronomie/ITA	Poste Vacant	Cadre Moyen	16 448
	Délégation Matam	CPF (01)	Bac + 3 en Agronomie/ITA	Poste Vacant	Cadre Moyen	8 224
TOTAL					4	32 896

ANNEXE : Détails et coûts de recrutement en 2025

DOMAINES	STRUCTURES	POSTE A POURVOIR	PROFIL/NIVEAU	MOTIF	CATEGORIE	COÛT
Maintenance des Infrastructures Hydroagricoles	DAM	Directeur	Ingénieur Génie Rural, Génie Civil, Hydraulicien, Electromécanicien... avec une expérience d'au moins 10 ans.	Poste Vacant	Cadre Supérieur	12 200
		Chef de Division Clientèle (01)	Master Management, Gestion, Développement Rural, Agronomie	Poste Vacant	Cadre Supérieur	10 324
Management et Pilotage de la Société	CPM	Coordonnateur	Master en Gestion, Economie, Droit, ou Ingénieur en Génie Rural, Génie Civil avec une expérience de 10 ans en Passation des Marchés	Poste Vacant	Cadre Supérieur	12 200
TOTAL					3	34 724

ANNEXE 8 :

Incidence financière des départs à la retraite

PREVISIONS DEPARTS A LA RETRAITE 2021

Matricule de Solde	Fonction	Brut Mensuel	Date de Naissance	Temps de Présence	Dégagement
606028J	Directeur	9 440 503	12/02/1961	31ans 02mois 11jours	149.618.859
606006F	Chef de Service	534 470	06/10/1961	12ans 03mois 05jours	3.507.393
606096Y	Chef de Parc	370 414	05/12/1961	21ans 08mois 04jours	3.498.353
591219C	Agent Administratif	237 530	31/12/1961	7ans 7mois	480 998
606154E	Chargé Gestion de l'Eau et de la Maintenance des Infrastructures	548 192	31/12/1961	15ans 6mois	3.931.107
TOTAL					157 105 603

PREVISIONS DEPARTS A LA RETRAITE 2022

Matricule de Solde	Fonction	Brut Mensuel	Date de Naissance	Temps de Présence	Dégagement
606365E	Directeur	847 719	02/01/1962	7ans 1jour	3 335 067
606099B	Assistant Informatique	301 077	02/03/1962	22ans 1mois 1jour	3 098 164
606072A	Chef de Division	791 418	10/03/1962	24ans 2mois 9jours	7 898 576
606100C	Conseiller Agricole	336 074	10/03/1962	21ans 11mois 09jours	3 771 030
591106A	Surveillant Station Pompage	170 909	12/03/1962	24ans 06mois 13jours	1 626 720
606222R	Secrétaire	633 528	22/03/1962	12ans 08mois 21 jours	3 508 073
606220P	Magasinier	246 287	23/05/1962	16ans 10mois 22jours	1 966 123
606105H	Chef de Secteur	628 246	15/06/1962	22ans 14jours	
606097Z	Chauffeur	370 414	11/07/1962	22ans 3mois 10jours	4 218 604
606158I	Chauffeur	248 307	12/07/1962	21ans 09mois 11jours	2 766 207
606102F	Coordinatrice P.P	324 018	21/09/1962	22ans 05mois 20jours	3 438 190
606062U	Conseillère en Promo. Féminine/Coordonnatrice des Activités	366 603	13/10/1962	27ans 3mois 12jours	5 092 725
606056L	Coordinatrice P.P	430 908	28/10/1962	27ans 03mois 27jours	5 328 190
606318J	Chef de Parc	248 009	29/12/1962	11ans 11mois 28jours	1 403 386
606017Q	Coordonnateur	896 863	31/12/1962	6ans 23jours	
606435W	Chargé de Mission	743 161	31/12/1962	4ans 2mois	3 003 609
TOTAL					50 454 664

PREVISIONS DEPARTS A LA RETRAITE 2023

Matricule de Solde	Fonction	Brut Mensuel	Date de Naissance	Temps de Présence	Dégagement
606083L	Chef de Secteur	604 112	11/02/1963	23ans 01mois 10jours	6 200 538
606106I	Chef BLD	861 393	04/04/1963	22ans 11mois 5jours	10 091 457
606057M	Chef Section	366 603	17/08/1963	28ans 1mois 16jours	5 415 539
606188J	Mécanicien	287 947	13/09/1963	15ans 2mois 12jours	2 329 491
591321A	Chargé du Nettoyement	164 722	20/09/1963	4ans 08mois 19jours	194 349
606063R	Conseillère en Promotion Féminine/Coordonnatrice des Activités	378 131	31/12/1963	28ans 06mois	5 482 899
TOTAL					29 714 273

PREVISIONS DEPARTS A LA RETRAITE 2024

Matricule de Solde	Fonction	Brut Mensuel	Date de Naissance	Temps de Présence	Dégagement
606071Z	Chef Division	736 418	11/02/1964	26ans 01mois 09jours	9 797 427
606130G	Caissière	296 593	12/03/1964	22ans 2mois 10jours	3 665 505
606406T	Chargé de Programme		15/03/1964	07ans 01mois 14jours	
606180E	Chauffeur	283 103	20/03/1964	21ans 2mois 18jours	3 074 025
606173X	Formateur	668 493	12/06/1964	19ans 2mois 28jours	6 624 765
606064S	Conseillère en Promotion Féminine/Coordonnatrice des Activités	366 603	16/07/1964	29ans 15jrs	5 415 030
606103F	Conseillère Promotion Féminine	336 594	18/07/1964	24ans 03mois 17jours	4 173 297
606331W	Secrétaire	357 623	18/10/1964	12ans 1mois 15jours	2 398 309
606121X	Directeur	1 120 880	14/11/1964	22ans 10mois 22jours	13 111 182
TOTAL					48 259 540

PREVISIONS DEPARTS A LA RETRAITE 2025

Matricule de Solde	Fonction	Brut Mensuel	Date de Naissance	Temps de Présence	Dégagement
606029K	Directeur	996 950	07/03/1965	35ans 3mois 6jours	17 828 789
591120D	Surveillant Station Pompage	168 130	09/03/1965	26ans 7mois 8jours	1 774 238
606217M	Électricien	284 133	30/04/1965	20ans 3mois 29jours	2 959 323
606094W	Chef de Division	822 787	29/07/1965	25ans 6mois 28jours	10 728 227
606443E	Chauffeur	290 318	16/08/1965	13ans 3mois 15jours	2 099 361
606058N	Chef Section	386 726	18/11/1965	30ans 4mois 17jours	5 971 156
591263U	Mécanicien	233 049	08/12/1965	9ans 5mois 7jours	601 460
606093V	Coordonnateur	981 760	31/12/1965	26ans	13 008 320
TOTAL					54 970 874

EVOLUTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS

LIBELLE	ANNEE				
	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif au 01/01	354	374	378	373	364
Entrées	25	10	1	0	0
Sorties	5	16	6	9	8
Effectif au 31/12	374	378	373	364	356

ANNEXE 9 : Évolution prévisionnelle des effectifs

PROGRAMME DE FORMATION

Modules	Cibles	Effectifs
Management Stratégique	Directeurs de Service et des Délégations, Chefs de Division, Coordonnateurs et Chefs de Projet	70
Méthode Résolution de Problème	Directeurs de Service et des Délégations, Chefs de Division, Coordonnateurs et Chefs de Projet	70
Techniques de Réunion	Directeurs de Service et des Délégations, Chefs de Division et Secteurs, Coordonnateurs et Chefs de Projets	80
Gestion Axée sur les Résultats	Directeurs de Service et des Délégations, Chefs de Division, Coordonnateurs et Chefs de Projet	70
L'analyse d'impact des projets / programmes	Coordonnateurs et Chefs de projet, Points focaux Suivi Évaluation	20
La conception et le pilotage des Tableaux de Bord	Chefs de Division et de Secteurs, Coordonnateurs et Chefs de projet	60
Législation Sociale	Personnel DGPP, Agents Administratifs, Chefs DCA	30
Techniques d'animation et de communication	Ingénieurs des Travaux Agricoles, Conseillers Agricoles, Conseillères en Promotion Féminine	100
MS PROJECT	Coordonnateurs et Chefs de projet, Chargés de Suivi Évaluation Projets, Chefs DAGEE et DAPER	50
Audit et Analyse Financière	Équipe Cellules CAI et CCG/Comptables	40
Passation des Marchés	Membres Commission des Marchés et Comités Techniques/ Agents CPM	40
Tutorat (cycle 5)/Démarche Conseil	Conseillers Agricoles, Conseillères en Promotion Féminine	100
Développement Durable et Maintenance des Infrastructures Hydroagricoles	Environnementalistes/ Géographes/ Techniciens DAM	40
Électricité Automobile	Chauffeurs	80
Secourisme	Membres CHST / Chauffeurs	120

ANNEXE 10 : Indicateurs de performance

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs	Définition / Formule de calcul	Unités	Fréquence
1. Taux d'exécution physique du programme de travaux	Rapport entre les réalisations physiques et les prévisions de travaux de création, de réhabilitation et de réfection de périmètres.	%	Semestrielle
2. Taux d'exécution budgétaire du programme d'investissements	Rapport entre les réalisations et les prévisions budgétaires du programme d'investissements (études de faisabilité, APS, APD/DCE, EIES, contrôle, aménagements structurants, mesures d'accompagnement, périmètres).	%	Trimestrielle
3. Taux d'aménagement du potentiel irrigable de la VFS	Rapport entre la superficie totale aménagée et le potentiel estimé	%	Annuelle
4. Taux de recouvrement des redevances FoMAED	Rapport entre le montant recouvré et le montant facturé dans le cadre du FoMAED. <i>Calculé chaque année après stabilisation et s'exprime en pourcentage (%)</i>	%	Annuelle
5. Intensité culturale	Rapport entre la superficie annuelle cultivée et la superficie exploitable	Sans unité	Annuelle
6. Contribution de la VFS à la couverture des besoins nationaux en riz	Rapport entre la production de riz de la VFS et les besoins nationaux du pays	%	Annuelle
7. Contribution de la VFS à la couverture des besoins nationaux en tomate	Rapport entre la production de tomate de la VFS et les besoins nationaux du pays	%	Annuelle
8. Contribution de la VFS à la couverture des besoins nationaux en oignon	Rapport entre la production d'oignon de la VFS et les besoins nationaux du pays	%	Annuelle
9. Taux de recours par rapport au total des marchés attribués sur l'année	Rapport entre le nombre de recours enregistrés et le nombre total de marchés. Cible : taux inférieur à 5%	%	Semestrielle

